



République d'Haïti
Département du Nord-Ouest
Commune de l'Île de la Tortue

Plan Communal de Développement de la Commune de l'Île de la Tortue 2013-2016



Mars 2013

LISTE DES SIGLES

ACCF	: Association pour la Construction de Citernes Familiales	IHSI	: Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
ADEMA	: Ansanm pou yon Demen Miyo an Ayiti (ONG)	ISPAN	: Institut pour la Sauvegarde du Patrimoine National
AF	: Année fondamentale	KOPLES	: Koperativ Pou Lespwa
ALI	: Agence Locale des Impôts	MARNDR	: Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
APN	: Autorité Portuaire Nationale	MAST	: Ministère des Affaires sociales et du Travail
ASEC	: Assemblée de la Section Communale	MCFDF	: Ministère à la Condition Féminine et au Droit des Femmes
BAC	: Bureau Agricole Communal	MENFP	: Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
BDS	: Bureau de District Scolaire	MICT	: Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
BID	: Banque Interaméricaine de Développement	MINUSTAH	: Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti
BME	: Bureau des Mines et de l'Énergie	MJSAC	: Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique
CAEPA	: Comité d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement	MPCE	: Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
CASEC	: Conseil d'Administration de la Section Communale	MSP	: Ministère de la Santé Publique et de la Population
CDC	: Conseil de Développement Communal	MTPTC	: Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
CDSC	: Conseil de Développement de Section Communale	OB	: Organisation de base (ou aussi OCB)
CFPB	: Contribution Foncière des Propriétés Bâties (CFPB)	OCB	: Organisation Communautaire de Base
CGFIT	: Coordination des Groupes de Femmes de l'Île de la Tortue	ONG	: Organisation Non Gouvernementale
CLAC	: Centre de Lecture et d'Animation Culturelle	ONI	: Office National d'Identification
CME	: Commission Municipale de l'Éducation	PAM	: Programme Alimentaire Mondiale
CNIGS	: Centre National d'Information Géo-Spatiale	PCD	: Plan Communal de Développement
CONATEL	: Conseil National de télécommunications	PNCS	: Programme National de Cantines Scolaires
COOPECS	: Coopérative d'Épargne et de Crédit de Saint-Louis du Nord	PNH	: Police Nationale d'Haïti
CT	: Collectivités Territoriales	PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
DCP	: Dispositif de Concentration de Poissons	PSDH	: Plan Stratégique de Développement d'Haïti
DDA	: Direction Départementale de l'Agriculture	RGA	: Recensement Général de l'Agriculture
DGI	: Direction Générale des Impôts	SAP	: Service d'Appui Pédagogique
DINEPA	: Direction Nationale de l'Eau Potable	SDE	: Service Déconcentré de l'État
DSNO	: Direction de la Santé du Nord-Ouest	SEMANAH	: Service Maritime et de Navigation d'Haïti
EDH	: Electricité d'État d'Haïti	SNEP	: Service National d'Eau Potable
EFA	: École Fondamentale d'Application	TEPAC	: Techniciens en Eau Potable et Assainissement Communal
EFACAP	: École Fondamentale d'Application et Centre d'Appui Pédagogique	TPTC	: Travaux Publics, Transports et Communications (Ministère)
ENI	: École Nationale d'Instituteurs	UCS	: Unité Communale de Santé
FAES	: Fonds d'Assistance Économique et Sociale	UE	: Union Européenne
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces	URD	: Unité Rurale Départementale
GSB	: Groupes Santé Bêtes		
ID	: Initiative Développement (ONG)		

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	7
INTRODUCTION : LA DEMARCHE DU PCD	8
HISTORIQUE ET BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	9
1 METHODOLOGIE.....	11
METHODOLOGIE : APPROCHE GENERALE	12
1.1 PHASE PREPARATOIRE.....	12
1.2 2 ^{EME} PHASE : DIAGNOSTIC COMMUNAL	14
1.3 3 ^{EME} PHASE : PLANIFICATION COMMUNALE	16
1.4 VALIDATION ET INAUGURATION	17
1.5 DIFFICULTES RENCONTREES, LIMITES DE LA METHODE	17
2 DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE	19
2.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE ET SA POPULATION	20
1) Localisation de l'Île de la Tortue : une commune très isolée	20
2) Sections communales et habitations	23
3) Démographie, population et... jeunesse : une des communes les plus jeunes du pays.....	24
4) Profil général de l'île	29
5) Environnement	31
6) Pluviométrie : le risque élevé de sécheresse	32
7) Sources d'eau	33
8) Vents et marées.....	33
9) Risques naturels	34
10) Les grandes dynamiques de l'île	35
2.2 COLLECTIVITES TERRITORIALES ET SERVICES DE L'ILE DE LA TORTUE	36
1) Cadre général : la faible présence des institutions sur le territoire	36
2) La Mairie : organigramme et fonctionnement	37
3) CASECs et ASECs	40
4) Les services déconcentrés de l'Etat, la sécurité et la justice.....	40
5) Situation foncière des domaines de l'État	42
2.3 MILIEU SOCIAL ET SERVICES SOCIAUX	43
1) L'éducation	43
2) La santé	48
3) Transports terrestres et routes.....	51
4) Transports maritimes et ports	53
5) L'accès à l'eau et l'assainissement	58
6) L'absence d'électricité... et le grand potentiel éolien.....	61
7) Culture, sports, loisirs et religion	62
8) Vie associative, organisations et diaspora	64
9) L'emploi.....	65
10) Mouvements migratoires et exode rural	65
11) Radio et communications	68

2.4	LE CONTEXTE ECONOMIQUE DE LA COMMUNE.....	69
1)	L'agriculture.....	69
2)	L'élevage.....	71
3)	La pêche	72
4)	Le commerce, les services et l'économie de l'île.....	74
5)	La production de charbon de bois et la coupe des arbres	77
6)	L'artisanat et la construction de bateaux	77
7)	Tourisme.....	78
2.5	FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES MAJEURES DE LA COMMUNE.....	81
2.6	CONCLUSION DU DIAGNOSTIC.....	82
3	PLANIFICATION : 2013 - 2016.....	83
3.1	VISION ET OBJECTIF.....	84
3.2	SECTEUR PRIORITAIRES D'INTERVENTION : ORIENTATIONS STRATEGIQUES	85
3.3	PROJETS POUR 2013 - 2016 (TABLEAU D'ACTIONS)	96
3.4	PLAN D'INVESTISSEMENT TRIENNAL	102
3.5	COHERENCE AVEC LA STRATEGIE NATIONALE (NOTAMMENT LE PSDH).....	108
4	MISE EN ŒUVRE DU PCD	109
4.1	ET VOUS, QUELLE EST VOTRE PLACE DANS CE PCD ?	110
4.2	COMMUNIQUER ET MOBILISER LES RESSOURCES.....	110
4.3	LE CDC : GARANT POUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PCD	111
ANNEXES		113
ANNEXE 1 :	REGLEMENT INTERIEUR DU CDC	113
ANNEXE 2 :	COMPOSITION DU CDC.....	115
ANNEXE 3 :	LISTE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS COMMUNAUX	116
ANNEXE 4 :	LISTE DES ECOLES DE LA COMMUNE	118
ANNEXE 5 :	LISTE DES ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS DE BASE DE LA COMMUNE.....	119
ANNEXE 6 :	LES PRIORITES DU PCD ET DU PSDH	121
ANNEXE 7 :	BIBLIOGRAPHIE	122

Guide à la lecture

Ce document peut se lire de différentes manières, selon ce que le lecteur y cherche.

Pour le lecteur intéressé à un secteur en particulier, il pourra en général se référer aux deux chapitres suivants :

CHAPITRE 2 : DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

→ Présentation de chaque secteur dans ses détails



CHAPITRE 3 : PLANIFICATION 2013-2016

Pour chaque secteur :

- Orientations stratégiques retenues (chap. 3.2)
- Projets identifiés pour 2013-2016 (chap. 3.3)
- Budget estimatif (chap. 3.4)

AVANT PROPOS

L'Île de la Tortue est une terre de légendes. Pour le Monde entier, elle représente la découverte de l'Amérique, les aventures des Caraïbes, les flibustiers et les boucaniers.

Pour nombre d'Haïtiens également, elle représente encore une terre lointaine, inconnue et pleine de mystères.

Mais ce que l'on oublie, au-delà des légendes, c'est que la Tortue est avant tout une île peuplée d'hommes et de femmes confrontés à la dure réalité de la vie. Une île où l'on lutte pour cultiver les champs, nourrir et éduquer les enfants, braver la mer pour tenter d'aller de l'avant. Une île enfin, où l'on regarde souvent vers la Grande Terre d'en face, en se demandant s'ils ne nous ont pas oubliés...

Aujourd'hui pourtant, les Tortugais et Tortugaises sont déterminés à faire avancer les choses. Il est temps que la population gagne sa vie dignement, que ses enfants puissent rêver d'un avenir prometteur sur l'île. Il est temps aussi que le pays reprenne les relations avec l'île, et redécouvre le grand potentiel de ses ressources halieutiques et maritimes, son environnement unique et les traces cachées de ses légendes.

Ce Plan Communal de Développement est le premier signe de ce nouvel élan. Toute la population de l'île s'est investie pour le réaliser, depuis Tête de l'Île jusqu'à la Pointe Ouest.

Ce plan qui en résulte, nous nous engageons à le suivre : nous, magistrats de l'Île de la Tortue, élus et employés locaux, représentants de la société civile dans le CDC, fournirons tous nos efforts pour le réaliser. Nous vous y invitons également, Tortugais, Tortugaises, autorités du pays et partenaires : faisons-en notre feuille de route, notre guide.

Il nous reste beaucoup de travail à accomplir pour que, comme autrefois, l'Île de la Tortue retrouve sa place à la croisée des chemins. Mais avec ce Plan pour guide, nous savons aujourd'hui quels vents suivre. Montons les voiles, tous ensemble, pour y arriver.

Mairie de l'Île de la Tortue

INTRODUCTION : LA DEMARCHE DU PCD

Le Plan Communal de Développement de l'Île de la Tortue est le résultat d'une démarche initiée par la Mairie en début 2012. Cette démarche s'inscrit dans la dynamique de décentralisation participative prise par la Constitution haïtienne de 1987¹.

Conformément à la loi², **le Plan Communal de Développement est un outil permettant une meilleure planification du développement au niveau communal**. Il est élaboré par les acteurs communaux eux-mêmes, tout en s'appuyant sur un travail de recherche et d'analyse. Il a aussi pour vocation de s'articuler plus largement au cadre départemental et national – en collaboration notamment avec le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).

Durant plusieurs mois, les acteurs communaux de l'Île de la Tortue ont ainsi entrepris cette démarche à travers des enquêtes, des ateliers et sensibilisations. Un *Conseil de Développement Communal (CDC)* a été constitué et a joué un rôle central dans cette dynamique, secondé par 2 Conseils de Développement de Section Communale (**cf. Chapitre 1 : Méthodologie**).

Cette démarche importante a permis de rassembler de multiples données sur la Commune : le territoire communal, ses institutions, son environnement naturel, ses aspects économiques et sociaux, les perceptions des citoyens sur la réalité de leur commune, etc (**cf. Chapitre 2 : Diagnostic**).

Mais surtout, cette dynamique a permis de mettre tous les acteurs d'accord sur **un objectif commun pour les 3 prochaines années** : celui de « *développer les deux sections de manière réfléchie et équilibrée, en améliorant les routes et l'accès aux services de proximité, en organisant les secteurs de la pêche et du tourisme, et en dynamisant l'agriculture dans le respect des ressources naturelles* ». Cet objectif est assorti d'orientations à suivre et d'un plan d'action détaillé (**cf. Chapitre 3 : Planification**).

D'autres étapes devront maintenant suivre, pour que la dynamique se renforce et mène à des résultats concrets et durables. Dans l'immédiat, l'étape suivante est de mettre les actions en œuvre, dans le respect des orientations prises par le CDC. Ce nouveau défi demandera une attention rigoureuse, surtout de la part de la Mairie et du CDC. Des indications sont données en ce sens, dans le **Chapitre 4 : Mise en œuvre du PCD**.

En résumé, le présent document est un guide, un document de référence, à suivre par tous pour le développement de l'Île de la Tortue. Il s'inscrit dans une nouvelle dynamique forte des acteurs communaux, à laquelle sont invités à se joindre les Institutions de l'Etat, la diaspora, les organisations, et toute personne intéressée au développement de l'île.

1 En effet, dès son Préambule, la Constitution est proclamée « *pour instaurer un régime gouvernemental basé sur les libertés fondamentales et le respect des droits humains, la paix sociale, l'équité économique, la concertation et la participation de toute la population aux grandes décisions engageant la vie nationale, par une décentralisation effective* ».

2 Cf. 5 décrets sur la décentralisation votés en 2006 par le Gouvernement de transition – en particulier celui sur l'Organisation et le Fonctionnement des Communes. Ces décrets ouvrent les compétences des collectivités territoriales en leur *transférant des responsabilités et une autonomie en termes de conception et de gestion du développement* dans de nombreux domaines. Ce sont aussi ces décrets qui, les premiers, offrent à chaque Commune de la nation de *se doter d'un Plan de Développement élaboré de façon participative*.

HISTORIQUE ET BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE

➤ Les premiers habitants de l'île étaient les **Taïnos**. Jusqu'à l'arrivée de Christophe Colomb, ceux-ci avaient surnommé leur île « Kahini ». Les Taïnos vivaient alors principalement d'agriculture (patates douces, tabac, arachides, maïs, ananas et surtout, manioc), et accessoirement de chasse aux petits rongeurs et de pêche. Ils étaient notamment installés dans les environs plus fertiles d'Aux Plaines (à l'est)³.

1492 marqua le **débarquement des Espagnols en Hispaniola** (la Grande île juste en face). C'est à cette époque que l'île de la Tortue reçut son nom, en raison de sa forme vue du large. En quelques années, les colons espagnols entraînèrent l'extinction de la race Taïnos dans toute Hispaniola.

➤ Mais c'est surtout à partir de 1629 que l'île de la Tortue entra dans l'histoire (et dans les légendes). A l'époque, l'Espagne régnait sur de nombreuses colonies en Amérique du Sud. Les Espagnols se heurtèrent aux **flibustiers** : des pirates français, anglais et hollandais, qui choisirent l'île de la Tortue comme base pour piller les galions commerciaux en route vers l'Espagne. Les flibustiers étaient soutenus par leurs pays, pour qui l'Espagne était un concurrent commun.

La zone de Basse Terre (dans le sud-est de l'île), avec son mouillage naturel, fournissait un repaire idéal pour les flibustiers – le meilleur des Caraïbes.

Avec eux cohabitaient des **boucaniers** (qui parfois étaient des anciens flibustiers repentis) : ceux-ci s'étaient installés sur La Tortue pour la chasse des cochons et bœufs sauvages. Ainsi se développa une petite colonie, point de ralliement et de ravitaillement pour des flibustiers, boucaniers, corsaires, colons et esclaves. Ils s'organisèrent petit à petit sous le nom de « **Frères de la côte** ».

Parmi les Frères de la côte se trouvait **François Le Vasseur**, qui prit le contrôle de l'île en 1640 pour le roi de France Louis XIII, avec le titre de gouverneur. C'est lui qui fit ériger le Fort de la Roche, non loin de Basse-Terre (voir p. 78). En 1665, l'ex-flibustier **Bertrand d'Ogeron** fut nommé par Louis XIV nouveau gouverneur « de l'île de la Tortue et de Saint-Domingue ». Il fit grandement avancer la colonie française en tentant de l'organiser, de l'étendre sur la Grande Terre et de la sédentariser. C'est ainsi que l'île joua un rôle clé dans la colonisation française de « Saint-Domingue », qui deviendra la plus riche colonie française au 18^{ème} siècle.

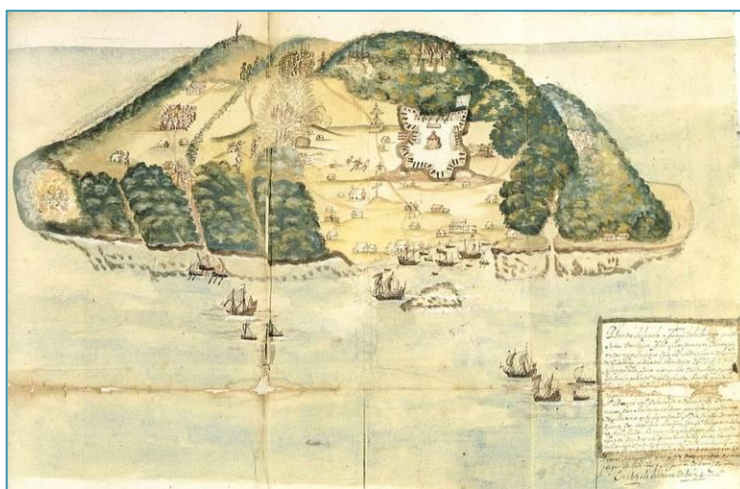


Photo 1: Dessin de l'île de la Tortue à l'époque des Frères de la Côte, au 17^{ème} siècle. On peut notamment deviner la zone de Basse-Terre au sud-est, et le Fort de la Roche.

³ Les sources et l'illustration pour ce chapitre *Historique* sont essentiellement : l'article « *Île de la Tortue (colonie française)* » sur la page http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_l'île_de_la_Tortue, qui est très étoffé et renvoie à ses nombreuses sources ; et le livre *La Tortue, une île à la croisée des chemins*, A. Edmond, 2008, p. 19 et suivantes. Par ailleurs, ce dernier livre comprend également de nombreuses descriptions intéressantes sur tous les aspects de la vie quotidienne sur l'île.

➤ **Au début du 18^{ème} siècle**, cette évolution de la colonie française entraîna en même temps la fin de l'âge d'or de la flibuste. L'île de la Tortue comptait alors environ 1 500 habitants, pratiquement tous blancs. Elle servit encore de refuge lors de la période révolutionnaire, à la fin du siècle. Mais déjà, rien ne pouvait empêcher son déclin progressif.

A partir de cette époque, et encore plus à partir de l'indépendance d'Haïti en 1804, l'île de la Tortue s'est retrouvée progressivement dans une **situation de quasi-autarcie**.

Quelques éléments remarquables, surtout au cours du 20^{ème} siècle, furent notamment :

- l'augmentation de la population : *de nombreux habitants du Nord-Ouest* sont venus s'installer sur l'île (notamment lors de périodes de sécheresse qui ont sévi dans le Bas-Nord-Ouest. Voir p. 24 et 65) ;
- en parallèle, la *progressive déforestation de l'île* (bien qu'elle ait déjà commencé au 18^e siècle, pour des besoins militaires⁴) et le commerce du charbon.
- il faut aussi mentionner la *période du Père Riou*, qui a insufflé un certain élan à l'île à partir de 1942 jusqu'à son départ sous la dictature en 1969 (voir notamment les chapitres santé, éducation, vie associative).
- le développement d'*échanges commerciaux et migratoires*, notamment avec Cuba, les Bahamas, les îles Turks et Caïcos... Toutefois, ces échanges ont de nouveau fortement diminué depuis une dizaine d'années (en raison de l'intensification des contrôles).

➤ **Aujourd'hui**, l'île vit dans **une situation difficile à tout point de vue**. Surtout, elle se sent oubliée du reste du pays : de fait, les interventions de l'Etat y sont presque inexistantes. L'Etat serait d'ailleurs bien en peine de mener des actions en connaissance de cause, car de nombreuses enquêtes réalisées sur le Nord-Ouest font souvent l'économie de déplacements sur l'île. Dès lors, de nombreuses cartes et statistiques nationales en donnent une représentation erronée ou très lacunaire – ou l'assimilent simplement au reste du Haut Nord-Ouest (pourtant fondamentalement différent)⁵.

L'île est en réalité plus complexe et diversifiée qu'il n'y paraît – comme cela ressortira tout au long du diagnostic. Par exemple, alors que la zone centrale-est de l'île offre quelques services (limités) à la population des environs, tout le reste de l'île en est presque totalement dépourvu, et y répond par des dynamiques communautaires relativement plus fortes.

Un autre exemple tient à la première impression qu'on se fait de l'île de la Tortue en voyant certaines belles maisons ; mais celles-ci sont en fait très minoritaires. Par ailleurs, l'île est très dépendante de la Grande Terre et de la diaspora (en raison de sa difficulté à produire ses propres richesses).

Pourtant, malgré des clichés souvent caricaturaux, l'île a **plusieurs atouts**, parmi lesquels une population jeune et accueillante, de beaux paysages et de grandes possibilités maritimes... mais qui se heurtent à de trop nombreux obstacles.

➤ Les besoins et les attentes des Tortugais sont tellement nombreux qu'on ne saurait par où commencer... Pour y répondre au mieux, une meilleure connaissance de l'île et de ce que veulent ses habitants est indispensable. C'est précisément ce que la population tortugaise propose à travers ce document et la nouvelle dynamique engagée sur l'île.

⁴ *Diagnostic agricole du Nord-Ouest*, MARNDP, 1998, p. 82.

⁵ Par exemple, de nombreuses cartes indiquent souvent à tort « La Tortue » ou « les Plaines » comme chef lieu ; il arrive aussi qu'elles parsèment l'île de plusieurs routes ou rivières... alors qu'il n'y en a pratiquement aucune (pas de rivières, et 1 seule piste). Enfin, il arrive fréquemment de trouver des statistiques du pays, mentionnant « *données indisponibles* » pour La Tortue.

1 METHODOLOGIE

Méthodologie : Approche générale

La démarche d'élaboration du Plan Communal de Développement a suivi la méthodologie préconisée par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)⁶. Cette méthodologie consiste en 3 étapes :

- 1) la phase préparatoire (ci-dessous),
- 2) le diagnostic communal (p. 14),
- 3) l'élaboration du Plan Communal proprement dit (ou Planification, p. 16).

Deux principes directeurs ont guidé la démarche au cours de ces étapes :

- **La primauté de l'échelon communal.** La démarche a bien sûr tenu compte des sections communales, mais en veillant à ce qu'elles restent totalement intégrées à l'approche communale, sans la morceler. Ainsi, toute la dynamique et le PCD restent cohérents, inscrits dans une vision communale.
- **le rôle central du CDC** (et, dans une moindre mesure, des 2 CDSCs) comme organe représentatif de la commune et responsable des orientations.

1.1 Phase préparatoire

➤ *Adhésion, formation, sensibilisation et responsabilisation des acteurs du PCD*

Le processus a été initié par la Mairie de l'Île de la Tortue en février 2012, après avoir obtenu l'adhésion des acteurs partenaires de la démarche : l'appui technique d'Initiative Développement (ID), le soutien financier du FAES et de l'Union Européenne, la collaboration des membres des 2 CASECs de la Commune ainsi que de la Direction départementale de la Planification.

La phase préparatoire a ensuite commencé avec la formation des Maires, cadres de la Mairie, CASECs et ASECs sur les objectifs du PCD, et plus largement les concepts du développement local. Les participants ont ainsi reçu les éléments clés pour porter la démarche devant les citoyens.

La Mairie a procédé au lancement officiel de la démarche en mai 2012, avec une large assistance de citoyens et représentants de la société civile. Cette inauguration a immédiatement été suivie par des séances d'information et sensibilisation sur tout le territoire communal. Dans cette phase, l'engagement sur le terrain des Maires, CASECs, ASECs a été crucial pour montrer le sérieux de la démarche, jusqu'aux extrémités est et ouest de l'île.

Enfin, la communication s'est aussi faite à travers la diffusion d'émissions de radio hebdomadaires, durant toute la période des ateliers participatifs et de validation du document final. Les émissions ont été enregistrées avec la participation de citoyens et acteurs de la démarche : les activités réalisées et à venir y étaient présentées ainsi que l'avancement du diagnostic et les orientations prises. Les émissions

⁶ Guide Méthodologique sur le Plan Communal De Développement, MPCE, version 2010, actualisée en 2012.

La méthodologie s'est aussi appuyée sur les expériences de PCD des communes de Jean Rabel, Bombardopolis, Môle Saint-Nicolas et Saint-Louis du Nord, réalisées précédemment avec l'appui technique d'ID et de son partenaire ADEMA.

ont été diffusées chaque lundi en direct sur toute l'île grâce à une station radio locale (la seule active à l'époque) et la radio départementale de Port-de-Paix ; et rediffusées chaque jeudi. Elles ont joué un rôle important pour montrer la consistance de la démarche, son ampleur, sa recherche d'impartialité, et l'implication de tous.

➤ Constitution des CDC et CDSCs

C'est aussi durant cette phase préparatoire que se sont constitués, en parallèle, les **2 Conseils de Développement des sections communales (CDSCs)** et surtout, le **Conseil de Développement Communal (CDC)**, comme organe central qui a mené la démarche d'élaboration du PCD.

Les 2 CDSCs ont été constitués en premier lieu, tout en respectant le décret de 2006 sur l'organisation et le fonctionnement des Sections Communales. Ce sont les organisations de base et les différents groupes de la société civile qui ont eux-mêmes désigné leurs représentants : ils l'ont fait après consultation de leurs membres, qui ont signé une lettre d'engagement confirmant le choix de leur représentant. Ceux-ci ont participé à plusieurs journées de formation sur leur rôle et leur fonctionnement, ont élu leur Comité Directeur, et élaboré leur règlement interne.

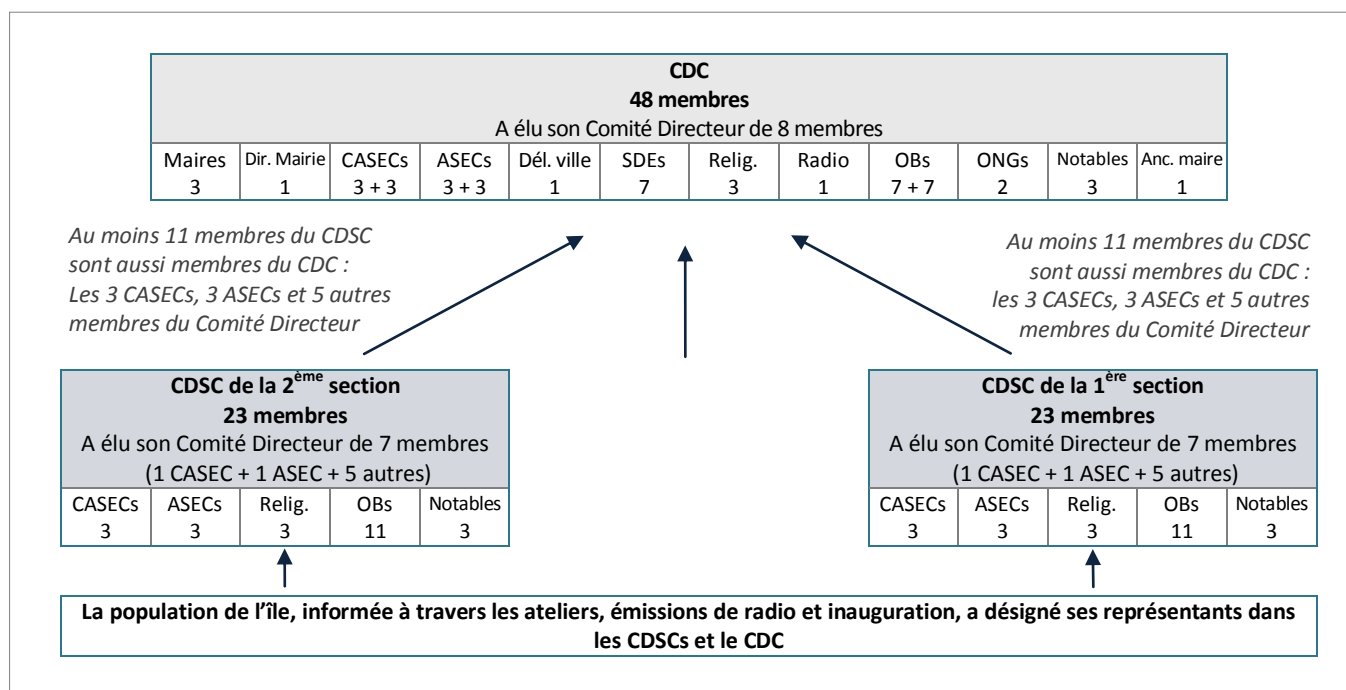


Figure 1 : Présentation du mode de constitution des 2 CDSCs et du CDC de l'île de la Tortue (mai-juillet 2012).

Au final, conformément au Décret de 2006, le CDC est composé de :

- représentants de chaque collectivité territoriale (Maire et Directeur de la Mairie, CASECs, ASECs, Délégué de ville)
- représentants de chaque service déconcentré (Etat Civil, Justice de Paix, ONI, PNH, DGI, UCS, Protection Civile)
- représentants des secteurs organisés (tendances religieuses, radio/presse, OBs, organismes de développement)
- trois notables, désignés par les autres membres
- le dernier ancien président du CDC

Le CDC a ensuite été constitué en juillet 2012, dans le respect du Décret de 2006 sur l'Organisation et le Fonctionnement des Communes, et des indications du Guide méthodologique du MPCE. Il est composé de plusieurs membres délégués des 2 CDSCs, auxquels se sont ajoutés d'autres membres (des OBs parmi les plus représentatives au niveau communal, ainsi que les Magistrats, les services déconcentrés de l'Etat, etc). Les membres ont également élu leur Comité Directeur et élaboré leur règlement interne (*voir en Annexe*).

Tant au niveau des CDSCs que du CDC, les membres ont cherché un **équilibre entre les représentations homme/femme/jeune**. Certes, il n'y a finalement que 10 femmes sur 48 membres dans le CDC, mais cette proportion ne pouvait être plus grande : 29 parmi les postes à assigner sont, de fait, occupés par des hommes (magistrats, CASECs et ASECs, représentants des services déconcentrés...). Dès lors, les représentations ont été, autant que possible, assignées à des femmes dans les secteurs restants.

Comme le montre le schéma, **les CDSCs et le CDC ont une étroite interconnexion entre eux**. Les membres des CDSCs peuvent ainsi relayer les informations vers le CDC, et inversement. Des réunions préliminaires peuvent toujours se faire au niveau des CDSCs (beaucoup plus accessibles pour les membres des zones reculées) ; mais **le niveau du CDC reste incontournable pour élaborer et suivre la stratégie communale**.

1.2 2^{ème} Phase : Diagnostic communal

Cette phase a servi à identifier les potentialités et contraintes du territoire. La réalisation du diagnostic peut être décomposée en deux parties (qui se complètent mutuellement):

- un **diagnostic technique** (aussi appelé descriptif),
- un **diagnostic participatif**, qui est le résultat de nombreux ateliers, et fait ressortir davantage le ressenti et les perceptions de la population.

1) *Le diagnostic technique*

Ce diagnostic, avec l'appui d'Initiative Développement, a inclus plusieurs aspects :

- Des **enquêtes** sur tout le territoire, avec 3 enquêteurs répartis par zones. Cette enquête a couvert de nombreux secteurs, en particulier : les lieux touristiques et de loisirs, les déplacements de personnes (migrations), les lieux religieux, les écoles, les dispensaires, les agents de santé et matrones, les organisations de base, les questions de pêche et de transport maritime... Une enquête distincte a également couvert les questions d'eau et assainissement : sources, captages, réseaux, latrines, etc.
- Un **recensement de la population** : en l'absence de chiffres clairs (les derniers remontent à 2003), 29 enquêteurs connaissant bien les habitations ont réalisé un recensement simple de la population. L'approche a été préparée au préalable avec les Maires, CASECS, et l'Officier de l'Etat civil.
- La **revue de littérature**, sur la base des écrits disponibles aux niveaux local, départemental et national (concernant notamment les statistiques nationales, l'agriculture, l'énergie, etc).
- La **cartographie**, sur la base des données existantes du CNIGS et des relevés GPS des enquêteurs.
- De multiples **consultations et entretiens**, aux niveaux local, départemental et national.

Les informations de ce diagnostic ont été vérifiées par les acteurs concernés, et validées par le CDC.

2) Le diagnostic participatif

Cette partie du diagnostic s'est déroulée en parallèle à la partie technique et à la constitution des CDSCs, de juin à août 2012. Elle a consisté en de nombreux ateliers à différents niveaux géographiques (habitations – section – commune), ainsi que plusieurs ateliers sectoriels avec des participants spécialisés.

La méthode utilisée pour la majorité des ateliers (les ateliers « géographiques ») est basée sur **l'outil FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces**⁷. Il s'agit d'une méthode facile à comprendre pour les participants, permettant de brasser tous les secteurs de la vie communale (divisés au nombre de 16⁸). Dans chaque atelier, ces 16 secteurs ont été répartis en 4 sous-groupes, constitués selon les sujets que les participants maîtrisaient le mieux ; les analyses étaient ensuite retravaillées en séance plénière.

Les ateliers de diagnostic se sont déroulés dans l'ordre suivant :

- Ateliers avec la population : ils ont été réalisés dans presque toutes les habitations de la commune (certaines habitations se sont regroupées pour un même atelier). Ce niveau d'atelier est essentiel pour que les gens participent à la démarche, puissent exprimer leur point de vue. Les CASECs et ASECs jouent un rôle indispensable pour mener ces ateliers. A ce niveau des habitations, la méthode a été simplifiée : elle s'est limitée à chercher les forces et faiblesses (incluant respectivement les opportunités et menaces), la rendant plus accessible à la population.
- Ateliers de sections : Ces ateliers ont rassemblé une trentaine de participants dans chaque section communale. Il s'agit des membres des CDSCs, ainsi que de personnes ressources qui avaient participé aux ateliers dans les habitations. Pour le bon déroulement de la démarche, le choix des invités a été crucial : l'équipe technique a veillé à ouvrir les invitations au maximum et en toute neutralité, en complétant les listes proposées par les autorités locales.
- Atelier communal : cet atelier a constitué la clôture (ou bilan) de toute cette phase de diagnostic participatif. Ici aussi (et durant toute la suite du processus), la liste des participants a été cruciale, et a été dressée de manière ouverte. Cet atelier s'est clôturé sur l'identification des FFOM majeures (présentées p. 81) : c.à.d. la sélection par ordre d'importance des forces, faiblesses, opportunités et menaces principales de la commune, selon les participants.

Enfin, 5 ateliers sectoriels ont été réalisés : concernant l'agriculture, la pêche et le transport maritime, l'éducation, la santé, et les institutions de la commune. Ils ont rassemblé plusieurs techniciens ou spécialistes du secteur, et quelques membres des directions départementales. Concernant l'accès à l'eau et l'assainissement, des ateliers approfondis avec les acteurs concernés avaient déjà été organisés fin 2011 avec ID : leurs résultats ont été intégrés dans les réflexions, et dans le présent document. Enfin, notons que ces ateliers sectoriels n'ont pas porté uniquement sur le diagnostic, mais aussi sur les orientations à prendre et les actions à planifier (voir paragraphe ci-dessous : Planification communale).

⁷ Aussi connu comme *SWOT*, en anglais. En créole, les termes utilisés sont Fòs, Feblès, Chans, Malè pandye.

⁸ Les secteurs analysés ont été les suivants, répartis en 16 thèmes : Environnement ; Education ; Santé ; Routes et communications ; Transports maritimes ; Carrières, énergie et courant ; Eau ; Culture, sport et loisirs ; Organisations ; Droits humains, justice et sécurité ; Agriculture ; Elevage ; Pêche ; Commerce ; Tourisme ; Artisanat.

Participation aux ateliers de <i>diagnostic</i> et de <i>planification</i> ⁹	
30 journées d’atelier ont eu lieu au cours de la démarche d’élaboration du PCD:	
16 ateliers dans les habitations des 2 sections:	107 participants en moyenne, dont 55% de femmes <i>Total de plus de 1 700 personnes au cours de cette première série d’ateliers avec la population. Cela représente 1 adulte sur 12, soit 20% des familles qui ont participé directement aux ateliers.</i>
2 ateliers au niveau des sections : (ateliers de 2 jours)	32 participants en moyenne, dont 33% de femmes (membres des CDSCs principalement + personnes ressources des habitations)
5 ateliers sectoriels : (sur l'agriculture, la pêche et transport maritime, l'éducation, la santé, les institutions)	12 participants en moyenne (total de 59 spécialistes : agronomes, pêcheurs, inspecteurs, directeurs, autorités, médecin, responsables de dispensaires, etc)
3 ateliers au niveau de la commune : (de 1 ou 2 jours : diagnostic communal, vision, tableau d’actions)	37 participants en moyenne, dont 26% de femmes (membres du CDC principalement + quelques membres des CDSCs et autres personnes ressources)

Tableau 1 : Participation aux ateliers de diagnostic et de planification réalisés dans le cadre de la démarche de PCD de l’île de la Tortue (de juin à septembre 2012). La liste des participants aux ateliers *communaux* se trouve en Annexe.

1.3 3^{ème} Phase : Planification communale

Cette phase de planification suit logiquement les ateliers de diagnostic, et s’appuie sur leurs enseignements. Les 2 ateliers de planification se sont déroulés en septembre 2012, durant les weekends. Une cinquantaine de participants étaient présents chaque fois : membres du CDC et des CDSCs, et quelques personnes ressources additionnelles pour compléter les réflexions. Le travail de chaque atelier s’est déroulé d’abord en sous-groupes, et ensuite en séance plénière.

- Atelier vision et objectif (1 jour) : La *vision* a été formulée à partir des propositions des 4 sous-groupes, puis traduite en français. Elle repose sur la valorisation des forces actuelles de l’île, et représente l’identité de la commune telle que ses habitants veulent la voir dans 25 ans. *L’objectif* à réaliser pour les 3 prochaines années a fait l’objet d’une autre réflexion : c’est la première étape qui mènera à la réalisation de la vision (*voir p. 84*).
- Atelier plan d’action (ou tableau synoptique – 2 jours) : les actions ont été réfléchies de manière à répondre aux problèmes identifiés comme prioritaires. Pour ce faire, les participants se sont appuyés sur les travaux précédents, qu’ils avaient en leur main : tableaux de FFOM, analyses du diagnostic, et conclusions des ateliers spécifiques. Les actions ont été charpentées en 4 axes : programme territorial, économique, social et institutionnel (comme préconisé par le MPCE, et de manière semblable au Plan Stratégique de Développement d’Haïti - *voir p. 96 et 108*). Les débats ont aussi fait ressortir les grandes orientations du PCD dans chaque secteur (*p. 85*).

Les avancées de chaque atelier ont toujours été communiquées le lundi suivant au cours de l’émission de radio hebdomadaire, avec la participation des membres du CDC et des réactions éventuelles des auditeurs.

⁹ Ces ateliers n’incluent pas les journées de formation et de constitution du CDC et des CDSCs – qui ont consisté en au moins 2 jours pour chaque niveau.

Restait alors un travail d'élaboration du plan d'investissement triennal. Ce travail a été commencé lors du dernier atelier ; mais face à la technicité de la tâche, les membres du CDC ont sollicité ID pour préparer le travail et le soumettre lors de la séance de validation. Cette amorce du travail avec le CDC a cependant été décisive : elle a contribué à conscientiser les participants sur le fait que le financement du PCD ne va pas de soi.

1.4 Validation et inauguration

Une première ébauche du PCD a été remise aux membres du CDC en janvier 2013, leur donnant ainsi 3 semaines pour faire leurs commentaires. Cette remise du travail rédigé a recueilli un grand intérêt de la part des membres du CDC : elle a été essentielle pour que tous s'approprient et vérifient le travail accompli. La **séance de validation** avec le CDC et plusieurs personnes ressources a permis de corriger le diagnostic sur quelques points, et de valider le plan d'action, les grandes lignes d'orientations et le plan d'investissement. Le document ainsi corrigé a pu être remis à la Mairie et présenté à la Direction Départementale de la Planification, avant d'être imprimé en début mars 2013.

Selon la planification des autorités communales et du CDC, le document définitif de PCD aura ainsi été inauguré en mars 2013, en un endroit ouvert pouvant accueillir un large public tortugais. La grande implication de la société civile et son rôle important auront été démontrés à travers plusieurs interventions, en la présence de plusieurs autorités du département.

Enfin, un **arrêté communal** officialisant l'existence du CDC et du PCC devrait être préparé et publié au cours du même mois. Leur rôle essentiel dans la dynamique communale sera ainsi reconnu à son juste titre : en effet c'est le PCD qui servira de guide pour le développement de la commune dans les 3 prochaines années ; et le CDC qui continuera de jouer un rôle central pour suivre sa mise en œuvre (*voir p. 111 sur ce rôle du CDC*).

Sur ces bases, pourra ainsi commencer la phase de communication et de mise en œuvre.

1.5 Difficultés rencontrées, limites de la méthode

Plusieurs éléments doivent être mentionnés ici :

- *Les dimensions de la commune et l'intensité de la démarche* : l'île est très étendue, et les réunions ont été exigeantes pour la majorité des participants (ils ont aussi d'autres occupations, et viennent de loin). Aussi, le choix du lieu de réunion est toujours problématique (Aux Palmistes est souvent imposé par certains, mais loin d'être idéal pour la majorité. Mare Rouge et Montry offrent parfois l'alternance). Ceci nuit à la participation des membres plus éloignés, ou de certains (minoritaires) moins engagés.
- *La participation des femmes* : Elles ont constamment été sollicitées et ont montré leur volonté de participer au PCD. Elles ont ainsi été nombreuses dans les ateliers d'habitations, ce qui montre leur volonté de changer les choses et d'être prises en compte. Par contre, les femmes restent très sous-représentées aux niveaux des sections et de la commune (*voir Tableau 1, ci-dessus*). Un obstacle majeur à leur présence est que toutes les autorités en place sont exclusivement des hommes.

A contrario, le sentiment de n'avoir rien à perdre sur une île aux conditions difficiles (pour les plus éloignés, les jeunes ou les femmes), et la conscience des potentialités de la démarche semblent être des motivations fondamentales pour certain(e)s, décidé(e)s à faire avancer les choses.

- *Le changement du conseil communal* : intervenu en début octobre 2012, ce changement à la fin de la démarche d'élaboration du PCD a nécessité que les nouveaux maires s'approprient pleinement l'instrument, ainsi que l'articulation avec le CDC et les autres acteurs communaux.
- *La quasi absence de données relatives à l'île*, et le manque de connaissance sur celle-ci de la part des responsables de la « Grande Terre » : la majorité des informations départementales et des statistiques nationales sont soit inexistantes pour La Tortue (« *informations non disponibles* »), soit erronées, soit basées sur des idées préconçues. Ce constat démontre à lui seul la situation d'abandon de l'île.
- *La complexité de la démarche* : elle n'est pas évidente car elle utilise des méthodes d'analyse nouvelles pour les citoyens de l'île. Par exemple, la méthode des *arbres à problèmes* n'a pas été utilisée, car jugée trop complexe. Elle a été avantageusement remplacée par des questions adaptées au cas par cas, et par une attention constante aux participants, afin de faire ressortir leurs idées au maximum.
- *La difficile priorisation et planification* : cette difficulté s'observe dans le chapitre Planification : *tout* semble prioritaire pour les Tortugais. Deux explications peuvent être proposées :
 - 1) La situation de l'île est *effectivement* difficile à de nombreux égards (*voir le Diagnostic*).
 - 2) Les habitants de l'île ne sont pas habitués à planifier autant d'actions à moyen-long terme.
 Les prochaines années leur permettront certainement de se familiariser avec le PCD et de gagner de l'expérience en priorisation et planification.
- On rejoint ainsi le dernier point, probablement **le plus important : la nouveauté de la démarche**. La dynamique autour du PCD a été la première expérience participative aussi large menée dans la commune. Difficile donc pour les participants de comprendre tout de suite la démarche, les rôles de chacun, la portée du PCD... Pour cela, les CTs, le CDC et les CDSCs ont reçu des formations et un encadrement jusqu'à ce qu'ils se soient appropriés pleinement le processus.
- L'apprentissage de cette nouvelle dynamique communale n'est donc pas évident, et prend du temps à se mettre en place. Aujourd'hui, on ne peut qu'**encourager tous les acteurs communaux à défendre et s'impliquer dans la réalisation du PCD**. Mais surtout, c'est à la Mairie de collaborer avec tous et de le mettre en œuvre : car le PCD devient son unique document de référence en termes de planification, et **la Mairie est responsable de sa bonne application**.

2 DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE

2.1 Présentation du territoire et sa population

1) Localisation de l'Île de la Tortue : une commune très isolée

➤ **Carte 1** : L'île de la Tortue est une commune de la République d'Haïti - qui fait **partie des Caraïbes**.

Il est important de bien situer Haïti par rapport aux pays voisins des Caraïbes, car les habitants de l'île de la Tortue développent de nombreuses relations (souvent informelles) avec ces autres îles.



Carte 1: Carte des Caraïbes (carte extraite d'*Atlas Caraïbes*).

Haïti se trouve au cœur des Caraïbes ; elle partage la même île que la République Dominicaine.

- À l'Est se trouve la *République Dominicaine*. Ce pays voisin se trouve sur la même île qu'Haïti - communément appelée Hispaniola. Haïti couvre un tiers de l'île, côté Ouest.
- Au Nord se trouvent *les Bahamas*. Ce sont les îles les plus proches de l'Île de la Tortue, en particulier *Great Inagua*, au sud de l'archipel (à environ 110 km au nord de La Tortue). La capitale Nassau est située à environ 600 km plus au nord-ouest.
- Au Nord-Est : Les *Îles Turques et Caïcos*, territoire britannique d'outre-mer.
- Plus au Nord : La *Floride*, Etat du sud des Etats-Unis, avec sa grande métropole Miami à sa pointe Sud.
- À l'Ouest : *Cuba*.
- Les autres îles et territoires voisins d'Haïti (avec lesquels les Haïtiens – et en particulier les Tortugais connaissent toutefois moins d'échanges) sont notamment : la Jamaïque, Porto Rico, les différents territoires des Petites Antilles, de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale.

➤ **Carte 2 : Localisation de l'Île de la Tortue par rapport au reste du pays.**

L'Île de la Tortue se trouve au nord du pays. Elle est séparée du reste du pays par le *Canal de la Tortue* : celui-ci est large de 8 à 15 km selon les endroits.

Les Tortugais (habitants de La Tortue) ont coutume d'appeler le reste du pays « *la Grande Terre* ».



Carte 2: Localisation de la commune de l'Île de la Tortue dans le pays.

La Tortue est l'une des 3 principales îles que compte Haïti. Dans l'ordre, de la plus grande à la plus petite :

- *L'Île de la Gonâve* : 690 km² pour environ 83 000 habitants¹⁰. Elle est composée de 2 communes (elles-mêmes subdivisées en un total de 11 sections communales).
- *L'Île de la Tortue* : 180 km² pour environ 45 000 habitants. Elle forme une commune subdivisée en 2 sections communales. Elle est longue de 37 km, et large de 7km.
- *L'Île à Vache* : 46 km² pour environ 15 000 habitants (commune comptant 1 seule section communale).

Le moyen d'accéder à l'Île de la Tortue est généralement **par bateau, depuis Port-de-Paix** (pour se rendre vers l'ouest et le centre de l'île) ; **ou depuis Saint-Louis du Nord** (pour se rendre vers l'est de l'île, notamment à son chef-lieu Aux Palmistes). Pour ces traversées, il faut compter environ 50 minutes de voilier.

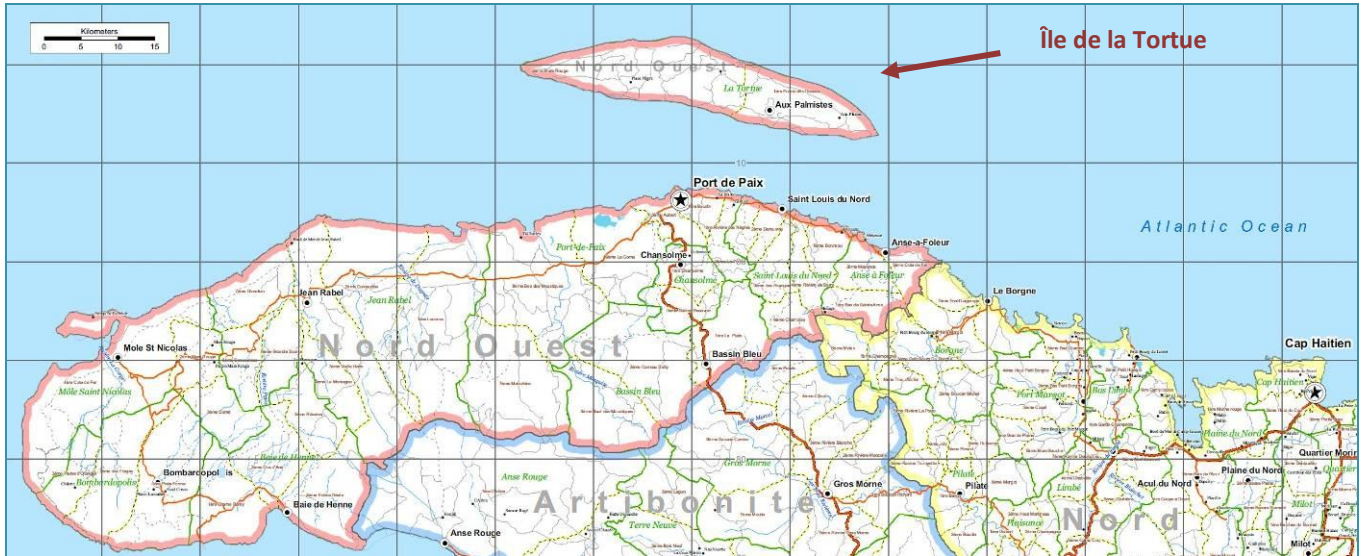
Plus à l'est (dans le département du Nord) se trouvent **Le Borgne** et surtout **Cap Haïtien**, la 2^e ville du pays. Il faut environ 12 heures de voilier pour relier Cap Haïtien depuis l'Île de la Tortue (voir *Transports p. 53*).

¹⁰ Données IHSI, 2012. Pour l'ensemble du pays, la superficie est de 27 750 km² pour environ 10 millions d'habitants.

➤ **Carte 3 : Localisation de l'île de la Tortue par rapport au département du Nord-Ouest.**

Le Département du Nord-Ouest est l'un des 10 départements du pays.

L'île de la Tortue est l'une des 10 communes du département. Avec ses 180 km², elle représente environ 1/12^{ème} de la superficie du département (2 102,88 km²).



Carte 3: Localisation de l'île de la Tortue par rapport au département du Nord-Ouest.

Le département du Nord-Ouest est délimité en rose. Il comprend 9 autres communes, délimitées par les lignes vertes (Môle Saint-Nicolas, Bombardopolis, Baie de Henne, Jean Rabel, Port-de-Paix, Bassin Bleu, Chansolme, Saint-Louis du Nord, Anse-à-Foleur). Cap Haïtien se voit aussi à droite de la carte (à l'Est), dans le département du Nord (Source : Carte extraite de Minustah, 2008).

La Commune de La Tortue fait face aux communes de **Port-de-Paix** (chef-lieu et ville principale du département) et **Saint-Louis du Nord** (autre ville importante du département, considérée comme un « pôle local de développement »). Son extrémité Est se trouve en face de la commune d'**Anse-à-Foleur**.

Par contre, les communes du « Bas Nord-Ouest » sont plus distantes, et les échanges entre ces communes et l'île de la Tortue sont nettement moindres.

➤ Enfin, mentionnons que la commune de l'île de la Tortue fait partie de l'**arrondissement de Port-de-Paix** (lequel regroupe trois autres communes : le chef-lieu Port-de-Paix, Bassin Bleu et Chansolme).

➤ **Conclusion sur la localisation de l'île de la Tortue : une commune très isolée.**

L'éloignement de l'île de la Tortue a un très fort impact sur la vie de ses citoyens, en effet :

- le Nord-Ouest est l'un des départements les plus reculés du pays ;
- l'île de la Tortue est elle-même une *commune très inaccessible du département*, du fait de sa séparation par la mer et du transport mal organisé pour y arriver.

Ce double facteur d'éloignement a **pour effets** :

- une *méconnaissance* (ou manque de considération) de la situation de l'île de la part des dirigeants et citoyens de la « Grande Terre »,
- la *réticence des institutions et organisations* à venir y travailler,
- un *développement moindre* qui en résulte, par rapport à de nombreuses autres communes,
- un très fort *sentiment d'éloignement et d'abandon des Tortugais* par rapport au reste du pays.

2) Sections communales et habitations

La commune est subdivisée en **2 sections communales** :

- la 1^{ère} à l'est, dénommée Pointe-des-Oiseaux ou parfois, du nom de son chef-lieu, Aux Palmistes ;
- la 2^{ème} à l'ouest, appelée Mare Rouge.

La commune compte également au moins **24 « Grandes Habitations »**. Ces habitations comprennent elles-mêmes un grand nombre de *localités* (voir Tableau 2 et Carte 4 ci-dessous).

La 2^{ème} section est un peu plus grande et plus peuplée que la 1^{ère} section. D'emblée, notons aussi que la 2^{ème} section est moins favorisée, à de nombreux points de vue (mais cela n'est que relatif, car la 1^{ère} section souffre également d'un grave manque de développement). Cela sera détaillé à plusieurs occasions dans les prochains chapitres (éducation, accès à l'eau, services de l'Etat...)

1 ^{ère} Section communale			2 ^{ème} Section communale		
11 Grandes habitations	67 Localités	67	13 Grandes habitations	123 Localités	123
Tête de l'Île	Tête de l'Île	1	Mare Rouge	Fond Cullèse, Timothée, Monder, Ravine Avocat, Cloris, Source Dalle, Dame Marie, Cajoux Sèche, Nan Dada, Anba Ban, Nan Portrel, Clermesine, Manoir	13
Aux Plaines	Nan Pois Doux, Nan Jeannot, Grand Carive	3	Mahé	Ti Mahé, Platon Corosse, Boucan Grotier, Source Lavaud, Nan Daré, Nan Boule, Nan Vilsaint, Nan Horat	8
Aux Figuiers	Roche Miraille, Carenage	2	Nan Dix-Huit	Morne Seli, Corosse Sèche, Haut Cannot, Trou Sardine	4
Basse-Terre	Nan Beaugé, Nan Siyo, Gros Sable, Nan Gomier, Nan Flora, Zon dlo Jako, La Croix, Casimir, Mòn Boule	9	Tamarin	Nan Monben, Nan Ikin, Savane Chwal (Cheval), Grand Grotte, Nestor, Nan Masure	6
Cayonne	Mapou, Bas morne, Moulin, Vieux-Fer	4	Rosolière	Ti Jonas, Nan Dajeune, Terre Blanche, Banane Cola, Elysée, Beris, Port Dieuseul, Sou Ban, Dalès	9
Jacquot	Mera, Source Avril, Pierre Cadet, Decouvri, nan Colon, Nan Moreau, Nan Claude	7	Méance	Binquette, Marre Berger, Mapon, Morose, Marre Terrien, Caril, Marre Sov, Tresor	8
Aux Palmistes (ou Palmistes)	Nan Ossé, Bas Marre, Source Citron, Derrière Café, Derrière Marre, Nan Cartel, Ravine Sèche, Batan	8	Montry	Terre Cassée, Nan Chapelle, Nan Dalès, Morne Bourique, Morne Permission, Voûte Kacho, Ti Paradis, Marre Jon, Nan Pierrot, Vielle Terre (Vye Tè), Ma Compagne, Dupuis, Morne Orisma, Nan 18	14
Tendron	Terre Glissée, Nan Plaine, Sou Ban, Dèyè Terre Glissée, La Visite, Herbe Verte, Nan Calebasse, La Rochelle, Nan Gwala	9	Servilly	Nan Tera, Ti Manbouko, Nan Corosse, Fond Zombie, Nan Zaboka (Avocat), Ravine Palmiste, Man Charles, Nan Cède, Magasin, Ban Brice, Ban Miel	11
Pagne	Castera, Nan Tchasou, Anba Figuier, Anndan Panj, Derrière Panj	5	Bois Chandelle	Man Bouko, Bakora, Savanne Chwal (Cheval), Bangad, Ban Pene, Anba Ban, Nan Gad, Sable Blanche, Twa Bout De Gayak, Ravine La Source	10
Nan Jacques	Herbe Marin, Herbe-Coq, Nan Besoin, Nan Toutout, Marre Café, Nan Cadet, Nan Citerne, Nan Sablée, Nan Médisant, Herbe Rasoir	10	Créasse	Bois Miel, Nan Ti Ban, Bilang, Trou Bœuf, Nan Figuier, Gounan, Herbe Cosse, Nan Marre, Barank, Haut Milot, Anba Ban	11
Anse Manchette	Pointe-des-Oiseaux, Port Jacques, Nan Lundi, Nan Gros Mangue, Nan Jean Bar, Grand La Cour, Nan Besoin, Nan Bayaronde, Lans Sou Kad	9	La Vallée	La Source, Nan Ffine, Terre Coton, Place Nègre, Nan Gris-Gris, Banbi, Bas Milot, Nan Danmis, Nan Miel, Nan Bouchi, Nan Karil, Eau Sallée, Source Campêche, Ti Bois Neuf, Nan Bellot, Trou Nanna, Nan Zapa, Nan Mechan	18
			Boucan Guêpe	Roche Pistache, Nan Raisin, Anba Ti Ban, Mouillage Anglais, Trou Voisin	5
			Pointe Ouest	L'Hopital, Eau Fond, Nan Gommier, Pointe Tibois, Voûte Tervil, Gran Gounan	6

Tableau 2: Liste des Grandes Habitations dans chaque section communale.

Ce même tableau dénombre *au moins* 190 localités dans la commune (Source: *Enquête ID 2012*). Toutefois, ce nombre de localités n'est pas exhaustif ; et le nombre de localités n'est pas nécessairement corrélé à la grandeur d'une habitation.

La **Carte 4** permet notamment de faire les observations suivantes :

- L'île de la Tortue est **une île très étendue** : 37 km de longueur (l'équivalent de la distance entre Port-de-Paix et Jean Rabel). Mare Rouge se trouve précisément en son centre.
- La plupart des habitations se trouvent **le long de la côte sud, et sur la crête de l'île** (à environ 300 m. d'altitude).
- **La limite officielle entre les deux sections** est tracée sur la carte : cette limite court le long d'un sentier partant de Pange vers le Nord de l'île. Toutefois, **cette délimitation officielle est très contestée**, tant par les habitants que par les autorités de l'île. D'après eux, la limite se trouve à Herbe Rasoir, entre Nan Jacques (1^{ère} section) et Mare Rouge (2^{ème} section) ; vers le Sud, elle descend jusqu'à l'extrémité Est de Ti Mahé. Dans le cadre de ce document, il a été choisi de ne pas reporter cette ligne de démarcation sur les cartes suivantes, en raison de la controverse à ce sujet.
- La superficie officielle est de 64,88 km² pour la 1^{ère} section, et 115,06 km² pour la 2^{ème}. Toutefois, la remarque faite au paragraphe précédent peut s'appliquer ici aussi.
- Les lieux reportés sur la carte et dans le tableau ci-dessus sont ceux retenus par les habitants et les autorités locales comme étant des « **habitations** » (ou aussi, « *grandes habitations* »). Leur nombre n'est pas identique par section : en effet il n'est lié ni à un statut officiel, ni au nombre d'ASECs. Il tient plus à la représentation des gens, à l'existence d'une structure importante (église, école, dispensaire,...), à une implantation historique, et/ou au nombre relativement élevé d'habitants. Par ailleurs, il peut arriver que certains considèrent une localité comme habitation, et inversement.

Le chef-lieu de la commune appelle également quelques observations. Il y a quelques années, il était considéré comme se trouvant à Pointe-des-Oiseaux¹¹. Aujourd'hui, il s'agit clairement d'**Aux Palmistes**, située plus haut sur la crête de l'île. Cette habitation rassemble le centre administratif et les services de l'Etat, les principales salles et infrastructures, ainsi que l'offre scolaire et médicale la plus grande de la commune. Pourtant, Aux Palmistes n'est pas l'habitation la plus peuplée de l'île (*voir Tableau p. 27*); et elle peut difficilement être considérée comme « bourg », étant donné sa nature encore très rurale. Par ailleurs, sa position à l'est fait qu'elle est très distante de nombreuses zones telles que Tamarin, Servily et au-delà.

3) Démographie, population et... jeunesse : une des communes les plus jeunes du pays

➤ En 2012, l'île de la Tortue comptait environ **45 000 habitants**¹².

Par rapport au département du Nord-Ouest et à ses 10 communes, l'île de la Tortue est la 5^{ème} commune plus peuplée, après Port-de-Paix, Jean-Rabel, Saint-Louis du Nord et Bassin Bleu.

¹¹ Cela explique pourquoi, sur de nombreuses cartes, Pointe-des-Oiseaux est le nom donné à la 1^{ère} section communale. Le choix de ce chef-lieu tenait probablement à sa position facilement joignable depuis Port-de-Paix. Pointe-des-Oiseaux a accueilli pendant un certain temps un bureau servant au préposé aux contributions ainsi qu'à l'officier de l'Etat civil. Il y avait également un tribunal et un centre de détention (*cf. La Tortue, une île à la croisée des chemins*, A. Edmond, 2008, p. 59).

¹² Concernant *l'origine des données démographiques de ce chapitre* : différentes sources ont été croisées :

- Les données démographiques concernant l'île de la Tortue (1^{ère} colonne du Tableau 3) proviennent toutes du *recensement réalisé par ID en juillet 2012*. Ce recensement a été effectué par une équipe formée de 29 enquêteurs et enquêteuses tortugais connaissant parfaitement les habitations et leurs limites. Ils ont relevé la population en distinguant les femmes, hommes, leur âge, et la quantité d'occupants par ménage et par maison. La marge d'erreur est estimée comme étant réduite, au regard du travail méticuleux effectué. Les données de ce recensement ont aussi été discutées avec l'Officier de l'Etat civil de la commune, dont il a reconnu qu'elles sont les seules disponibles et effectuées avec attention depuis plusieurs années.

- Les données concernant le Nord-Ouest et l'ensemble du Pays sont issues des estimations d'IHSI, « *Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimées en 2012* ». Ces données de 2012 sont des projections basées sur les résultats du recensement de la population de 2003. Enfin, concernant les 2 cases inférieures de ces 2 colonnes, elles sont reprises de *l'Inventaire des Ressources et Potentialités d'Haïti*, IHSI, 2005 (à défaut d'informations plus récentes pour ce type de données).



Carte 4 : Sections communales et grandes habitations.

Carte 4: Sections communales et grandes habitations de la Commune. (Source : Enquête ID 2012 et CNIGS)

A noter que la ligne de délimitation officielle entre les 2 sections communales (tracée ici telle qu'elle apparaît sur la plupart des cartes généralement disponibles) ne correspond pas à la localisation réelle des habitations qui en font partie : en particulier *Nan Jacques* est reconnu par toutes les autorités et la population tortugaises comme faisant partie de la 1^{ère} section. Cette ligne de démarcation officielle est très contestée par la population (voir page suivante).

Sur les prochaines cartes de ce document, cette ligne ne sera pas dessinée afin d'éviter des confusions sur la localisation des divers services et établissements.

Cette population est entièrement rurale : en effet l'île ne compte aucune véritable agglomération urbaine. De ce fait, on peut constater dans le Tableau 3 ci-dessous (*lignes en bleu*) que la densité de population est globalement comparable aux moyennes nationales. Mais cette densité est en fait supérieure dans la mesure où la population est très concentrée sur une fine bande de territoire, entre la crête et la côte sud de l'île (voir Carte 5 p. 27).

Caractéristiques (2012) ¹²	Ile de la Tortue	Département du Nord-Ouest	Pays
Population (en 2012)	45 313 hab.	695 502 hab.	10 413 211 hab.
Densité de population (totale)	252 hab/km²	331 hab/km ²	385 hab/km ²
Taux de population rurale	100 %	74 %	54 %
Densité de population en zone rurale	252 hab/km²	247 hab/km ²	211 hab/km ²
Densité de population en zone urbaine	Non applicable (absence de zone urbaine)	9 048 hab/km ²	11 625 hab/km ²
Taux de population ayant moins de 18 ans	52 %	41 %	42 %
Pourcentage de femmes	50,1 %	50,4 %	50,5 %
Taux moyen d'accroissement annuel depuis le recensement de 1982	2,6 %	2,9 %	2,5 %
Nombre estimé de personnes par ménage	5,3¹³	5,0	4,7

Tableau 3: Caractéristiques démographiques

On remarque notamment que le taux de *population jeune* (moins de 18 ans) est extrêmement élevé (*Données croisées : IHSI et ID 2012*)¹²

➤ Une des populations les plus jeunes du pays

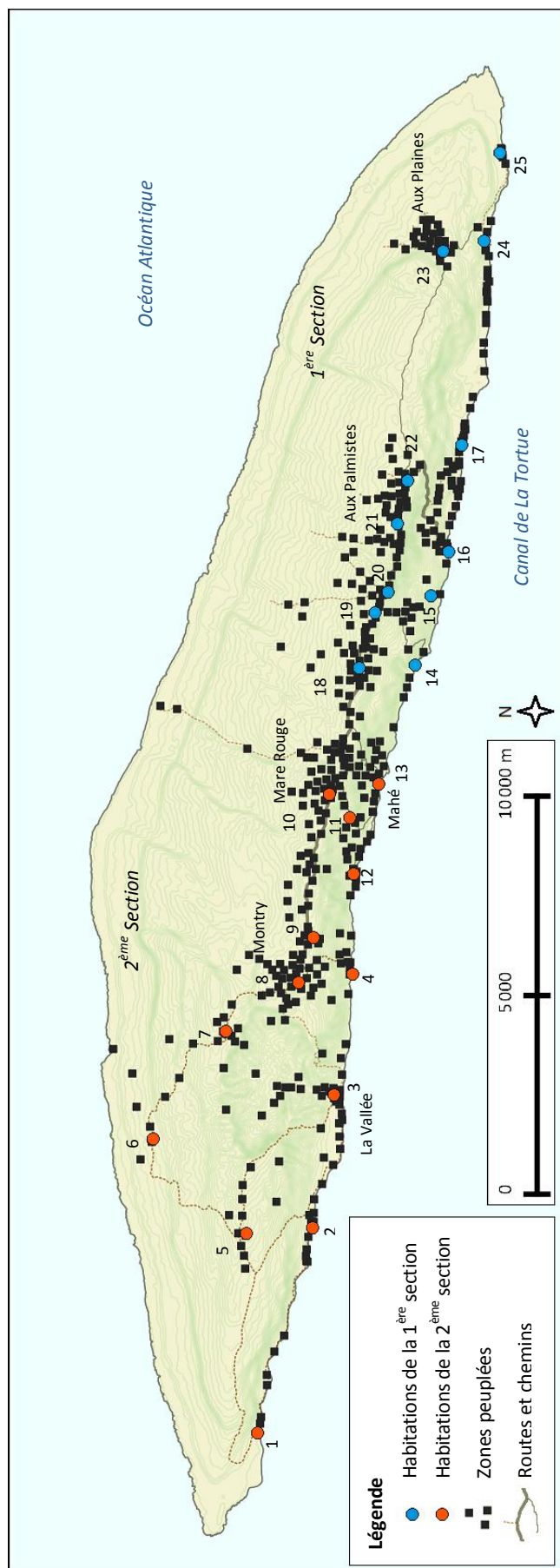
C'est une des données démographiques les plus significatives de la commune : **plus de la moitié de la population tortugaise a moins de 18 ans** (voir Tableau ci-dessus). L'île de la Tortue se trouverait ainsi parmi les communes du pays présentant les populations les plus jeunes¹⁴.

La population jeune est différemment répartie au sein de la commune. Les jeunes de moins de 18 ans sont ainsi proportionnellement plus nombreux aux extrémités de l'île : en particulier à *Tête de l'île* et *Pointe Ouest*, où leur taux est proche de 66%. Suit ensuite une grande portion du territoire : toute la partie ouest de la 2^{ème} Section, à partir de Tamarin et Montry, qui compte en moyenne 56% de jeunes.

Il semblerait donc que **les populations les plus jeunes se trouvent dans les zones les plus reculées**. Par ailleurs, on constate que ces zones sont celles présentant les plus faibles niveaux de services, d'éducation, et de moyens de subsistance. On y ressent aussi un fort sentiment d'abandon de la population ; ainsi que des taux élevés d'émigration (voir les chapitres suivants sur ces thématiques).

¹³ De plus, dans la 1^{ère} section, 33% des ménages partagent leur maison avec un autre ménage ; dans la 2^{ème} section : 40%.

¹⁴ Tout comme l'île de la Tortue, les autres communes présentant de forts taux de jeunes sont toutes très reculées. Cette constatation se base sur les sources mentionnées à la note 12 (en prenant pour référence les données du recensement d'*ID 2012* en ce qui concerne l'île de la Tortue). A noter, toutefois, que le recensement de l'IHSI de 2012 n'est qu'une *projection*. Par ailleurs, une étude démographique de 1976 montre que déjà à l'époque, la population tortugaise était extrêmement jeune (« *L'île de la Tortue : approche démographique* ». H. DOMENACH). Cette étude démontrait également la forte tendance à l'émigration.



Carte 5: Répartition de la population

Carte 5: Répartition de la population (Source : recensement ID, 2012)

Les chiffres sur la carte renvoient au tableau ci-dessous : à chaque numéro correspond le nom de l'habitation et sa population (et des localités qu'elle regroupe).
 Pour une meilleure interprétation de cette carte, de nombreuses analyses sont développées dans le texte du présent Chapitre.

Grande habitation	Population	No. carte
Mare Rouge	4 468	10
Montry	3 536	8
Mahé	3 288	13
Nan Jacques	3 068	18
La Vallée	2 932	3
Aux Plaines	2 625	23
Cayonne	2 325	16
Basse Terre	2 066	17

Grande habitation	Population	No. carte
Aux Palmistes	1 981	21
Méance	1 917	9
Tamarin	1 912	12
Anse Manchette	1 665	15
Jako	1 585	22
Nan Dizwit	1 517	11
Tendron	1 364	20
Aux Figueurs	1 245	24
Servily	1 130	7

Grande habitation	Population	No. carte
Pange	1 099	19
Bois Chandelle	928	6
Pointe-Ouest	907	1
Rosolière	888	4
Tête de l'île	757	25
Créasse	738	5
Boukan Guêpe	703	2
Pointe des Oiseaux	669	13

➤ **La population s'accroît fortement.**

D'après le recensement de 1982, la population tortugaise était de 21 169 habitants. Depuis lors, le taux d'accroissement moyen est très haut : on peut même estimer qu'il serait de *3% au cours des dernières années*. Il aurait ainsi augmenté et serait encore plus élevé que la moyenne indiquée dans le tableau¹⁵.

Il s'agit là d'une **donnée capitale pour l'avenir de la commune** : en effet à ce rythme, **la population sera bientôt de 60 000 habitants**, et devrait même doubler en 2038 pour atteindre environ 90 000 habitants. Avec une telle population, les besoins seront beaucoup plus grands en termes de production vivrière, d'écoles, de centres de santé, etc ; quant à l'environnement, il sera davantage menacé par cette pression démographique.

Il est donc primordial de *réduire cette croissance*. Cela pourrait notamment se faire à travers un **planning familial efficace** (visant à mieux contrôler les naissances dans les ménages).

➤ **Répartition de la population sur l'île.**

La **Carte 5** et le tableau joint présentent tous les chiffres de la population, par habitation (p. 27).

La 1^{ère} section communale compte un peu plus de 20 000 habitants ; la 2^{ème} près de 25 000 habitants¹⁶.

Du point de vue de la population, on peut distinguer au moins **4 types de zones**, de la plus dense à la moins dense :

- **Le centre de l'île, au sommet de la crête** (environ 19 500 habitants) : il s'agit de la zone la plus dense, depuis Jako jusque Montry. Tout le long de ce chemin, l'habitat est presque continu (sauf par endroits entre Mare Rouge et Montry).
- **La bande de littoral au centre de l'île** (environ 13 500 habitants) : entre Basse Terre et Rosolière.
- **Les extrémités de l'île** (près de 5 000 habitants à l'est, environ 5 000 habitants à l'ouest).
- **La face Nord de l'île** (environ 2 500 habitants) : elle est très peu habitée, si ce n'est à Bois Chandelle, Servily, et quelques localités clairsemées.

Deux autres considérations sont intéressantes à prendre en compte, dans l'optique d'un futur aménagement du territoire :

- sur l'ensemble de l'île, *les zones plus proches de la côte sud* comptent environ 20 000 habitants (45%) ; *les zones plus proches de la crête* environ 25 000 habitants (55%).
- *les petites zones plus isolées* ne comptent chacune que 800 habitants en moyenne (Tête de l'île, Pointe Ouest, Boucan Guêpe, Créasse, Bois Chandelle). Elles correspondent aux zones connaissant les conditions d'implantation les plus difficiles (sécheresse, éloignement...).

A Pointe Ouest, à côté d'une majorité d'habitants natifs de l'endroit, on trouve aussi plusieurs Saint-Louisien(ne)s venus s'y installer récemment pour faire du commerce de poisson avec la Grande Terre.

¹⁵ Cette estimation à la hausse tient compte des deux considérations suivantes : premièrement, le recensement de 2003 (IHSI) était de « *seulement* » 28 499 habitants, ce qui voudrait dire que l'accroissement de la population a fortement augmenté depuis ; deuxièmement, le taux de population jeune est extrêmement élevé (impliquant un accroissement majeur ces dernières années).

¹⁶ Le recensement par ID en juillet 2012 donne un total de 20 449 habitants pour la 1^{ère} section, et 24 864 pour la 2^{ème}. Le territoire de la 1^{ère} section communale étant un peu plus petit, la densité de population y est donc légèrement plus forte. Pour les informations sur la méthodologie, cf. note 12. Concernant la Carte 5, elle a été réalisée sur la base des orthophotoplans de 2010. Les points noirs ont été placés sur les concentrations de maisons (chaque point représente un nombre à peu près égal de maisons).

4) Profil général de l'île

➤ L'île de la Tortue a une forme longitudinale. Une crête la traverse sur pratiquement toute sa longueur, divisant l'île en un versant nord et sud. Toute la partie centrale de cette crête se trouve à plus de 290 mètres d'altitude ; son sommet culmine à 359 mètres¹⁷ (à l'ouest d'Aux Palmistes).

Le versant Nord :

Communément appelé *Nan Nò*, ce versant couvre près des 3/4 de l'île.

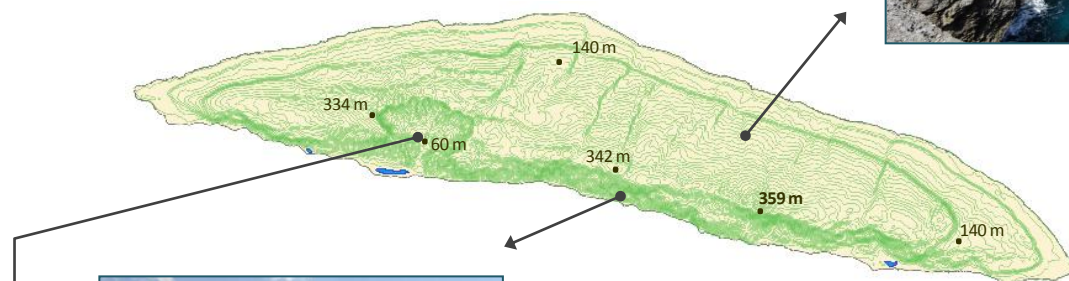
Depuis la crête, il descend en pente douce, comme une longue terrasse, jusqu'à la côte Nord. A certains endroits, cette terrasse descend d'un niveau, comme un gradin de plusieurs mètres (comme on le devine sur la photo 2 ci-contre, prise d'en haut d'un de ces « gradins »).

Ce paysage est dû à un phénomène géologique de soulèvement de l'île et donc de nombreuses plateformes de récifs coralliens, visible également ailleurs dans le pays (e.a. dans le Bas Nord Ouest)¹⁸.

Le versant Nord est très exposé aux Alizés venant de l'Atlantique (par le Nord-Est). Il est relativement sauvage, inhospitalier et inaccessible. Quelques sentiers le traversent ; peu d'habitants y vivent (si ce n'est principalement à Bois-Chandelle et Ravine La Source). Les rochers de la côte nord tombent de manière abrupte dans la mer, n'y permettant presque aucun accès.



Photos 2 et 3



Photos 4 et 5



Le versant Sud :

Le versant sud tombe de manière plus abrupte depuis la crête jusqu'à la mer. Ce profil est régulier sur presque toute la longueur de la rive sud, avec des pentes plus ou moins fortes (photo 4 ci-contre).

Seul un endroit présente une particularité et interrompt cette crête : il s'agit de la vallée qui s'est formée à l'ouest de l'île (à l'endroit portant le même nom : La Vallée). Aujourd'hui, il n'y a presque plus d'eau dans les ravines en son creux, sauf parfois de manière très irrégulière (photo 5 ci-contre, prise depuis le sommet vers le creux de la vallée).

On peut également relever quelques petites plaines, en légère pente (par exemple celle d'Aux Plaines, à l'est).

¹⁷ 359 mètres d'altitude, vérifié par GPS (et non 459 mètres, comme l'écrivent erronément de nombreuses sources).

¹⁸ Notice explicative de la carte géologique d'Haïti au 1/250 000^{ème}, Bureau des Mines et de l'Energie, 2005, p. 23.

➤ **Les sols :** L'île de la Tortue présente une structure karstique. Les plateformes de calcaire surélevées du côté nord (mentionnées à la page précédente) ont été formées par les coraux. Elles recellent ainsi de nombreuses grottes (découvertes ou non), et de nombreux fossiles.

Dans la partie occidentale, le sol est particulièrement aride, avec une terre plutôt brune et couverte d'une végétation xérophytique (plantes adaptées aux milieux secs, cactus...). Les cactus se retrouvent surtout jusque dans la zone de Méance. Plus en hauteur, les sols sont argileux, très rouges surtout dans le centre (d'où le nom de Mare Rouge). Les lopins de terre sont rocailleux : parfois les pierres semblent plus abondantes que la terre.

Sur la côte sud, le sol est sablo-limoneux. A proximité de la mer se trouvent également 3 étangs (à hauteur de Bois Chandelle, d'Aux Figuiers, et le plus grand à La Vallée) ; et plusieurs plages. Il y a de nombreux récifs en bord de mer, rendant l'accostage périlleux pour les marins non avertis. A Basse-Terre, les récifs bordent l'entrée du mouillage, et en font l'un des mieux protégés de l'île¹⁹.

➤ **Profils de vie et types de culture :**

Comme le décrit la CNSA dans sa classification des *Profils et modes de vie en Haïti*²⁰, l'île de la Tortue correspond à deux types de profil :

- **une zone agro-pastorale sèche** (relativement comparable à une grande partie du Nord-Ouest). Ces caractéristiques correspondent particulièrement à la crête de l'île, ainsi que la partie ouest : une zone « *caractérisée par une faible pluviométrie et un risque élevé de sécheresse. L'agriculture, l'élevage et la production de charbon sont à la base de l'économie. La difficulté d'accès à l'eau couplée à la déforestation et l'érosion engendre un environnement productif pauvre.* »

Ce type de zone « *présente le plus haut degré de pauvreté du milieu rural haïtien. (...) Les ménages dépendent majoritairement du marché pour leur alimentation. Les revenus proviennent en partie de la migration. (...) Les échanges avec le milieu urbain sont également importants pour la commercialisation des productions (charbon en particulier) et l'acquisition des denrées de base. Ces échanges sont compliqués par une mauvaise infrastructure routière* » (ainsi que maritime et portuaire, pourrait-on aussi rajouter pour l'île de la Tortue, vers Port-de-Paix et Saint-Louis du Nord).

- **une zone sèche d'agriculture et de pêche.** En plus de ces mêmes caractéristiques, les zones côtières de l'île de la Tortue présentent également les traits suivants : « *Un accès réduit à la terre (agricole, pâturage et boisement) concomitant à une capacité d'investissement limitée constituent les causes majeures de la pauvreté dans cette zone. Pour compenser, les ménages 'pauvres' ont diversifié leurs activités (...)* » C'est ainsi qu'ils pratiquent la pêche : « *Cette dernière est artisanale et essentiellement pratiquée par les ménages 'pauvres' vivant à proximité de la mer.* »

Comme décrit ci-dessus par la CNSA (« *l'accès réduit à la terre* »), les parcelles sont effectivement très petites pour tous les agriculteurs et agricultrices de l'île²¹. De plus, le sol est très rocailleux et de nombreuses zones sont difficilement exploitables : sur le versant sud, le sol est en effet très pentu ; tandis que du côté nord, une grande partie est sauvage (bien que l'on y trouve tout de même quelques exploitants ayant des parcelles et/ou quelques bêtes, bien loin de leur maison).

¹⁹ On peut aussi mentionner que l'île forme un bloc tectonique distinct du reste du pays. Plus d'informations sur la géologie et les sols se trouvent sur le site du Bureau des Mines et de l'Energie : www.bme.gouv.ht

²⁰ *Profils des Modes de Vie en Haïti*, CNSA, Sept. 2005 : les profils mentionnés sont ceux des zones 1 et 6 (p. 16 et 50). Le document de la CNSA contient de nombreuses autres informations et détails sur les profils de ces zones.

²¹ D'après le recensement du MARND, la surface agricole utile serait de 5 958,9 Carreaux (équivalant à près de 80 km² sur un total de 180 km²). Cf. *Recensement Général de l'Agriculture 2008-2009, Résultats provisoires du Nord-Ouest*, MARDNR, fév. 2012.

➤ Habitat :

On ne trouve pas de personnes sans-abri sur l'île, ce qui démontre surtout un sens de la solidarité entre les Tortugais. Les maisons sont en général rudimentaires, en dur et recouvertes de tôle. Certaines sont faites de boues séchées ; celles recouvertes de chaume sont de plus en plus rares. Quelques maisons sont plus grandes, proches des normes américaines : elles appartiennent en général à la diaspora.

Plus globalement, il n'y a pas vraiment de zones urbaines sur l'île de la Tortue, ni de bourg : en effet, même le chef lieu Aux Palmistes est encore très rural, et pas clairement délimité. L'habitat est généralement linéaire, surtout le long de la crête, des chemins, ou du littoral ; il y a aussi quelques « grandes habitations » plus concentrées. Enfin, certaines maisons en bord de mer sont dans des zones à risque, comme par exemple à Aux Figuiers, le long des berges déboisées qui s'érodent.

5) Environnement

L'île de la Tortue jouit d'un magnifique environnement : plusieurs belles plages de sable fin sur la côte sud (notamment la Pointe Ouest), les récifs coralliens, de nombreuses grottes, trois étangs (le plus grand à La Vallée, ainsi qu'à Boucan Guêpe et Aux Figuiers).

Au niveau de la faune, il faut souligner la présence de flamants roses (« *phoenicopterus ruber* »), presque toute l'année sur l'étang de la Vallée. On rapporte aussi (bien que ce ne soit pas encore vérifié) qu'il existerait des espèces de rongeurs du genre *Isolobodon* et un insectivore du genre *Nesophantes*²² ; ainsi qu'une espèce de cochon endémique de l'île.



Photo 6: Flamants roses sur l'étang de La Vallée. On y trouve une colonie d'une vingtaine de flamants roses, presque à tout moment de l'année. (photo ID, septembre 2012)

Toutefois, **cet environnement est en danger**. Voici quelques-unes des principales causes :

- **Le déboisement.** C'est l'une des plus grandes menaces pesant sur la commune.
- La *pollution des sources non protégées* (une menace pour la santé des habitants qui s'y approvisionnent, d'autant plus que les ressources en eau sont rares)
- La *quantité de déchets* qui augmente de jour en jour : plastique, vêtements usagers, déchets ménagers, vieux meubles, vieilles batteries, animaux morts, défécations humaines... La consommation de produits importés s'accroît ; alors qu'il n'y a aucune gestion de déchets.
- La *dégradation de l'environnement marin* (due à la coupe des mangroves, la pêche non contrôlée, les déchets plastiques, la destruction des coraux, le déboisement des berges, l'érosion et les alluvions, ...)
- L'inexistence d'un service de voirie
- *Le manque de conscience des citoyens* concernant leur environnement, les effets des déchets,...

Concernant le *déboisement*, il frappe gravement toute l'île, mais plus encore les extrémités ainsi que le versant nord. Les familles qui manquent de revenus coupent du bois pour *faire du charbon* et le revendre vers la Grande Terre. Une autre cause du déboisement est *la culture de l'arachide*, qui est mal pratiquée, surtout à l'ouest de l'île.

²² *Haiti Country Analysis of Tropical Forestry and Biodiversity*, D. Ben Swartley Joseph Ronald Toussaint, 30 May 06 USAID US Forest Service (METI)



Photo 7: le déboisement est une grande menace.
De nombreux endroits de l'île sont de plus en plus déboisés (comme ici à l'est de La Vallée, sept. 2012)

Cette coupe des arbres a d'ores et déjà entraîné plusieurs conséquences néfastes :

- L'appauvrissement des sols,
- L'érosion,
- L'épuisement des sources
- La disparition des espèces poussant à l'ombre des arbres,
- La perte de la biodiversité,...

Les seules zones qui restent encore quelque peu préservées de la coupe intensive sont Basse Terre, Cayonne, Aux Palmistes, Nan Dizwit, Tamarin, Aux Plaines. Dans les environs de Nan Dizwit (Mare Rouge) par exemple, la zone est pratiquement protégée de la coupe des arbres, selon une coutume sociale reconnue par les habitants et les autorités locales.

Environnement (Résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Certaines zones ont encore de nombreux arbres (centre-est de l'île) - De belles plages - Climat relativement équilibré, soleil et vent	- Pas de plan d'aménagement ni de zones protégées (entraîne des constructions anarchiques) - Grave manque de latrines - Cimetières mal placés (bord de mer, rivières, ex : Coros-Sèch, La Vallée, Mare-Rouge) - Pas de services d'assainissement - Pas de poubelles - Pas de site de décharge - Pas d'officiers sanitaires - Pas de gens formés pour gérer l'environnement, ni d'agents forestiers - Pas de service de voirie - Etat inactif sur l'île (surtout Min. de l'Environnement)	- Sensibilisation et actions à travers les églises, les écoles, et les actions des jeunes - Ministères (Agriculture, Santé, Environnement, Tourisme) - Mairie et CASECs - Radios, médias (pour sensibilisation)	- Déboisement (entraîne de plus en plus la disparition des oiseaux, érosion, glissements de terrain, etc) - Trafic de sable non contrôlé - Nombreux déchets en plastique - Défections à terre - L'élevage libre - Manque de conscience citoyenne, incivisme

Tableau 4: Perception de l'environnement par les citoyens - Atelier participatif de synthèse communale, Août 2012

6) Pluviométrie : le risque élevé de sécheresse

Les conditions sur l'île de la Tortue s'apparentent à celles du Bas Nord-Ouest : une zone sèche de basse montagne, où l'eau est peu retenue dans les sols peu boisés. Toutefois, aucune donnée récente ni précise n'est disponible sur la pluviométrie à l'île de la Tortue. On peut seulement estimer que la pluviométrie sur l'île est un peu supérieure à celle du Bas Nord-Ouest (qui est d'environ 600 mm/an) ; et en tout cas, bien moindre que sur la côte d'en face (où les conditions sont très différentes²³). Il pleut aussi un peu plus sur la 1^e section.

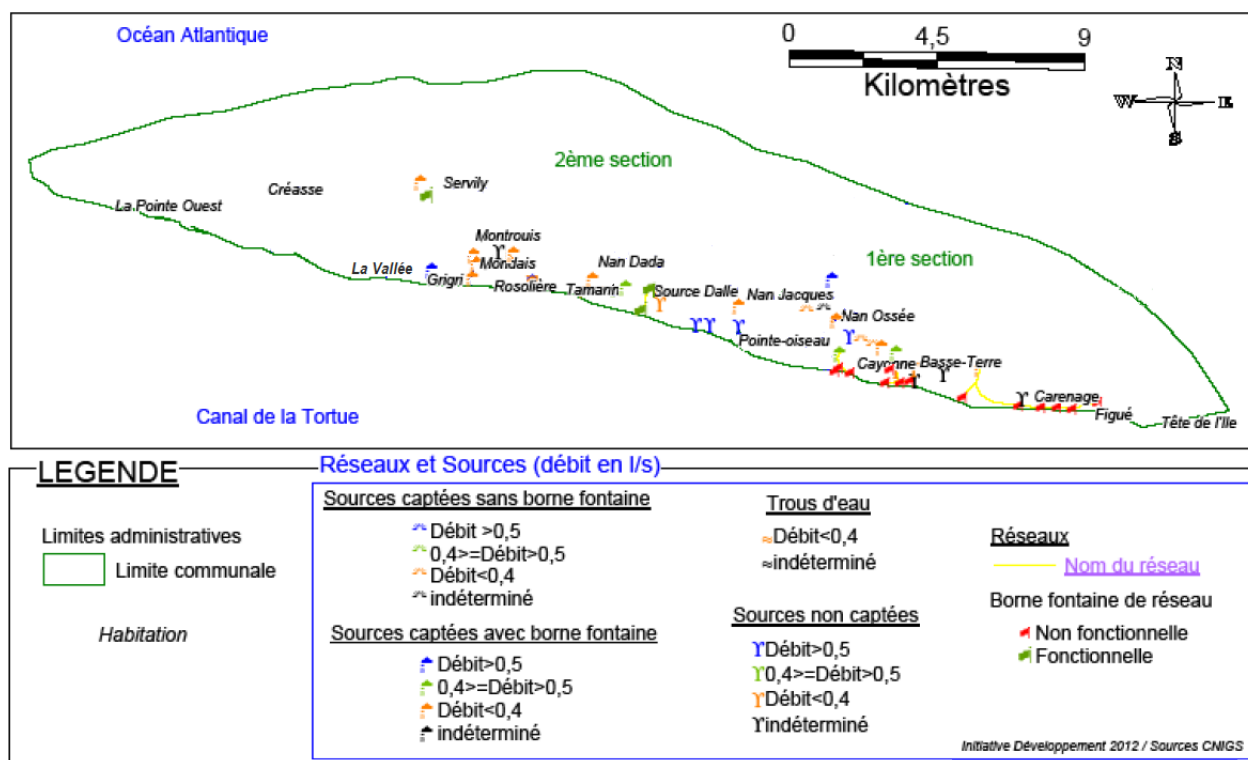
Les **précipitations** ont lieu principalement d'octobre à février. Le reste de l'année, il y a un fort risque de sécheresse, qui va en augmentant à partir de juin.

²³ Les conditions à Saint-Louis du Nord sont différentes car les nuages s'y heurtent contre les montagnes plus hautes du Massif du Nord. Ainsi la pluviométrie y est estimée à 2 000 mm par an (*Rapport diagnostic de la situation agricole dans le Nord Ouest*, MARDNR, DDANO, UNOPS, mai 1998). La pluviométrie à l'île de la Tortue est bien inférieure à cela.

7) Sources d'eau

On compte **42 sources**, localisées majoritairement dans le centre de l'île (les extrémités de l'île en sont par contre très dépourvues). Une trentaine de sources coulent toute l'année (bien qu'avec un débit variable) : elles seraient alimentées par des nappes perchées de faibles capacités. Parmi ces sources pérennes, les principales se trouvent notamment à Pointe des Oiseaux, Basse Terre, Cayenne (Source Mapou), Mare Rouge et Mahé (Source Dalle et Dalle Marie), Montry (Pannan), La Vallée (Nan Grigri), Servily etc.

Par contre, très peu de sources coulent jusqu'à la mer (sauf en cas de fortes pluies), et il n'y a **pas de rivières** sur l'île.



Carte 6: Carte des sources d'eau. Les sources se trouvent surtout au sud, dans la partie centrale de l'île ; elles sont un peu plus nombreuses dans la 1^{ère} section. Par contre, il n'y en a pas (ou peu) aux extrémités de l'île. Il n'y a pas non plus de rivières ni de ruisseaux sur tout le territoire de l'île. (*Diagnostic ID, 2012*)

Ce contexte d'une eau relativement rare donne une **situation très difficile pour les agriculteurs tortugais**. Il n'est pas rare qu'après quelques semaines sans pluie, les citernes se retrouvent vides et les jardins à sec²⁴.

8) Vents et marées

Les vents sont déterminants pour les Tortugais, par rapport à la navigation sur mer. Le vent dominant est **l'Alizé**, un vent des tropiques qui souffle toute l'année sur Haïti du Nord-Est / Est vers le Sud-Ouest. Les Tortugais l'appellent parfois « *Nordé* ». Il diffère selon les saisons :

- Décembre-janvier-février : vent assez fort, parfois violent. Surtout en décembre, c'est le plus mauvais vent pour les marins, qui n'aiment pas sortir en cette saison. Ces vents sont souvent accompagnés de pluie (saison pluvieuse). La mer est souvent houleuse.

²⁴ Déjà en 1976, Domenach (*op. cit.*) rappelait les situations de famine sur La Tortue de 1969, 1973 et 1975.

- Mars-avril-mai : vent calme, ou « *calmie* » comme disent les Tortugais, typique de la période de Carême. Le vent se lève davantage en fin d'après-midi. Il est parfois nécessaire de naviguer au moteur (plus cher). En mai, il arrive qu'un vent du sud souffle légèrement.
- Juillet : vent fort (mauvaise période pour les marins, comme en décembre-janvier-février).
- Septembre-octobre : « *calmie* ». Il arrive qu'il n'y ait pas de vent du tout (surtout le matin).

Outre la navigation, les vents ont un impact sur l'occupation de l'île et sa production. C'est en raison des vents que le versant Nord est peu habité, car trop exposé. On y trouve aussi moins d'arbres fruitiers (manguiers, avocats etc).

Enfin, la **période cyclonique** s'étend environ *de juillet à novembre*. Il y a durant cette période un risque de vents et de précipitations très forts. Il arrive régulièrement que des voiliers prennent l'eau et sombrent en cette saison. Plusieurs viennent alors se protéger des vents et vagues dans les eaux de Basse-Terre (1^e section).

9) Risques naturels

Enfin, il faut mentionner le **très fort risque sismique** pesant sur l'île : car la **faille du Canal de la Tortue** (ou « *Faille du Nord* ») passe juste à ses pieds, dans le canal. Les derniers *tremblements de terre importants* le long de cette faille datent de 1842 (Cap Haïtien) et 1887 (Port-de-Paix).

Par ailleurs, des phénomènes de *tsunami* ont souvent accompagné les séismes dans cette région au cours des siècles passés.



Carte 7 : Carte du risque sismique. La faille du Canal de la Tortue passe juste aux pieds de l'île. Il faut améliorer la qualité des constructions pour éviter une future catastrophe en cas de tremblement de terre le long de cette faille.

Il s'agit d'**une des plus grandes menaces** pesant sur la commune, d'autant plus que pratiquement aucune construction bétonnée sur l'île ne respecte les normes parasismiques. L'unique moyen de réduire l'impact du prochain séisme (qui, selon tous les experts, pourrait se produire dans les prochaines années) est de **construire des bâtiments plus sûrs, respectant les normes parasismiques avec des matériaux de bonne qualité**.

Un « *Plan Séisme Grand Nord* » (2012-15) est actuellement mis en œuvre par le PNUD, en collaboration avec les Ministères et la Protection Civile. Cependant, il est limité aux zones urbanisées où l'impact et les dégâts seraient plus grands (e.a. Port-de-Paix et Saint-Louis du Nord). La Commune de La Tortue pourrait veiller à s'insérer dans de tels programmes à l'avenir, afin que ses professionnels de la construction soient formés.

A titre de risques naturels, il faut aussi rappeler **les cyclones et ouragans**, déjà susmentionnés (p. 32). Ce risque existe particulièrement de juillet à novembre, pouvant mettre en péril les cultures, les infrastructures et les bateaux. **L'érosion et les glissements de terrain** sont aussi des risques, qui s'accroissent en raison du déboisement intense (en particulier sur le versant sud de l'île, aux pentes fortes).

10) Les grandes dynamiques de l'île

Cette présentation du territoire se clôture avec un point important : **les dynamiques essentielles de l'île**. Ces dynamiques imprègnent fortement tous les secteurs décrits par la suite. Pour les comprendre, il est utile de se référer aux **cartes précédentes (p. 25 et 27)** ; et de se rappeler les caractéristiques suivantes :

- L'île de la Tortue est une commune très étendue : 37 km de long (*voir p. 23 et suivantes*)
- L'état de l'unique route, sur la crête, est très mauvais ; et les rares moto-taxis coutent cher (*voir p. 51*)
- Les vents (soufflant généralement du Nord-Est, mais pas en toute saison) ne permettent pas des déplacements faciles en voilier naviguer d'un bout à l'autre de l'île (d'est en ouest) ; ces déplacements ne peuvent être considérés comme une solution évidente pour résoudre la question des transports.
- Le chef-lieu ne se trouve pas au centre de l'île (celui-ci est situé à Mare Rouge) ; il offre relativement peu de services administratifs, financiers, commerciaux, etc (mais tout de même plus qu'ailleurs sur l'île. *Voir chapitre suivant, p. 36*).
- Toute la partie à l'ouest de Méance (environ 15 000 personnes) se trouve à plus de 10 km (et jusqu'à 24 km) d'Aux Palmistes : cela représente *au moins* 2h30 de marche – et une montée de 350 mètres d'altitude pour qui vient de la côte (*voir p. 28*).

Ces cartes et caractéristiques précédentes permettent de comprendre les **dynamiques suivantes** :

- **Port-de-Paix exerce une grande attractivité sur les Tortugais**, à de nombreux égards : services commerciaux, administratifs, logistiques, bancaires, éducatifs, sanitaires, etc. **Saint-Louis du Nord** également, mais dans une moindre mesure, et uniquement vers la 1^{ère} section.
- Pour le reste, la commune s'organise surtout autour de **5 pôles** :
 - Dans la 1^{ère} section : *Aux Palmistes* et *Aux Plaines* ;
 - Dans la 2^{ème} section : *Mare Rouge*, *Montry* et *La Vallée*.

Les habitations de la côte sud sont très fréquentées aussi, mais ne représentent pas des pôles d'attraction *en soi* : ce sont plutôt des lieux de passage vers la Grande Terre.

- On peut aussi considérer comme **pôles secondaires** :
 - *Mahé-Tamarin* (qui dans une certaine mesure représentent un pôle unique avec Mare Rouge)
 - *Basse-Terre et les ports alentours* (zone d'intérêt surtout pour les marins)
 - *Nan Jacques* (dont l'attractivité tient surtout à son marché et sa position relativement centrale)
- Il y a, dans la vie de tous les jours, très peu de relations entre les différentes parties de l'île : en particulier entre l'est (1^{ère} section) et l'ouest (2^{ème} section). Ce qui se passe d'un côté de l'île est souvent ignoré par les habitants de l'autre côté. Aussi, pour la majorité des gens, la « dynamique » quotidienne reste avant tout très *locale* (au niveau de leur habitation).

Une des conséquences de ces dynamiques est notamment que les réunions et relations ne sont pas simples, ni au niveau de la commune, ni au niveau des sections.

En ce qui concerne les réunions spécifiques à chaque section, les lieux suivants sont généralement retenus : Aux Palmistes pour la 1^{ère} section ; Montry ou Mare Rouge pour la 2^{ème} section. Toutefois, aucun de ces lieux n'offre de solution idéale (en particulier pour les zones autour d'Aux Plaines, La Vallée, et les zones côtières).

Au final, il apparaît qu'à l'échelle de la commune, **les dynamiques sont très fractionnées et dispersées**. Une réflexion sur l'aménagement du territoire communal est indispensable pour le renforcement de l'île et son développement futur.

2.2 Collectivités Territoriales et services de l’Île de la Tortue

1) Cadre général : la faible présence des institutions sur le territoire

L’Île de la Tortue souffre d’une **grande absence des services de l’Etat, partout dans la commune.**

Les quelques services existants se trouvent quasiment tous aux Palmistes : *l’Administration Communale* (Mairie), ainsi que les services déconcentrés suivants : la Police (*PNH*), *l’Etat Civil*, le *Tribunal de paix*, *l’ONI* (Office National d’Identification) et *l’UCS* (Unité Communale de Santé). *L’Agence Locale des Impôts* (ALI-DGI) se trouve, quant à elle, à Cayenne.

Tous ces services manquent en général de ressources et de capacités pour bien servir la population (comme décrit dans les pages suivantes). En outre, ils se trouvent loin d’une grande partie de la population : un tiers de celle-ci vit en effet à plus de 2h30 de marche d’Aux Palmistes (*voir p. 35*). Dans de nombreuses zones, l’absence des autorités communales est d’ailleurs ressentie tellement fortement que les habitants sont contraints à s’organiser par leurs propres moyens (limités), de manière beaucoup plus communautaire. De plus, cette carence de services de l’Etat contribue à l’exode de l’île.

Seul un service fonctionne dans la 2^{ème} section : il s’agit d’une *Annexe du Tribunal de paix*, à Montry : les 2 juges de paix de la commune y siègent en alternance (une fois aux Palmistes, une fois à Montry).

Pour le reste, on ressent aussi fortement **l’absence des autorités ou institutions de la Grande Terre, autrement dit de l’Etat**. Il n’y a pas de Bureau Agricole Communal (BAC) sur l’île ; et concernant le Bureau du District Scolaire (BDS, situé à Saint-Louis du Nord), l’Inspecteur de zone dispose de peu de moyens et ne vient que rarement. Les autres institutions de l’Etat (départementales ou nationales) ne se déplacent presque jamais sur l’île. Leur réticence vient souvent des difficultés logistiques, de transport, de commodités... **Cela entraîne un manque de connaissance et de prise en compte de l’île** (données et statistiques souvent inexistantes ou erronées sur l’île, dans de nombreux documents officiels).

Un **problème important** est celui **des déplacements** des autorités entre l’île et la Grande Terre (dans un sens comme dans l’autre). Ni la Mairie ni aucune institution ne dispose d’un bateau ou d’un voilier attitré pour les déplacements maritimes. Une barque à moteur a été remise par ACF début 2011 ; mais son appartenance et son mode de gestion n’ont jamais été mis au clair entre les différentes autorités, et elle est maintenant source de conflits. Ce problème de déplacement mérite d’être résolu rapidement si l’on veut favoriser les initiatives de l’Etat en faveur de l’île.

Enfin, il n’y a pas que les services de l’Etat qui sont absents : il n’y a non plus ni banque ni aucune institution de micro-finance (on compte à peine une coopérative embryonnaire), ni offre éducative et sanitaire satisfaisante. On imagine donc aisément que les Tortugais soient obligés de *se tourner vers Port-de-Paix pour presque toute démarche ou service* – à moins qu’ils ne se résolvent à quitter la commune.

2) La Mairie : organigramme et fonctionnement

La Mairie de l'île de La Tortue est dirigée comme le veut la loi par un conseil de 3 membres, dont un Maire Principal²⁵. Elle connaît une situation similaire (voire plus difficile) à presque toutes les mairies du pays : manque de personnel qualifié, moyens très limités pour payer le personnel, ses matériels et équipements, veiller à l'entretien, et mettre en œuvre les actions publiques.

Les recettes de la commune viennent presque intégralement de l'allocation de l'Etat, ordinaire ou extraordinaire (voir Tableau ci-dessous). Les ressources propres sont extrêmement réduites : seulement 1,3% des recettes proviennent des taxes et revenus communaux.

Divers facteurs expliquent cette **extrême faiblesse des recettes** (66 431 HTG), notamment :

- le manque d'expérience des autorités en général concernant la taxation ;
- le manque de clarté entre les compétences respectives de la Mairie et des CASECs.
- La réticence des contribuables, qui sont très démotivés par le manque d'information sur les taxes et, surtout, par l'absence de services publics qu'ils reçoivent en retour.

La taxation n'est certes pas chose aisée dans cette commune très étendue, qui ne comporte pas de véritable bourg. Pourtant, un plan de relance de la taxation serait une condition indispensable pour aider la Mairie à disposer de davantage de ressources pour ses actions publiques.

Recettes (2011-12)	Gourdes	%	Remarques, Affectations
Recettes communales	66 431	1,3 %	
CFPB	43 672	0,9%	Contribution Foncière des Propriétés Bâties
Permis d'inhumér	600	0,0%	Pour les cimetières : Aux Palmistes, Pagne, Mare Rouge
Taxes d'épaves	600	0,0%	Provenant du parc communal pour les bêtes égarées ou capturées
Certificats de vente de bétail	2 059	0,0%	Récoltées sur les marchés communaux
Attestations et certificats	6 450	0,1%	Pour les autorisations et attestations diverses (bals, activités vodouïssantes, etc)
Autres redevances et droits	13 050	0,3%	Passations de biens, formalités de terrain, affermage, etc.
Allocation ordinaire de l'Etat (CFGDCT)	3 525 000	71,7 %	Principalement pour les salaires du personnel et des élus (Contribution au Fonds de Gestion et Développement des Collectivités Territoriales). Egalement 100 000 G pour la fête patronale, et 230 000 G pour les fêtes de fin d'année.
Recettes extraordinaires	1 326 206	27 %	Affectées aux investissements (routes, bâtiments et équipements publics, etc), très aléatoires et impossibles à planifier (subventions de l'Etat ou d'autres institutions)
TOTAL	4 917 637²⁶	100%	

Tableau 5 : Recettes annuelles de la Mairie de l'île de La Tortue (année fiscale 2011/12) - Source : Mairie.

Tous les acteurs de La Tortue reconnaissent que le développement de la Commune passe nécessairement par le renforcement de la Mairie – principalement de ses capacités de gestion et d'organisation. Mais aussi par son équipement, qui est très réduit²⁷.

Par ailleurs, le bâtiment de la Mairie abrite également d'autres services de l'Etat : l'ONI, le bureau de l'Etat Civil, le bureau de la Protection Civile, et le Tribunal de Paix.

²⁵ Les trois magistrats du Conseil communal en place ont été nommés par le gouvernement en octobre 2012 pour un mandat provisoire, en attendant l'organisation et les résultats des prochaines élections communales (annoncées pour 2013).

²⁶ 43 HTG = 1 USD, ou encore : 4 917 637 HTG = environ 115 000 USD (taux de change début 2013).

²⁷ Le matériel de la Mairie en janvier 2013 : 4 ordinateurs non encore installés, 2 bureaux, 11 chaises dont 6 de bureau. Depuis peu, la Mairie dispose également d'une petite photocopieuse, ainsi que d'une génératrice, 4 batteries et 2 panneaux solaires (180 W et 50 W) ; toutefois, cette installation est limitée, et le carburant coûte cher.

L'organigramme de la Mairie est présenté ci-dessous, suivi d'une description des services. Rappelons aussi que la Commune de l'Île de la Tortue est très étendue, et il n'est parfois pas évident que les trois Magistrats se réunissent en même temps (selon la provenance des magistrats en place).

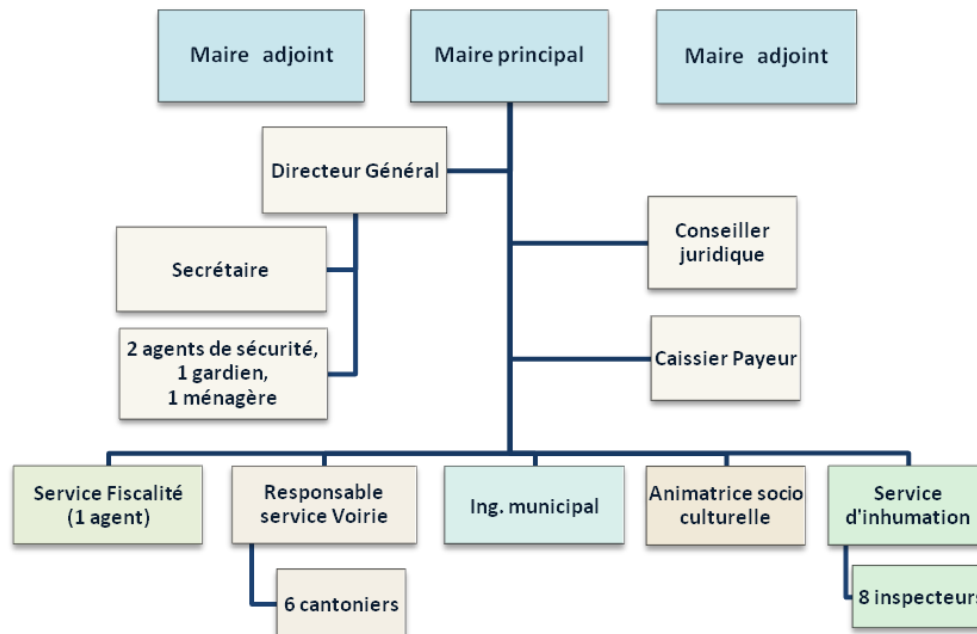


Figure 2: Organigramme de la Mairie (Janvier 2013)

Service Fiscalité : L'agent fiscal doit accompagner et orienter les contribuables quant au montant de leurs impôts à payer auprès de l'ALI (Agence Locale des Impôts, qui ne dispose que d'un inspecteur – voir p. 40). Mais cet agent étant seul pour toute la commune, et n'ayant reçu aucune formation ni orientation, le service est peu efficace. De plus, comme dans de nombreuses communes, il y a une confusion entre les compétences de la Mairie, des CASECs et de l'ALI à propos des taxes et redevances (par exemple concernant les marchés publics, les certificats de vente de bétail, etc).

Service de la Voirie : Responsable de l'entretien et de la propreté de toutes les voies de communication de la commune, ce service fonctionne de manière très rudimentaire. Avec le nouveau conseil communal, le service compte maintenant 6 cantonniers (2 à Aux Palmistes, 3 à Mare Rouge, 1 à La Vallée) : ils s'occupent surtout du ramassage des ordures et du réaménagement de chemins crevassés par temps de pluie, mais sans outils ni équipement adéquats.

Génie municipal : Ce service est très limité, et ne reçoit que peu de demandes de permis de construction. La Mairie n'est pas en mesure d'imposer les normes de construction généralement recommandées par la loi ou par les circonstances, car le service n'a ni force contraignante, ni moyens financiers de recruter un ingénieur à la fois qualifié et disponible à plein temps (le nouvel ingénieur n'a été recruté que récemment). En conséquence, très peu de maisons ont un plan, sont dotées de toilettes ou latrines, ni construites solidement pour résister à un tremblement de terre ou aux cyclones.

Animation socioculturelle : Embauchée et formée par le Ministère de l'Intérieur depuis fin 2011, l'animatrice socioculturelle est une professionnelle affectée à l'Administration Communale, avec pour mission de promouvoir la culture en étroite collaboration avec les autorités locales. Comme dans les autres communes du pays, les objectifs sont assez larges : création d'un Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), avec des ordinateurs raccordés à l'internet, téléviseurs câblés, projection de films/documentaires. Aujourd'hui ces services ne sont encore qu'embryonnaires ; mais à défaut de ressources, l'animatrice met surtout sa volonté au service de la Mairie pour l'aider dans sa gestion et l'organisation d'initiatives et rencontres, notamment avec les femmes et les jeunes.

Service d'inhumation : Il compte 8 inspecteurs : 3 sont affectés directement aux cimetières d'Aux Palmistes, de Castera (Pagne) et de Mare Rouge. Les 5 autres doivent veiller aux autres lieux d'inhumation de la commune, en collaboration avec les CASECs (il y a au moins un cimetière pour chaque grande habitation). Toutefois les autorités locales ont très peu d'emprise sur le fonctionnement des cimetières, qui sont peu sécurisés, et manquent de propreté et d'organisation. Nombre de familles préfèrent dès lors passer outre les permis d'inhumation ou trouver une entente secrète avec les inspecteurs.

Cet organigramme est complété par l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) de la Mairie, réalisée par les diverses institutions de la commune (ci-dessous).

La Mairie (Résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Locaux en relativement bon état - Présence de la Protection civile dans le même bâtiment que la Mairie - Disponibilité d'un groupe électrogène (génératrice) - La Mairie a un certain contrôle sur les marchés (prix, marchandises) ; elle en tire des rentrées financières	- Pas de moyens de déplacement (ni motos, ni voitures) - Le groupe électrogène n'est pas fonctionnel (carburant) - Manque de mobilier et de matériels (bureaux, etc) - Budget d'investissement faible qui limite les actions - Absence de quelques services : numérotation des maisons, marché communal, etc - Manque de ressources humaines formées - Pas de Schéma d'aménagement communal - Pas d'agent de sécurité - Manque de relation entre la Mairie et les autres institutions publiques - Détournements de fonds au sein de la Mairie, corruption - Il n'y a pas de véritable « bourg » qui soit délimité	- FAES - Ministères : MICT, MPCE, TPTC, Finances - ONGs et bailleurs (pour formations et renforcement des capacités)	- Instabilité politique - Conflits politiques et/ou influences entre les différents niveaux de pouvoir (communal – départemental – national)

Tableau 6: Tableau FFOM de l'Administration Communale
Atelier participatif rassemblant les employés des diverses institutions de la commune, Septembre 2012

3) CASECs et ASECs

Ces élus locaux sont généralement des **leaders très proches de la population tortugaise**. Ils sont parfois les seules autorités à être en contact permanent avec la population, surtout dans les zones les plus éloignées d'Aux Palmistes, où ils semblent combler la carence institutionnelle (en particulier dans la 2^{ème} section).

Les compétences respectives entre la Mairie et les CASECs (et ASECs) n'étant souvent pas bien connues, c'est généralement *sur une base coutumière, et en fonction des circonstances*, que les affaires de la section se règlent. Leur rôle s'étend ainsi au règlement de petits différends, au relais avec les autorités, aux décisions et autorisations diverses, et font office d'autorités morales pour toutes questions.

Comme les autres institutions, les CASECs et ASECs sont demandeurs d'un renforcement de leurs capacités, e.a. concernant leurs responsabilités et leurs champs d'action. La situation diffère pour chacun ; mais en général, il y a aussi une faible communication entre eux, et une écoute insuffisante à l'égard de certains groupes (par ex. les jeunes, les femmes, les opposants politiques). Leur travail est aussi rendu difficile par les ressources très limitées qui ne permettent pas un fonctionnement optimal.

Depuis quelques mois, **l'émergence des CDSCs** semble donner un nouveau souffle aux citoyens des 2 sections communales en les rassemblant (*voir Méthodologie, p. 12*). Toutefois, le rôle des CASECs, ASECs, et des différents leaders restera fondamental s'ils veulent faire perdurer cette dynamique, en faisant preuve d'ouverture, d'écoute et de bonne collaboration.

Notons encore qu'aucune des deux sections communales ne dispose de son propre bureau de CASEC. Il n'y a pas non plus de femmes - sauf une parmi les ASECs de la 1^{ère} section. Enfin, ces élus sont contraints de remplir d'autres fonctions ou occupations en parallèle, car le maigre revenu pour leur fonction ne permet pas de répondre aux besoins familiaux.

4) Les services déconcentrés de l'Etat, la sécurité et la justice

Quelques considérations générales sur les Services déconcentrés de l'Etat ont déjà été faites plus haut (*p. 36*). Elles montraient leur faible présence sur l'île, en raison notamment de l'éloignement et des faibles moyens.

Pour le personnel de l'ensemble de la commune, on ne compte ainsi que 1 médecin nommé ; 1 officier d'Etat civil ; 2 juges de paix ; 1 inspecteur pour l'ALI ; 1 employé à l'ONI ; et 3 officiers de police (très peu collaboratifs avec les autres institutions). Il y a aussi un inspecteur scolaire, mais il vit à Saint-Louis du Nord.

En l'absence des institutions de l'Etat, des systèmes parallèles se créent. C'est ainsi que des brigadiers sont mis en place par la Mairie pour compenser le manque de policiers, mais sans aucun cadre clair.

Aussi, l'absence de services de l'Etat est très fort ressentie par les citoyens car elle a *un impact direct sur leur personne et sur leur vie*. Ainsi, nombre de citoyens n'ont pas de carte électorale ni même de carte d'identité – ce qui les soustrait à toute une série de *droits* : vote, travail, propriété, legs, justice, état civil, etc.

Surtout, il faut préciser que **les violations des droits, l'insécurité et l'absence des services de l'Etat constituent la préoccupation majeure de la population tortugaise** (*voir p. 81*).

Dès lors, ce constat posé par les citoyens d'une absence de services de l'Etat et de justice, constitue en même temps un **appel aux autorités nationales** pour renforcer les capacités et moyens des autorités locales et services déconcentrés de l'île.

Dans les tableaux suivants, ces institutions sont présentées telles qu'elles sont perçues par leurs employés, à travers leurs forces, faiblesses, opportunités et menaces.

Tribunal de paix et Police - Résultats des ateliers participatifs			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- 2 juges de paix (un titulaire, un suppléant) - 2 greffiers - 2 huissiers - 2 gardiens - 1 tribunal de paix dans la 1^{ère} section (Aux Palmistes) et 1 annexe dans la 2^{ème} (Montry) - Existence d'un commissariat	- Le tribunal n'a pas ses propres locaux - Insécurité ou violence lors des audiences - Manque de personnel (juges, huissiers, greffiers) - Manque de matériels et meubles - Pas de matériels didactiques - Insuffisance de policiers (<i>en théorie</i> 2 brigades de seulement 3 policiers qui se relaient pour toute la commune, mais en réalité rarement présents) - Les policiers ne sont pas présents ni motivés - Faible salaire des greffiers et gardiens - Le commissariat n'est pas bien équipé - Services de l'Etat trop éloignés (surtout de la 2^e section) - Pas de sous-commissariat (dans la 2^{ème} section) - Pas de moyens de transport pour les juges et policiers, ni pour conduire les prévenus vers la Grande Terre - Les OBs ne sont pas assez organisées	- Min. de la Justice (MJSP) - PNH - MINUSTAH - RNDDH - OBs (pour le dialogue citoyen), OLAVIFAN (contre la violence sur les femmes) - Terrains disponibles - Anamah (Assoc. Nationale des Magistrats Haïtiens)	- Insécurité (banditisme, délinquance...) - Menaces envers les juges et les policiers... - Corruption (vente de la justice, vol des matériels de l'administration) - Manipulations politiques

Etat civil - Résultats des ateliers participatifs			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Disponibilité d'un espace à la Mairie pour l'Etat civil - Bonne relation entre l'Etat civil et la Mairie	- Manque de matériels : registre, formulaires d'acte de naissance - Un seul local d'Etat civil pour toute la commune - Manque d'employés - Beaucoup de Tortugais ne sont pas enregistrés à l'Archive nationale	- Ministère de la Justice, de l'Intérieur - Archives nationales - La Mairie	- Insécurité : voleurs, pillage - Corruption : vente des actes de naissances - Influence politique

ONI (Office National d'Identification) - Résultats des ateliers participatifs			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Beaucoup de citoyens ont déjà leur carte d'identification nationale - Quelques matériels disponibles : ordinateur, appareil photo, appareil finger-point - Disponibilité d'un local dans la Mairie pour l'ONI	- Un seul employé pour la commune - Pas de moyens de déplacement sécurisés pour les matériels - L'ONI n'a pas son propre local - Pas de ménagère	- La Mairie - ONU, FNUAP	- Insécurité : vol des matériels, mauvaise routes pour les déplacements

ALI-DGI (Agence Local d'Impôt) - Résultats des ateliers participatifs			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- 1 local avec un peu de matériel	- Manque de personnel : 1 seul inspecteur pour la commune - Manque de matériel : seulement 2 bureaux, 2 chaises, 1 banc, 1 classeur, 1 machine à écrire ; pas de matériel informatique - Manque d'espace pour servir les clients - La DGI n'a pas son propre bureau - Manque de collaboration entre la DGI et la Mairie - La population n'est pas sensibilisée aux taxes - Pas de moyens de transport - Bureau éloigné de la population (Cayonne)	- Siège central de la DGI - Ministère des finances - Direction de Dépôt des Impôts (DDINO) - La Mairie	- Insécurité : voleurs, pillages - Corruption, évasion fiscale - Confusion pour les perceptions entre la Mairie et CASECs

UCS (Unité Communale de Santé) - Résultats des ateliers participatifs			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Moyens de déplacement : 2 motocyclettes disponibles et fonctionnelles - 5 dispensaires et un centre de santé ayant quelques matériels administratifs et sanitaires disponibles - Bonnes relations de l'UCS avec la justice communale	- Une seule des six institutions de la commune appartient à l'Etat - Manque de ressources humaines, de matériels et équipements - 4 des 6 structures de l'UCS n'ont pas d'électricité - Pas d'eau potable dans les structures sanitaires - Manque de relations entre l'UCS et les autres institutions : Mairie, Education - Manque de salles d'urgence - Bâtiments sanitaires pas aménagés	- MSPP/DSNO - OMS, OPS, UNICEF - Diaspora - Emissions de radio	- Faibles institutions de l'Etat - Insécurité : troubles de la paix publique, pillage des administrations publiques, armes illégales - Epidémies : choléra - Catastrophes naturelles : cyclones, tremblements de terre - Charlatans - Manque d'éducation de la population à la santé

Tableau 7: Tableaux FFOM des Institutions de la Commune

Atelier participatif rassemblant les employés des diverses institutions de la commune, Septembre 2012

5) Situation foncière des domaines de l'État

Selon les lois haïtiennes et les principes de l'Etat, toutes les îles du territoire appartiennent au domaine public de l'Etat²⁸ : ainsi en est-il donc également de l'île de la Tortue.

Toutefois, les implications de ce principe ne sont pas très claires pour les habitants de l'île. En théorie, pour pouvoir affermer une parcelle, les Tortugais devraient s'acquitter d'une redevance fiscale annuelle auprès de l'Agence Locale des Impôts (ALI-DGI)²⁹ ; mais en pratique, très peu de contribuables y procèdent vraiment. Le principe de la propriété de l'Etat a finalement peu d'importance pour les occupants de la terre, qui en usent comme si elle leur appartenait – et cet état de fait est appliqué par tous.

Cependant, la faiblesse du système (et en particulier de l'ALI) semble laisser la porte ouverte à des manœuvres foncières frauduleuses par certains au détriment du fisc.

Pour le reste, parmi les terres appartenant à la Mairie (c-à-d. rentrant dans le domaine *privé* de l'Etat), sont cités divers espaces utilisés aujourd'hui soit comme marchés, soit comme terrains de football (Méance, Montry, Vieux Fer, Nan Colon, Mare Rouge), soit occupés par les écoles publiques.

²⁸ Art. 2 de la Loi du 29 juillet 1927 réglementant le service domanial ; Art. 2 du Décret du 22 septembre 1964 adoptant une base plus équitable et plus rationnelle pour la fixation des loyers et fermages des biens du domaine privé de l'Etat. Voir aussi le *Recueil de textes normatifs annotés entourant l'action locale*, MICT, avril 2011, p. 53.

Ce principe trouve son origine dans la législation française d'avant l'indépendance. Toutefois, les recherches sommaires dans le cadre de la rédaction de ce document n'ont pas permis d'éclaircir la question de la justification *actuelle* de ce statut particulier des îles ; ni ses *implications* pour les habitants (en particulier quant à l'impossibilité de devenir propriétaire). Ces deux questions, qui ont un impact sur la vie des habitants de l'île, restent jusqu'à présent sans réponse pour eux.

²⁹ Art. 9 des mêmes dispositions (voir la note précédente).

2.3 Milieu social et services sociaux

1) L'éducation

Le secteur éducatif connaît de graves défaillances à l'Île de la Tortue, tant en ce qui concerne la quantité que la qualité de l'offre. Longtemps, l'éducation n'était pas perçue comme importante par les Tortugais ; mais aujourd'hui, elle est devenue un sujet de préoccupation majeure de la population.

Au total, seulement **13 000 enfants environ seraient scolarisés** sur l'Île de la Tortue ; alors que la population de moins de 18 ans est d'environ 23 000 habitants – et continue d'augmenter (*voir population p. 24*). Souvent les parents ne peuvent envoyer tous leurs enfants à l'école, car celle-ci coûte cher.

➤ **Ecoles et niveaux scolaires.** La commune compte 57 écoles. La **Figure 3** ci-dessous présente les niveaux offerts et leur quantité. Plusieurs établissements offrent différents niveaux, par exemple préscolaire et fondamental (d'où un total supérieur à 57).

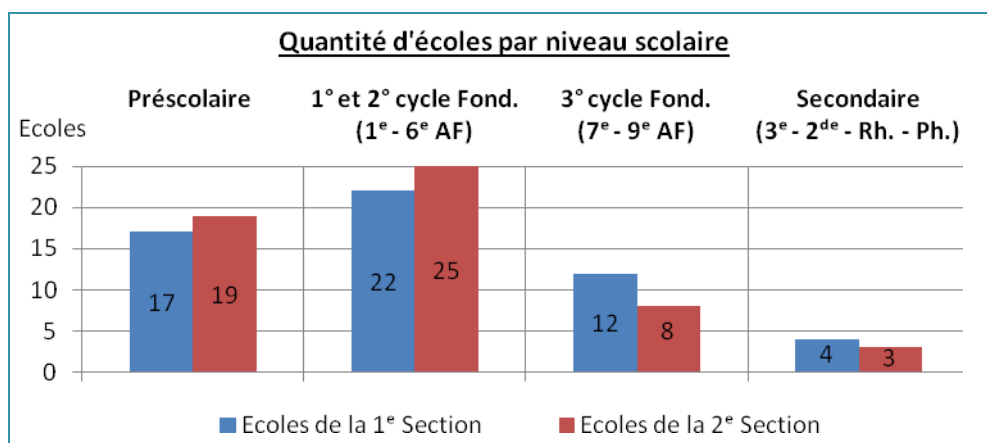


Figure 3: Nombre d'écoles par niveau et par section (*Recensement scolaire MENFP 2011, et Enquête ID 2012³⁰*).

Le nombre d'écoles préscolaires et fondamentales (jusqu'à la 6^{ème} AF) est légèrement plus haut dans la 2^{ème} section, car la population y est aussi plus grande. Par contre, on y trouve beaucoup moins d'écoles du 3^e cycle et du secondaire. (Les écoles sont aussi reproduites sur la *Carte 8 p. 45*, et leur liste se trouve en Annexe).

La Figure 3 montre notamment que l'offre scolaire est plus forte dans les 2 premiers cycles du fondamental (en réalité, surtout dans le 1^{er} cycle) ; mais elle diminue dans le 3^{ème} cycle et chute gravement dans le Secondaire. La **Figure 4** (page suivante) présente les mêmes tendances concernant la fréquentation des élèves pour chaque niveau.

³⁰ Les écoles comptées dans ce document sont, à la base, celles du recensement scolaire de 2010-2011 (MENFP). La liste a été complétée avec les écoles recensées par ID sur le terrain fin 2012 (la liste de 2011 est complétée en particulier concernant la 2^{ème} section, dont le chiffre en 2012 est apparu très légèrement supérieur à celui relevé par le MENFP).

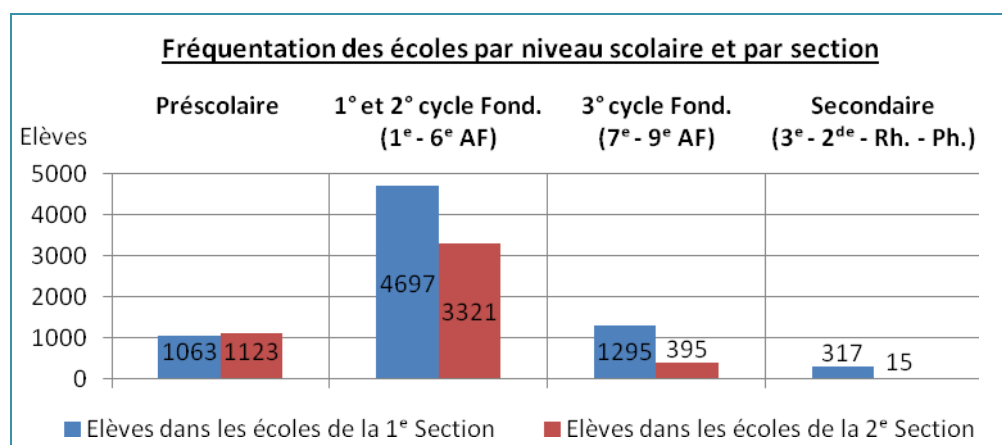


Figure 4: Quantité d'élèves fréquentant les écoles de chaque section. (Recensement scolaire MENFP, 2011)³¹.
A noter que la distinction par section concerne l'école où les élèves se rendent – mais pas nécessairement la provenance des élèves. En effet, plusieurs enfants de la 2^{ème} section vont dans des écoles de la 1^{ère} section.

➤ **Répartition territoriale des écoles.** Les Figures précédentes montrent aussi que, à tout niveau, proportionnellement à la population, il y a une **offre scolaire plus faible dans la 2^{ème} section communale**. Ainsi, nombre d'enfants de la 2^{ème} section doivent se rendre aux Palmistes (1^{ère} section) pour aller à l'école. La **Carte 8** (p. 45) permet d'approfondir davantage cette question de la répartition des écoles. On y voit que la majorité des écoles se trouvent sur la crête centrale (Pagne et environs, Mare Rouge, Montry et, surtout, Aux Palmistes). On constate ainsi, par niveau :

- **Préscolaire** : la répartition à ce niveau est relativement équilibrée sur tout le territoire (ce niveau n'a donc pas été représenté sur la carte).
- **1^{er} et 2^{ème} cycle du Fondamental** : Il y a des écoles sur tout le territoire communal, mais avec de grosses différences au niveau de leur taille et de leur qualité (voir **Figure 5** ci-dessous). De nombreuses écoles reculées ne proposent que les premières années du fondamental.

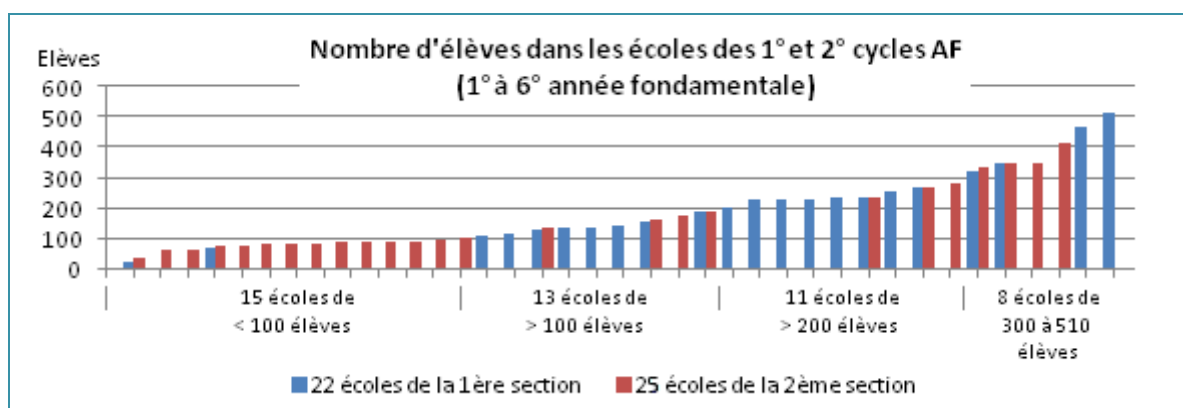
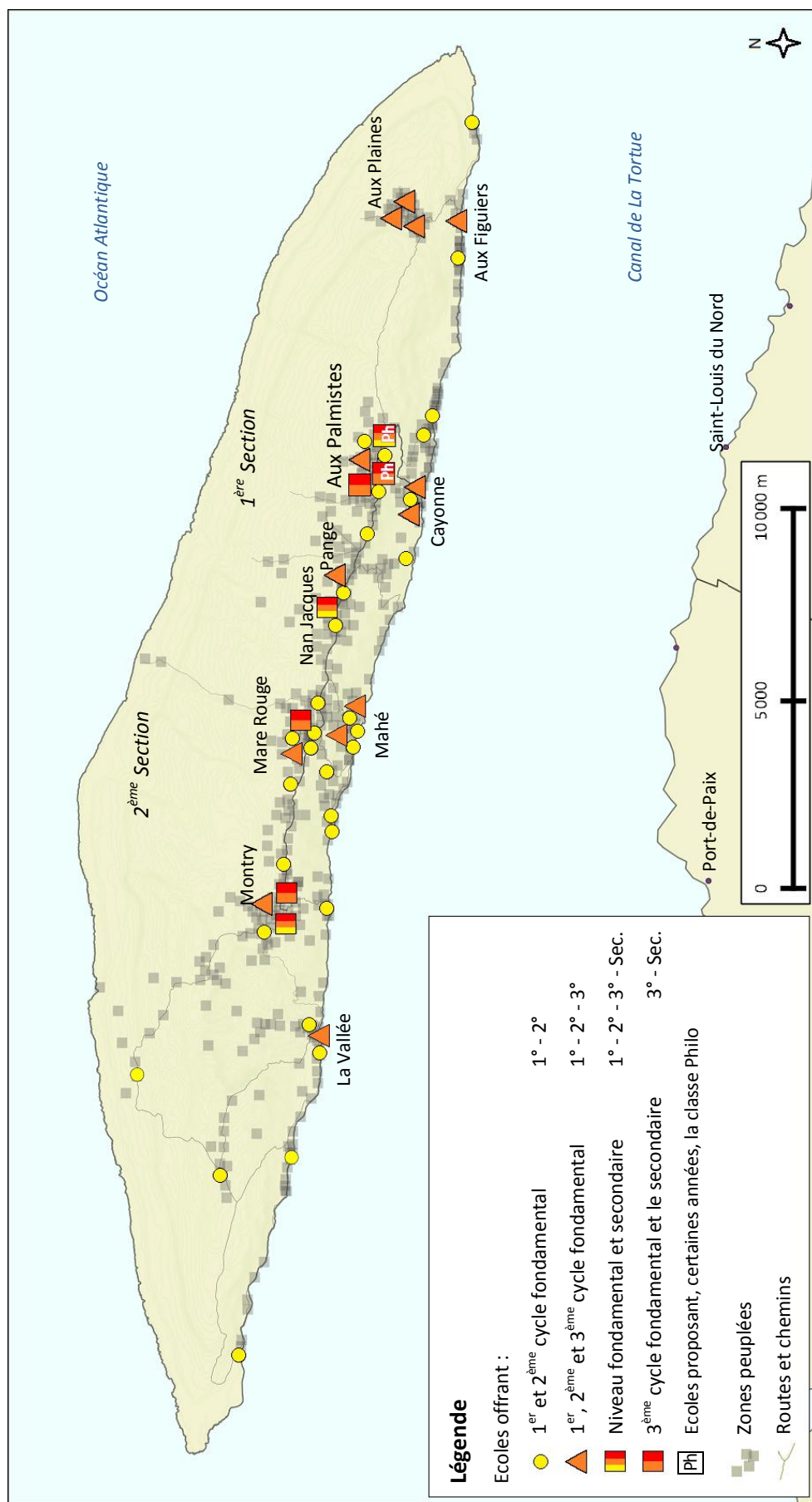


Figure 5: Quantité d'élèves dans les écoles du 1^{er} et 2^{ème} cycle fondamental. (Recensement scolaire MENFP, 2011).
La majorité des écoles compte moins de 150 élèves, majoritairement dans la 2^{ème} section et les petites habitations (il s'agit de la moitié gauche du graphique). Les plus grandes se trouvent, dans l'ordre, aux Palmistes, à Pagne, et Montry.

³¹ Dans la logique de la note précédente, quelques écoles – en particulier de la 2^{ème} section – n'ont peut-être pas été recensées en 2011 (alors qu'elles ont été comptabilisées par ID dans la Figure 3). Pour cette raison, les chiffres de fréquentation scolaire sont peut-être légèrement inférieurs à la réalité (e.a. concernant les 3321 élèves du Fondamental) ; et le recoupement entre les 2 figures ne peut être pratiqué en toute rigueur. Toutefois, cette différence est marginale et les tendances n'en restent pas moins valides.



Carte 8 : Carte des écoles de la commune

Carte 8 : Carte des écoles de la Commune. (Sources : Recensement MENFP 2011 et Enquête ID 2012)

Il apparaît sur cette carte que les majeures concentrations d'écoles se trouvent dans les plus grandes habitations : surtout celles de la crête centrale, et davantage encore aux Palmistes. La 2^{ème} section communale, plus peuplée, compte proportionnellement **moins d'écoles** (et n'offrant pas toujours la même qualité). Ce vide est très visible à La Vallée. Les habitations plus éloignées comptent moins d'écoles, mais sont aussi moins peuplées (cf. p. 24).

La répartition est la plus mauvaise en ce qui concerne **les écoles fondamentales du 3^{ème} cycle (triangles)** et **les écoles du secondaire (carrés)**.

Nombre d'enfants doivent se déplacer vers la 1^{ère} section, ou même, se tournent vers des parents de Port-de-Paix ou Saint-Louis du Nord pour y aller à l'école.

Enfin, il n'y a que 3 écoles nationales (Aux Palmistes, Mare Rouge et Montry) et un Lycée national (Aux Palmistes).

(Pour la liste des écoles, voir en Annexe)

- **3^{ème} cycle du Fondamental** : la répartition est très inégale à partir de ce cycle, en particulier pour la 2^{ème} section – par ex. la zone de La Vallée. Même Mare Rouge compte très peu d'écoles : de nombreux élèves doivent se rendre dans la 1^{ère} section.
- **Secondaire** : l'offre est très insuffisante, existant presque uniquement aux Palmistes. Seuls le Collège Saint Miguel et, depuis peu, le Collège Sarepta y atteignent la **classe Philo**. Par contre, le Lycée La Nativité, jusqu'à présent, n'arrive qu'à la classe Rhéto.

Vu cette **offre limitée**, de nombreux enfants quittent l'île et sont envoyés chez des parents à Port-de-Paix, Saint-Louis du Nord ou ailleurs (parfois jusqu'à Port-au-Prince), pour y poursuivre leur scolarité.

Les filles sont presque aussi nombreuses que les garçons dans les classes ; mais cette proportion diminue petit à petit avec l'âge (elles ne représentent que 44% en secondaire).

➤ A côté du problème de la quantité, se pose aussi celui de la **très faible qualité de l'éducation**. Ceci se constate à tous les niveaux (manque de matériel didactique et pédagogique, enseignants peu qualifiés, méthodes pédagogiques surannées et peu pratiques, manque d'activités extrascolaires, absence presque totale de supervision et d'appui institutionnel...). Et cela se vérifie dans des résultats de plus en plus faibles aux examens nationaux.

On compte **seulement 4 écoles publiques, c-à-d. 7% des écoles de la commune** (bien en dessous de la moyenne nationale³²). Il s'agit des écoles nationales de Montry, de Mare Rouge, d'Aux Palmistes, et le Lycée La Nativité (Aux Palmistes). Ces écoles présentent énormément de faiblesses ; de plus les salaires ne sont souvent pas versés durant des mois. L'école nationale de Mare Rouge ne dispose même pas de ses propres locaux.

Quant aux **écoles privées**, elles sont de tous types³³. Certaines luttent pour offrir un minimum de qualité, mais on compte aussi beaucoup d'**écoles « borlettes »**, souffrant d'énormes carences (« instituteurs » peu ou pas formés ; notions de pédagogie quasi inexistantes...). Plusieurs écoles n'ont pas leurs propres locaux : certaines sont logées dans les locaux d'un autre cycle ; d'autres (plus rares) dans une église ou une maison.

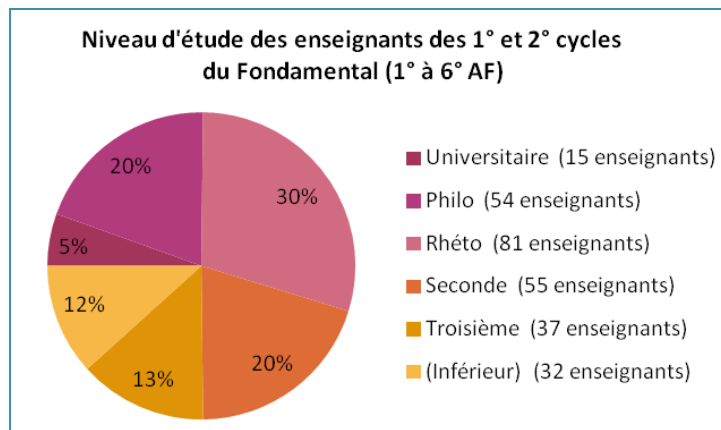


Figure 6 : Niveau d'étude des enseignants
(sur un total de 274 enseignants : 158 dans la 1^{ère} section, 117 dans la 2^{ème} section) Source : MENFP 2011

Dans toute la commune, le **faible niveau des enseignants et des directeurs** semble être un des plus graves problèmes, qui pèse sur le développement d'une éducation de qualité. Très peu ont mené à terme leur scolarité (voir **Figure 6 ci-contre**) ont reçu une formation initiale³⁴, ou bénéficient d'une formation continue. Souvent, les plus formés quittent l'île.

A cela s'ajoutent aussi de véritables problèmes d'éthique ou de responsabilité du corps enseignant, qui nuisent à l'éducation.

³² Au niveau national, le secteur public représente 18,5% des effectifs des 1^{er} et 2^{ème} cycles du fondamental et 26% des effectifs du 3^{ème} cycle. En termes d'infrastructures scolaires, le parc scolaire est à plus de 90% privé (Plan Opérationnel 2010-15, MENFP, p. 40).

³³ Ecoles privées laïques (37%), congréganistes (2%), communautaires (16%), presbytérales (8%), épiscopales (2%), protestantes (35% - dont la moitié seraient attachées à une mission).

³⁴ Dans les 1^{er} et 2^{ème} cycles du Fondamental, 10% de enseignants seraient capistes (détenteurs d'un certificat à l'enseignement). Dans le 3^{ème} Cycle et le Secondaire, sur 123 enseignants, seulement 9% seraient normaliens, 5% capistes et 4% auraient étudié les Sciences de l'Éducation.

- **Aucune formation initiale ou continue disponible :** Le seul centre de formation initiale du département est bien trop éloigné (dans le Bas Nord-Ouest, à Jean Rabel). Quant à l'EFACAP de Bonneau (*Ecole fondamentale d'application – Centre d'appui pédagogique*, située dans la commune de Saint-Louis du Nord), elle ne peut être d'aucune aide non plus, car elle peine déjà à desservir ses environs.
- **Absence de l'inspection scolaire :** il s'agit d'un autre problème de la Commune (*voir aussi p. 36*). Le Bureau du District Scolaire (BDS) est situé à Saint-Louis du Nord ; et c'est là qu'est également basé le seul inspecteur affecté théoriquement à toute l'île (lui-même Saint-Louisien). Les directeurs se plaignent que celui-ci ne soit presque jamais présent sur l'île. A cela s'ajoute le manque de moyens financiers et de transport du BDS, et sa faible gouvernance.
- **Inexistence de la formation professionnelle :** Aucune institution n'existe sur l'île pour l'apprentissage d'un métier. Un seul modeste centre de formation existait ces dernières années à Pagne, mais il est à l'arrêt en raison du manque de moyens.
- **Associations, diaspora et ONGs :** plusieurs initiatives de Tortugais motivés existent, tant des jeunes sur l'île, que la diaspora à l'étranger (par ex. la Fondation Québec La Tortue – *FQLT*, active dans les environs d'Aux Plaines et Aux Figuiers avec des fournitures et de l'alphabétisation ; la Fondation *CAJ* active à Nan Jacques, etc). L'ONG *L'APPEL* est active depuis 2002 avec un programme d'aide à la scolarisation (relèvement ou construction d'écoles, parrainages collectifs d'enfants pour les frais de scolarité, fournitures de livres scolaires et formation des maîtres) ; *Initiative Développement*, qui travaille au renforcement du BDS (depuis Saint-Louis du Nord) ; *Compassion International* et des missions religieuses (parrainage d'enfants respectivement dans des écoles de confession baptiste ou catholique).

Education (résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Quelques professeurs qualifiés (certains normaliens et universitaires) - Beaucoup d'écoles fondamentales - Les jeunes sont motivés	- Très peu d'écoles publiques (seulement 3 écoles nationales et 1 lycée) ; insuffisamment d'écoles de qualité - Espaces non appropriés (manque de locaux, pas de toilettes en état, d'eau potable...) - Manque criant de professeurs qualifiés ; pas de formations initiales, continues et de recyclage, ni d'encadrement - L'inspection scolaire n'a pas de bureau et elle est pratiquement inactive dans la commune. - Le programme officiel n'est pas suivi par toutes les écoles - Le calendrier scolaire n'est pas respecté - Dévalorisation du métier d'enseignant (mal considéré, salaires bas) - Manque d'éthique de certains professeurs (absentéisme surtout dans les écoles publiques, faux carnets...) - Pas d'organisation d'enseignants (type syndicat) - Centre d'examen officiel insuffisant (St-Miguel, Aux Palmistes) - Les directeurs d'école sont obligés de traverser la mer avec les dossiers des élèves - Pas d'activités parascolaires (musiques, sport), ni de bibliothèques, ni laboratoire informatique - Pas de cantines scolaires ; ni d'infirmerie ; ni de transport scolaire - Pas de subventions ; coûts trop élevés des écoles privées pour les parents - Manque d'écoles professionnelles (seulement 1 à Pagne) - Pas d'écoles d'alphabétisation	- MENFP - UNESCO, UNICEF (kits scolaires, etc) - FAES (construction des bâtiments) - UE (renforcement de capacités) - Organisation L'APPEL (parrainages, fournitures etc) - ID (formations, accompagnement) - Caritas, Care - Compassion Internationale (à travers les églises protestantes) - PAM, PNCS (cantines scolaires) - Large communauté de jeunes Tortugais et diaspora (Fondation Québec La Tortue, etc)	- Immoralité sexuelle (professeurs et élèves) - Délinquance : violence, alcool - Inexistence d'informations sur la sexualité (nombreux cas de grossesses précoces) - Nombreux parents irresponsables, démissionnaires et/ou peu éduqués - Chômage - Intempéries (paralysant le fonctionnement de l'école) - Déperdition scolaire (de pair avec l'exode) - Corruption dans les écoles - Instabilité politique

Tableau 8: Perception du secteur de l'éducation par les citoyens - Atelier participatif de synthèse communale, Septembre 2012

2) La santé

L'île de la Tortue connaît une situation extrêmement difficile dans le domaine de la santé.

Cette réalité très préoccupante est souvent ignorée : car nombreux ont encore le souvenir de la glorieuse époque du Père Riou, lorsque l'hôpital qu'il a créé était une référence dans tout le Nord-Ouest³⁵. Malheureusement, cette situation s'est effondrée lors du départ forcé du Père Riou (et la chute de l'aide) en 1969. Aujourd'hui, l'hôpital reprend tant bien que mal avec divers appuis (surtout internationaux).

Aujourd'hui, en l'absence d'appuis structurels, la situation s'est dégradée. Les dernières statistiques nationales sur la santé donnent d'ailleurs une idée très surfaite de l'île (les statistiques étant anciennes et largement dépassées par la réalité³⁶). Dans la réalité, **les Tortugais accèdent très difficilement aux soins les plus élémentaires.**

➤ **Etablissements sanitaires :** Le Tableau 9 et la Carte 9 présentent les établissements de l'île (celle-ci compte, pour rappel, 45 000 habitants, répartis sur une superficie relativement étendue – 180 km²).

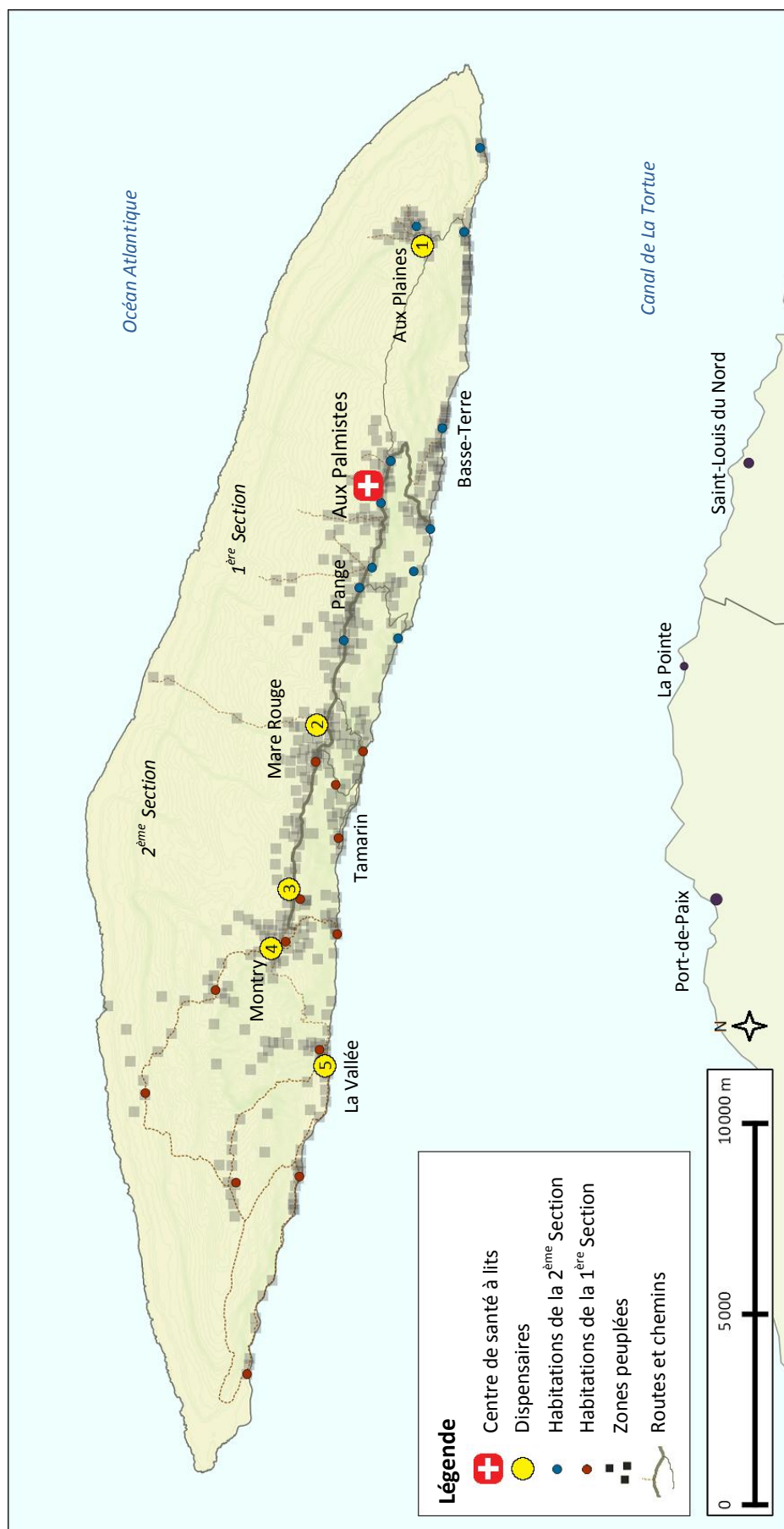
Section	Carte p. 49	Structures de santé de l'île de la Tortue				Agents de santé	Matrones
		Etablissement	Statut	Personnel	Observations		
1 ^e		Aux Palmistes : Centre de santé à lits « <i>Hôpital Notre Dame</i> »	Mixte	2 médecins, 1 médecin en stage, 4 infirmières, 13 auxiliaires, 3 techniciens de laboratoire, 2 auxiliaires statisticiens, 1 travailleur social, 1 archiviste	- Seul centre de santé de l'île. Toutefois il n'y a aucune forme de transport organisé pour y arriver. - Services disponibles : consultations générales, maternité, pharmacie, urgences, laboratoire, vaccination, CDV-PTME (pour dépistage et prise en charge VIH). - Pas de salle d'opération fonctionnelle ; dortoirs à réaménager.	8	20
		Aux Plaines : Dispensaire <i>Nan Chapelle</i>	Mixte	2 auxiliaires	Absence de lit d'observation, de lieu pour les déchets, d'espace pour entreposer les médicaments.	4	18
2 ^e		Mare Rouge : Dispensaire de Fond Cuillèse	Mixte	1 infirmière 1 auxiliaire		6	20
		Méance : Dispensaire	Mixte	1 infirmière, 1 auxiliaire, 1 aide pharmacienne	Nombreuses faiblesses ; un point positif : des moyens de conserver au frais les médicaments et vaccins.	5	22
		Montry : Dispensaire <i>Marie-Curie</i>	Privé	2 auxiliaires	Nombreuses faiblesses, mais quelques lits, un laboratoire et des moyens de conserver au frais les médicaments et vaccins.	4	21
		La Vallée : Dispensaire	Public	2 auxiliaires	Dessert une large zone tout en étant très éloigné du centre de l'île.	5	22

Tableau 9 : Structures de santé dans la commune (Source : enquête ID 2012 et échanges d'information avec les responsables).

Oltre les observations spécifiques, tous ces établissements disposent d'un frigo, mais ont des problèmes (ou absence) d'électricité, eau, personnel, matériels. A noter qu'en février 2013, le **dispensaire public de Tamarin** était sur le point de rouvrir ; et un autre devrait ouvrir à **Pagne**, notamment pour y déplacer le planning familial (depuis l'hôpital des Palmistes).

³⁵ Entre 1942 et 1969, le père Riou a construit une église, un presbytère, l'« hôpital » des Palmistes (qui offrait alors la seule aide psychiatrique du département), une école d'infirmières, plusieurs petites écoles et dispensaires. En plus de son énergie, le Père Riou bénéficiait alors d'une forte aura positive et de nombreux soutiens de l'étranger et d'associations catholiques.

³⁶ Les statistiques plus récentes sur la santé au niveau national remontent apparemment à 2004, *Carte de Pauvreté d'Haïti*, MPCE. L'île de La Tortue s'y trouve parmi « les moins faibles » du pays, dans la catégorisation de l'accès aux soins primaires de santé ; or, la gravité de la situation en 2013 laisse difficilement concevoir que cette place soit encore d'actualité.



Carte 9: Carte des centres de santé et dispensaires

Carte 9 : Carte des établissements de santé de la commune. (Source : ID 2012)

La commune ne compte qu'un seul centre de santé à lits : l'« *Hopital Notre Dame* », propriété de l'Eglise catholique, et cogéré avec l'Unité Communale de Santé (UCS). Les 5 dispensaires sont sous-équipés, manquent de personnel et, au regard de l'étendue de l'île, éloignés de nombreux habitants. Un seul dispensaire est public (La Vallée).

Pour la moindre complication, les Tortugais qui peuvent se le permettre sont contraints de se rendre en urgence sur la Grande Terre, aux **hopitaux de Port-de-Paix, La Pointe (Beraca) ou Saint-Louis du Nord**. Ces déplacements sont extrêmement incommodes, risqués, longs et chers.

Comme on le voit sur le tableau et la carte (p. 49), il n'y a qu'un **seul centre de santé à lits sur l'île**. Il s'agit de « l'hôpital » Notre Dame des Palmistes, précité. S'il est la référence pour les habitants des environs, il ne l'est toutefois pas pour les Tortugais plus éloignés (qui habitent le long de la côte ou dans la 2^{ème} section). La route est trop longue et mauvaise, et le centre insuffisamment équipé pour être la référence pour toute l'île. Concernant sa gestion, le centre de santé est la propriété de l'église catholique, mais géré conjointement avec l'Etat en ce qui concerne les équipements, le personnel, les médicaments.

Il y a **5 dispensaires** sur l'île. La répartition de cette carte sanitaire est cependant insuffisante par rapport à de nombreuses zones : en particulier les alentours de Tamarin, de Basse-Terre, et la partie plus à l'ouest de l'île, qui souffrent le plus du manque d'accès à la santé. Cette mauvaise répartition concerne tant la *quantité* de ces dispensaires, que la *qualité* très limitée des équipements et services.

A part le dispensaire de La Vallée, l'Etat ne possède **aucun autre établissement public de santé sur l'île** : tous sont gérés conjointement avec l'Eglise (sauf un dispensaire qui est privé, à Montry). Cela pose de grosses difficultés à l'Unité Communale de Santé (UCS) : elle ne peut mettre en œuvre de programme de planning familial, ni recruter de personnel qualifié, ni prévoir les équipements techniques, de manière adaptée aux besoins de chaque zone. C'est pourtant à ces niveaux que plusieurs des problèmes de l'île pourraient trouver des débuts de solution.

Au final, de nombreux Tortugais n'ont **d'autre alternative que de se rendre sur la Grande Terre, et ce, même pour des soins élémentaires** : à Port-de-Paix (hôpital de l'Immaculée Conception), à La Pointe (hôpital Beraca) ou à Saint-Louis du Nord. Cette situation est intenable pour les malades et blessés, qui subissent en toute saison les souffrances du trajet long, cher, très inconfortable et surtout risqué.

Il n'y a **pas d'ambulance sur l'île** (ni voiture, ni bateau). Les patients référés vers la Grande Terre (ou vers le centre de santé des Palmistes) ne peuvent dès lors s'en remettre qu'à eux-mêmes et leur fortune.

Amélioration début 2013 : Au moment de clôturer ce document, il faut ajouter ces éléments plus récents, annoncés pour février 2013 : réouverture du dispensaire public de Tamarin ; et ouverture d'un dispensaire public à Pagne, notamment pour y déplacer le service de planning familial (depuis l'hôpital des Palmistes).

➤ **Personnel de santé** : Plusieurs responsables très dévoués et volontaires se trouvent parmi le personnel de santé – lequel est presque entièrement originaire de l'île. Malheureusement ce personnel est en nombre **très insuffisant**. La Commune ne compte ainsi **que 2 médecins pour... 45 000 habitants** (une moyenne très inférieure à la nationale, qui équivaut à 6 médecins pour 45 000 habitants³⁷). Les jeunes les mieux formés sont souvent attirés par des postes hors de la commune.

Enfin, il faut mentionner que des médecins cubains sont parfois en poste sur l'île. Il y a aussi **32 agents de santé** et **123 matrones** (accoucheuses) qui jouent un rôle important dans les habitations et les localités, surtout dans les zones plus reculées.

➤ **Médecine traditionnelle** (*médecine « feuille » ou médecine « Guinen »*) : A côté de la médecine moderne existe une **médecine traditionnelle** très présente, avec au moins une 30aine de médecins feuilles dans la commune. Cette médecine est basée sur les plantes et fait l'objet d'une transmission du savoir très souvent familiale. Pour la grande majorité de la population, ils représentent le premier recours en cas de problème de santé – d'autant qu'ils sont souvent moins chers que la médecine moderne.

³⁷ Données du *Rapport Statistique 2011, MSPP et UPE* : il y avait 1 392 médecins dans le pays en 2011 (1 pour 7 369 habitants). Au niveau du Nord-Ouest, ils étaient 48 (1 pour 14 256 habitants). L'île est aussi très mal pourvue en infirmières : en 2011 il y en avait 2 341 dans le pays (1 pour 4 382) ; 148 dans le Nord-Ouest (1 pour 4 624) ; seulement 6 sur l'île (1 pour 7 500 habitants).

➤ **Autres éléments importants :**

- Une **école d'auxiliaires** existe depuis 2010 aux Palmistes, et fonctionne grâce à l'engagement du personnel de santé de l'île.
- Le grave *manque d'éducation de la population* sur les questions de santé (faute de moyens et de suivi).
- La difficile acceptation des *moustiquaires* par les gens (qui craignent qu'elles ne les étouffent).
- Les services abusifs des *charlatans*, qui vendent des médicaments à risque à la population.
- L'*Association Roger Riou*, qui continue de soutenir ponctuellement l'hôpital et la maternité avec du matériel.

Santé (résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Quelques établissements de santé dans la commune - 2 laboratoires d'analyse médicale - Il y a beaucoup de médecins feuilles, de « médecins réparateurs d'os », de « masseurs », de matrones formées	- Manque de personnel et ressources humaines qualifiées : médecins (seulement 2), infirmières (5), agents de santé, etc. - Pas de médecin bucco-dentaire, pas d'officier sanitaire - Pas de services spécialisés : chirurgie, pédiatrie, obstétrique / gynécologie... - Manque de laboratoires - Capacités d'accueil limitées et de mauvaise qualité - Défaillance de certains services - Manque de matériels, d'équipements et de médicaments - Manque d'électricité dans les institutions sanitaires - Inaccessibilité à l'eau potable (beaucoup de maladies hydriques) - Pas de morgue publique - Pas d'ambulance (terrestre ni maritime) ; grandes difficultés pour évacuer les malades et blessés - Salaires insuffisants - Manque d'éducation sanitaire	- MSPP/DSNO - UNICEF, USAID - MSH/SDSH - UNICEF - DINEPA, ACCF (eau, assainissement) - ONGs : Assoc. Roger Riou, Caritas, OIM, Direct Relief International (DRI, en don de matériel) - L'école d'auxiliaires des Palmistes - Médecins cubains	- Mauvaise gestion des déchets (manque de toilettes) - Inexistence de service de voirie - Médicaments expirés, charlatans et marchands ambulants de médicaments - Délinquance, armes

Tableau 10: Perception du secteur de la santé par les citoyens - Atelier participatif de synthèse communale, Septembre 2012

3) Transports terrestres et routes

Un problème majeur de l'île de la Tortue est **l'accessibilité très limitée entre les différentes habitations**. Par exemple, les relations sont relativement réduites entre le chef-lieu *Aux Palmistes* et presque toutes les zones (la 2^{ème} section communale, l'extrémité Est de l'île, et même toute la partie côtière). Ces dynamiques limitées sont dues en partie à **l'absence de routes** (Voir aussi *Dynamiques de l'île*, p. 35).

➤ **Pistes et chemins (voir Carte p. 55) :** Une seule route existe, et il ne s'agit en réalité que d'une *piste*. Elle longe la crête de l'île depuis Montry jusqu'Aux Palmistes, et descend jusque Cayonne (environ 18 kms). Aujourd'hui, cette piste est si mauvaise que seule une bonne moto peut la parcourir, ou une voiture 4x4. Il y a aussi quelques pistes secondaires, mais elles sont dans un état pire.



Photo 8: Il n'y a qu'une seule piste sur l'île : la photo montre son **état très détérioré**. Cette situation déplorable rend les transports très rares, pénibles et coûteux. Seules quelques motos et de rares 4x4 peuvent l'emprunter avec peine.
(photo prise non loin de Cayonne, fév. 2013).

Dans la plupart des cas, ce sont donc des chemins et sentiers qui relient les habitations entre elles. Mais ces chemins sont mal ou pas entretenus. Il en est ainsi par exemple dans toute la partie Ouest de l'île (zone La Vallée) qui, de fait, est pratiquement coupée des relations avec Montry et le centre de l'île, car il n'y a que de mauvais chemins. La zone d'Aux Plaines connaît une situation plus ou moins similaire (bien que moindre).

➤ **Modes de déplacements** : Les modes de déplacements principaux sont la marche, l'âne et le cheval.

Il n'y a **pas de transport public sur l'île**. Seulement quelques motos-taxis, qui ne sont pas nombreux (presque tous basés à Mahé, Cayenne, Aux Palmistes et Mare Rouge). Ils sont très chers par rapport à la Grande Terre : en effet, le carburant et l'entretien des véhicules sont coûteux.

Il y a très peu de voitures ou pick-up privés sur l'île (on peut l'estimer à une 30aine au maximum). Les raisons sont notamment : la difficulté d'accès, le manque d'argent et l'absence de routes. Souvent, ces véhicules viennent de l'étranger, et circulent sur l'île sans immatriculation (en l'absence de tout type de contrôle).

➤ Il faut aussi mentionner quelques groupes de **la diaspora**, qui soutiennent des actions pour construire les routes. Par exemple, des tronçons avancent morceau par morceau, éventuellement en bétonnant deux bandes parallèles pour les voitures. De telles initiatives sont très profitables à la communauté de l'île (par ex. dans la zone d'Aux Plaines et Aux Figuiers), mais très lentes faute d'argent suffisant.

Enfin, il faut mentionner également qu'il n'y a pas vraiment (ou plus) de piste d'atterrissage sur l'île. Deux pistes ont existé (dans le centre et à l'ouest de l'île) ; mais elles sont courtes et les atterrissages y ont toujours été aventureux. Aujourd'hui ces **deux pistes d'atterrissage sont totalement hors d'état**. Toutefois, on peut estimer que l'amélioration des voies maritimes et terrestres est pour le moment bien plus nécessaire pour la population de l'île que la voie aérienne (qui ne profiterait qu'à certains privilégiés).

Routes et transports terrestres (résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Une piste relie les habitations de la partie centrale de la crête - Quelques chemins secondaires - Quelques taxis-motos (sur le tronçon existant) - Quelques mécaniciens disponibles - Transport à dos d'ânes, bêtes de somme	- Les tronçons de routes ne sont aucunement aménagés (ni bétonnés ni canalisés) ; ils sont en mauvais état - Manque de nombreuses percées secondaires (reliant les habitations entre elles et au tracé principal) - Sentiers en mauvais état - Pas de transport en commun ; très peu de voitures privées - Pas d'auto-écoles, les chauffeurs ne sont pas formés (ni pour voiture ni pour moto) - Pas d'encadrement des OBs et organisations de quartiers (pas d'incitatifs, matériels, formations) - Aucun accès pour les engins lourds de construction (de par la position insulaire) - Pas de service de génie municipal - Transports très cher (carburant cher, entretien exigeant)	- TPTC - ONGs - OBs et organisations de quartiers (pour entretenir/ nettoyer les chemins) - MPCE - La diaspora	- Les catastrophes naturelles (cyclones, séisme, éboulements) détruisent les infrastructures - Déboisement et érosion

Tableau 11: Perception des routes et transports - Ateliers participatifs de synthèse communale, Septembre 2012

4) Transports maritimes et ports

Les Tortugais entretiennent **une grande relation avec la mer**. Peu de communes dans le pays comptent autant de bateaux, marins, pêcheurs, constructeurs de bateaux, et d'échanges maritimes. Pourtant, ce secteur connaît énormément de faiblesses.

➤ **Trajets (Carte p. 55) :** Les trajets en bateaux se font principalement **vers les villes d'en face (surtout Port-de-Paix et Saint-Louis du Nord)**. Mais des voiliers et bateaux partent aussi plusieurs fois par semaine pour Cap Haïtien, et occasionnellement au-delà (jusqu'aux Bahamas, Miami ou, plus rarement, les Iles Turks et Caïcos). Tous ces transports s'effectuent bien sûr par mer (à l'exception de Port-au-Prince, Gonaïves ou encore la République Dominicaine, qui se rejoignent plutôt en passant par la Grande Terre, depuis que les transports par bus sont plus nombreux).

On estime qu'**entre 750 et 1000 personnes** se déplacent en moyenne **chaque jour** vers la Grande Terre³⁸. Port-de-Paix est la destination principale (souvent même pour ceux qui transitent par Saint-Louis du Nord).

Les raisons des déplacements sont de toutes sortes : *commerce (p. 74), éducation, santé, démarches administratives ou bancaires, simples visites, ou encore migrations (p. 65)*. Pour les traversées spécifiquement vers l'étranger, les raisons sont le commerce (e.a. achat de matériels) et les migrations.

Les trajets ne s'effectuent que **rarement le long de la côte sud de l'île** (d'est en ouest ou inversement). La raison est double : le vent du Nord-Est souffle moins le long du littoral, car l'île lui fait obstacle (*voir Vents p. 33*). Une raison plus fondamentale encore tient aux dynamiques de l'île : les Tortugais ont souvent moins de raisons de se déplacer d'un point à l'autre de l'île, que vers la Grande Terre.

➤ **Types de bateaux :** On trouve **environ 1 000 embarcations** sur l'île³⁹. Elles sont **de tous types** :

Quantité et types d'embarcations à l'île de la Tortue (+/- classées de la plus petite à la plus grande)	
420	Petits canots simples (surtout de pêche)
52	Petits bateaux / barques sans moteur (<i>chaloup</i>)
23	Petits voiliers aménagés (<i>chaloup</i>)
22	Petits bateaux à moteurs (<i>chaloup</i>)
12	Petits bateaux rapides, hors-bords (<i>chaloup fast</i>)
175	Petits voiliers en bois (vers Port-de-Paix, St-Louis du Nord, etc)
126	Petits voiliers en bois couverts, à voile et moteur
87	Grands voiliers de plus grande capacité (pour Cap Haïtien, etc)
13	Gros bâtiments à moteur, construits sur l'île
12	Gros bâtiments en fer et à moteur, construits à l'étranger
32	Gros bâtiments en bois (mais pour la plupart hors service depuis la réduction du trafic avec l'étranger)

Tableau 12 : Quantité et types d'embarcations (*enquête ID 2012*)



Photo 9 : Exemples de petites embarcations très répandues (nombreux canots et petites voiliers, 1 petit bateau rapide) dans la baie d'Aux Figuiers (2012). Photo 10 : Exemples de grands voiliers et d'un gros bâtiment dans la baie de Mahé (2012).

³⁸ Estimation faite sur la base des calculs et entretiens avec les marins sur les quantités de bateaux et de passagers dans chaque port (août-septembre 2012).

³⁹ Source : enquête ID effectuée en Août 2012 tout le long de la côte sud, en relation avec les agents de la Semanah présents sur l'île, et plusieurs autorités et marins bien informés.

La grande majorité des bateaux sont construits sur l'île, par les Tortugais. Ils sont faits en bonne partie de bois et planches provenant de la Grande Terre, qui sont plus résistants, mais aussi des Bahamas.

Les nombreux petits canots servent principalement pour la pêche (voir p. 72). La plupart des voiliers servent surtout pour le transport de personnes et de marchandises. Ces bateaux ne sont en général pas conçus pour affronter la grande mer et le mauvais temps.

On trouve aussi quelques voiliers privés construits à l'étranger (peu) et quelques plus gros bateaux (en général très vieux) pour des transports plus exceptionnels (surtout dans les environs de Mahé).

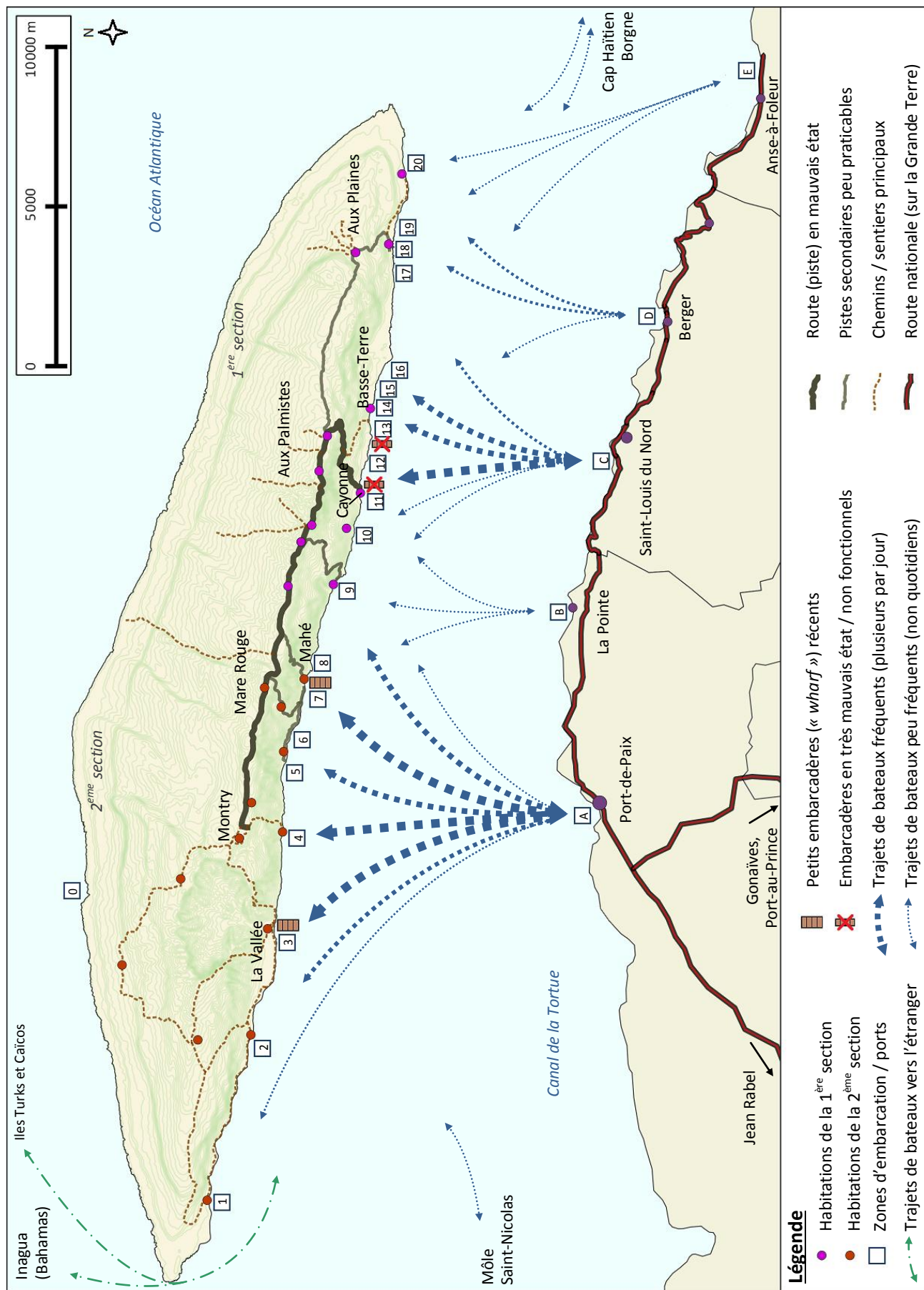
Le Tableau suivant aide à lire la **Carte p. 55** concernant les trajets.

Les chiffres et lettres ☒ renvoient à la Carte. Le Tableau reprend également les quantités de bateaux et les ports.

Ile de la Tortue				Grande Terre	
Sec-tions	Ports	Bateaux canots petits grands		Particularités du port	Ports
2 ^{ème}	0 Versant Nord (quelques endroits autour de Bois-Chandelle, <i>Sou Pòs</i>)			Zone d'embarquement principalement pour les canots de pêche ; parfois pour le transport de charbon. Escarpé et très exposé aux vents et marées. Unique zone du versant nord.	Port-de-Paix A
	1 Pointe-Ouest				
	2 Boucan Guêpe				
	3 La Vallée			1 petit embarcadère récent (fév. 2013)	
	4 Rosolière			→ Port d'accès vers Montry	
	5 Tamarin				
	6 Monbin				
	7 Grand Mahé		large baie dépourvue de récifs, où mouillent donc plus de bateaux ; 1 petit embarcadère (wharf de cabotage) à Grand Mahé ; → Port d'accès vers Mare Rouge		
8 Ti Mahé					
1 ^{ère}	9 Pointe-des-Oiseaux				La Pointe B
	10 Anse-Manchette				
	11 Cayonne		- Embarcadère encore utilisable mais très délabré (à Cayonne) → Port d'accès vers Aux Palmistes		
	12 Vieux Fer				
	13 La Croix		- La zone de Basse-Terre est plus profonde et très protégée des vents et marées - Embarcadère inutilisable (inachevé et en mauvais état)		
	14 Basse-Terre				
	15 Gros Sable				
	16 Pointe-Maçon				
	17 Carénage		Zone très protégée des vents/marées, mais barrière de récifs rocaillieux rendant l'entrée périlleuse → Port d'accès vers Aux Plaines		Berger D
	18 Aux Figuiers				
	19 Coquillage				
	20 Tête-de-l'Ile				Anse-à-Foleur E

Tableau 13 : Tableau des ports et bateaux (Source : ID 2012).

Les symboles des bateaux indiquent la proportion de chaque type : Canots (surtout de pêche) - Petits bateaux (barques, petits et moyens voiliers) - Grands bateaux (voiliers plus grands, gros bateaux à moteurs, bâtiments...)



Carte 10: Cartes des transports terrestres et maritimes : routes, trajets en bateau et ports

Carte 10 : Carte des transports terrestres et maritimes (source : ID 2012). NB : les ports numérotés sur la carte sont listés p. 54.

➤ **Zones d'embarcation et de mouillage des bateaux (voir le tableau p. 54 et la carte p. 55)**

Il n'y a en réalité **aucun « port »**, mais seulement des baies ou petites habitations côtières, sans aménagements : pas d'embarcadères (voir paragraphe ci-dessous), pas de phares, bouées, équipements, services publics, toilettes.

Les marins qui s'approchent de la côte doivent être initiés, car elle est **bordée de récifs coralliens d'est en ouest**. Il faut les éviter et emprunter les voies d'accès (« passes »), de largeur et profondeur variables, menant aux ports. Les manœuvres sont risquées la nuit, en raison de l'absence de phares et signalisation.

La concentration de « ports » est plus grande à l'est, dans la 1^{ère} section communale. Les baies y sont relativement plus profondes et/ou à l'abri des vents et marées. C'est le cas en particulier de *Basse-Terre et ses environs*, le port le plus important en raison de la profondeur et la largeur de ses passes. En cas de cyclones, de nombreux marins y amènent leur bateau pour les protéger. Quelques autres zones sont également à l'abri, telles qu'*Aux Figuiers et Mahé*.

Les bateaux sont **répartis tout le long de la côte sud** (de manière +/- proportionnelle entre les 2 sections, par rapport à leur population et superficie). Les zones telles que *Aux Figuiers, Basse Terre, Cayonne* (1^{re} section), *Mahé, Tamarin et La Vallée* (2^e section) comptent plus de voiliers, car ce sont des habitations un peu plus grandes et/ou menant vers les habitations du centre de l'île (voir Tableau 13 p. 54).

L'on voit aussi que les extrémités de l'île comptent beaucoup de petits canots de pêche – encore plus à l'extrémité ouest. La pêche côtière est plus pratiquée dans ces zones, menant vers le versant nord. Pointe-des-Oiseaux compte également beaucoup de canots de pêcheurs (voir Pêche p. 72).

➤ **Embarcadères (« wharfs ») :**

L'île manque gravement d'embarcadères. La situation est totalement insuffisante, considérant que la côte sud fait près de 40 kms de long, et qu'elle nécessite plusieurs 'portes d'entrée' pour les centaines de personnes qui embarquent et débarquent quotidiennement.

Voici la situation des 4 seuls embarcadères (ou ce qu'il en reste) :



← **La Vallée** **Mahé** **Cayonne** **La Croix (Basse-Terre)** →

Photos 11 à 14 : De l'Ouest (2^{ème} section) vers l'Est (1^{ère} section) : Seuls les 2 premiers petits embarcadères, plus récents, sont en bon état (avec toutefois quelques défauts, voir ci-dessous). Photos : fin 2012 – début 2013.

- **La Vallée** : Nouveau petit embarcadère (construit en février 2013). Très récent ; toutefois, il n'est pas assez long et apparaît déjà comme impraticable à marée basse.
- **Mahé** : Construit en 2012, mais trop haut et pas assez long (son extrémité n'a que 6 pieds de profondeur), il ne peut recevoir que des petits canots et voiliers (alors que cette zone est celle des gros bateaux).
- **Cayonne** : Wharf encore utilisable... mais probablement plus pour longtemps : des réparations sont urgentes, car il se dégrade fortement. 8 pieds de profondeur.
- **La Croix (Basse-Terre)** : hors d'usage depuis des années, car non achevé et déjà en voie de dégradation.

Il n'y a aucun « *wharf standard* » permettant l'accostage de gros bateaux ou le débarquement de gros matériels ou véhicules. Un tel embarcadère est pourtant très attendu, et deux endroits sont même souvent suggérés pour le construire: Basse-Terre ou Mahé. Plusieurs personnes invoquent une étude technique d'il y a quelques années, qui expliquerait en quoi la zone de Basse-Terre s'y prête particulièrement ; toutefois cette étude reste jusqu'à présent introuvable.

En l'absence d'embarcadère, les passagers qui arrivent sur l'île sont contraints à descendre soit dans l'eau, soit à dos d'homme, soit sont transbordés dans un petit canot (le tout avec leurs marchandises, effets personnels, documents...).

A noter que la situation est **aussi désastreuse à Port-de-Paix et Saint-Louis du Nord**. Les Tortugais s'en plaignent fortement : pas de wharf, récifs dangereux, et à de nombreux endroits ils doivent descendre sur les immondices ou dans les décharges.

➤ **Constructeurs de bateaux** : les constructeurs de bateaux sont très nombreux, répartis tout le long de la côte sud de l'île. Ils ont un savoir-faire unique dans la région. Malgré cela, ils connaissent de nombreuses difficultés (matériels, formations) ; et surtout, les bateaux coûtent très cher pour les armateurs de l'île, qui doivent les payer sur plusieurs années. (*Voir aussi p. 77 sur l'artisanat*)

➤ **Conditions de transport** : Les conditions de transport sont **très mauvaises** sur la majorité des voiliers de transport (bateaux non adaptés, entassement des passagers, éclaboussures par les vagues, pas de gilets de sauvetage, risques en cas de grosse mer, matériels usagés, voiles rapiécées, débarquements à dos d'homme...). Surtout **les femmes et enfants** sont victimes d'incivilités et incommodités.

Les traversées durent environ 1 heure, et coûtent en général entre 50 et 100 Gourdes par passager pour les trajets habituels (sans compter les petits frais d'embarquement). Le prix peut monter jusqu'à 250 gourdes : en fonction des destinations, des saisons, des passagers, du moment de la journée, etc. Ce sont des **prix élevés** pour les Tortugais, qui ne peuvent pas toujours payer. De plus, lorsqu'il n'y a pas de vent, il faut parfois naviguer à moteur, ce qui coûte beaucoup plus cher.

Les **trajets informels vers l'étranger** sont bien sûrs plus risqués ; **plusieurs accidents mortels** se déplorent chaque année. Mais les besoins des Tortugais les poussent parfois à prendre ces risques, à défaut d'alternatives locales (manque de travail, matériels, etc). Souvent, ce sont des bateaux en fin de vie qui partent vers l'étranger, et qui embarquent beaucoup de passagers de la Grande Terre (pas au courant de l'état délabré du bateau). Il n'y a pratiquement aucun contrôle pour les en empêcher.

➤ **Absence d'organisation des marins, d'encadrement et de contrôles** :

Les marins, dans leur très grande majorité, n'ont reçu aucun type de formation. Et surtout, ils ne sont pas du tout organisés entre eux : il n'y a, **jusqu'à présent, aucune association de marins** sur toute l'île.

La Semanah (*Service Maritime et de Navigation d'Haïti*) dispose de 4 agents répartis dans certains ports principaux de l'île⁴⁰. Toutefois ils ne disposent que de **très peu de moyens d'action et de contrôle** face aux éventuelles irrégularités. Ils ne sont en mesure d'assurer presque **aucun contrôle ni encadrement**.

En cas d'urgence survenant sur l'île, aucun système n'existe aujourd'hui pour y répondre.

Divers matériels maritimes avaient été remis il y a quelques années par ACF, dont surtout, un petit bateau à moteur (*chaloup*). Malheureusement, la propriété et la gestion de ce bateau n'est claire pour personne (est-ce pour les CASECs ? la Protection Civile ? Secourir les malades ?...). Cette question nécessite absolument d'être réglée.

⁴⁰ Les 4 agents sont basés à Cayenne, Mahé, Tamarin, et La Vallée.

Enfin, un petit bateau à moteur vient d'être remis en début 2013 par l'Association Roger Riou. Il est mis à la disposition de la commune, qui devra décider de son meilleur usage pour la communauté.

➤ **En résumé, le secteur du transport maritime fonctionne hors de tout cadre, chacun se débrouillant de son côté.** Il mériterait pourtant d'être plus organisé, car il représente un aspect central de la vie des Tortugais – et une condition essentielle pour améliorer les relations et services avec la Grande Terre. De plus, ce secteur pourrait donner beaucoup d'opportunités aux Tortugais, car ceux-ci ont une expérience sur les mers comme peu d'autres sur la côte Nord.

Transports maritimes (résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Très nombreux bateaux : voiliers, canots, chaloupes, bateaux à moteur etc. - Beaucoup de marins amateurs - Des villes portuaires sur toute la côte - Présence de 4 agents de la SEMANAH - Plusieurs constructeurs routiniers de bateaux	- Les bateaux ne sont pas équipés (pas de gilets de sauvetage, moyens de communication, etc.) - Marins non formés - Les 2 seuls wharfs de cabotage (Mahé et Cayenne) sont très insuffisants par rapport à l'importance du transport maritime pour l'île - Ports pas aménagés ni sécurisés - Embarcations non contrôlées, absence et/ou inapplication de règles (faiblesse de l'Etat) - Pas de système d'urgences (pas de gardes-côtes pour secourir les embarcations en cas de détresse) - Les infos météo ne sont pas accessibles pour tous - Les phares ne fonctionnent plus (Tête de l'île et Pointe Ouest) - Pas d'ateliers professionnels pour construire ou réparer les bateaux - Les bateaux en bois n'ont pas accès aux ports étrangers - Dysfonctionnement du service de visas attribués aux marins par le consulat des USA	- SEMANAH (pour coordonner les transports sur mer) - APN (ports) - TPTC (infrastructures) - Protection Civile - UE, BID, PNUD	- Cyclones qui détruisent les bateaux - Tremblement de terre et tsunami (risque pour les zones côtières) - Déboisement (qui entraîne l'érosion et l'ensablement) - Ports de la Grande Terre désaffectés et insalubres (remplis d'immondices)

Tableau 14: Perception des transports maritimes - Ateliers participatifs de synthèse communale, Septembre 2012

5) L'accès à l'eau et l'assainissement

L'accès à l'eau potable est un **problème important sur l'île de la Tortue, qui est souvent frappée par la sécheresse**. Au moins la moitié de la population n'a pas d'accès à l'eau – et moins encore à l'assainissement.

➤ Pour l'ensemble de l'île, **le débit cumulé de toutes les sources est relativement réduit**, comme le montre le tableau suivant :

Section	Débit total des sources (litres/seconde)	Nb. d'habitants	Estimation du débit moyen par habitant (litres/jour)
1 ^{ère}	11,5	20 449	49
2 ^{ème}	6	24 864	21
Total	17,5	45 313	33

Tableau 15 : Débit des sources dans chaque section (Diagnostic ID 2012⁴¹)

Le débit total des sources de l'île est de 17,5 L/s : ce qui donne une moyenne par habitant de seulement 33 litres par jour. Ce débit moyen est très insuffisant, si l'on compare aux normes internationales (min. 30 à 60 L/j par habitant). Cela signifie que *même si toutes les sources étaient captées*, cela donnerait une **quantité d'eau insuffisante pour toute la population**.

⁴¹ Données issues du *Diagnostic Eau et Assainissement de la Commune de l'île de la Tortue*, Initiative Développement, 2012. Les données de la population ont été réactualisées dans le tableau.

En outre, cette donnée est aggravée par le fait que :

- la population de l'île va s'accroître (on parle déjà de 60 000 habitants, voir p. 28) ;
- les débits des sources risquent de diminuer avec le changement climatique.

De plus, ces sources sont très mal réparties. La Carte 6 (p. 33) montre qu'elles se trouvent principalement dans le centre de l'île (et davantage dans la 1^{ère} section). Par contre, **les extrémités de l'île sont totalement dépourvues de sources** : elles dépendent entièrement de l'eau de pluie (dans le cas de Tête de l'île, les habitants vont même jusqu'à acheter leur eau à Saint-Louis du Nord).

Ces indications sur les ressources disponibles sont fondamentales : elles montrent que, pour approvisionner toute la population en eau, on ne pourra pas compter sur l'eau des sources. Différentes solutions devront nécessairement se combiner.

➤ **Situation des captages et réseaux** : Parmi les 42 sources répertoriées sur l'île, 27 sont déjà captées, et 5 de celles-ci alimentent des réseaux⁴². Toutefois, plusieurs problèmes se posent. De nombreux captages n'ont ni trop plein, ni vidange, ce qui met en danger leurs sources. Plus de la moitié des bornes-fontaines sont dysfonctionnelles ; et en ce qui concerne les réseaux, 4 sur 5 sont défectueux (voir Tableau ci-dessous).

Section	Nom du réseau	Nb de bornes-fontaines	% de fonctionnement du réseau
1 ^{ère}	Cayonne-Mapou	5	33%
	Basse-Terre	5	20%
	Nan Morne	4	0%
2 ^{ème}	Servilly	1	100%
	Sous Dal (Mare Rouge)	3	66%

Tableau 16: Réseaux de l'île de la Tortue. (Diagnostic ID, 2012). Les réseaux de la 1^{ère} section sont tous défectueux. Celui de Mare Rouge, malgré quelques dysfonctionnements, est toutefois considéré comme un exemple par la population.

➤ Etant donné les déficiences des captages et réseaux, le problème prioritaire n'est pas leur nombre insuffisant, mais **l'organisation et la gestion défailante des systèmes d'eau**. Des **comités communautaires** (CAEPA) ont été formés pour gérer les réseaux, mais ils sont peu fonctionnels et n'ont pas les outils adéquats. De plus, les usagers ne paient pas pour les services d'alimentation en eau. Dès lors, sans recettes, il n'y a **aucun entretien préventif**. A ces dysfonctionnements s'ajoutent également :

- L'absence de *modélisation économique* du service de l'eau
- L'insuffisante clarification et répartition des *rôles*
- L'insuffisante *transparence* de la gestion du service
- La *déresponsabilisation collective*

➤ **Citernes de récupération d'eau de pluie** : Environ 1 000 citernes existent sur l'île (dont 62% dans la 1^{ère} section). Elles alimentent en eau environ 1 famille sur 7 (soit 14%⁴³). Cette grande quantité de citernes (très importante par rapport au reste du pays) est due à l'association ACCF (voir ci-dessous). Le modèle le plus répandu sur l'île a une capacité de 6,5 m³ qui, d'après la majorité des utilisateurs, semble suffire à leurs besoins. L'eau de ces citernes n'est, par contre, pas toujours traitée correctement.

⁴² 5 autres sources non captées parmi les 42 semblent présenter un débit suffisant pour alimenter un réseau.

⁴³ Sur un total d'environ 7 000 maisons sur l'île, logeant environ 8570 familles. Cf. *Statistiques démographiques* p. 30.

➤ Il y a aussi quelques **puits** sur l'île : en particulier à **La Vallée** qui compte 3 puits publics (non payants) et quelques puits individuels. Ces puits desservent tous les environs, jusqu'à Créasse (à 4 heures de marche aller-retour). L'eau des puits, « lourde » mais pas salée, est généralement bue sans traitement.

La nappe alluviale de La Vallée présente toutefois un risque de salinisation si le pompage devenait trop intensif. Une étude et une réglementation municipale sur ce point seraient nécessaires. Des recherches ont aussi été effectuées à Pointe Ouest, mais on n'y trouve que de l'eau salée.

Le **pompage** est également envisagé par certains pour les habitations de la crête de l'île. Un tel système puiserait l'eau à partir de sources situées en contrebas jusqu'à un réservoir, relié à des prises privées.

➤ Au final, il apparaît que la **2^{ème} section est globalement la plus défavorisée** concernant l'accès à l'eau – surtout dans les environs de Créasse, Bois Chandelle et Pointe Ouest. Dans ces zones, il n'y a pas de sources, et très peu de citernes familiales. Tête de l'île connaît une situation similaire.

➤ Concernant **l'accès à l'assainissement**, le taux de couverture en latrines est très réduit : seul 1 foyer sur 5 serait équipé (22% dans la 1^{ère} section, 18 % dans la 2^{ème})⁴⁴. Ces latrines ont pratiquement toutes été construites sans l'aide de projets. Lorsqu'elles sont pleines, elles ne sont pas vidangées : une nouvelle fosse est creusée, en général avec la construction d'une nouvelle dalle.

➤ Organisations et institutions actives dans le secteur :

ACCF (Association pour la Construction de Citernes Familiales) est la principale association tortugaise dans le secteur. Ses techniciens ont été formés par *InterAide* à la fin des années 80 ; depuis elle travaille surtout avec l'appui financier de l'association française *L'APPEL*. ACCF a également construit des citernes il y a quelques années, mais n'est plus active dans le Haut Nord-Ouest. ID, active dans la région, a élaboré un diagnostic approfondi *Eau & Assainissement* en 2012, en collaboration avec la DINEPA – dont les résultats principaux sont repris dans ce PCD.

A noter aussi que la DINEPA est supposée mettre en place 2 **TEPAC** (Techniciens en Eau Potable et Assainissement Communal) dans chaque Commune, dans les bureaux de la Mairie. Leur rôle sera de contrôler les points d'eau, superviser la qualité de l'eau, ainsi que les données transmises par les CAEPA.

Eau (résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Quelques sources d'eau (surtout dans le centre de l'île) - De nombreuses citernes familiales - Quelques étangs et trous d'eau (dans les plaines, sur la côte sud,...)	- Plusieurs sources ne sont pas captées - Sources non protégées - Beaucoup de foyers n'ont pas d'accès à l'eau potable (manque de citernes) - Les sources ne sont pas bien réparties - Mauvais accès aux sources (mauvaises routes) - Inaction de la Mairie dans le secteur - L'eau n'est pas traitée - Les gens ne paient pas pour le service, même lorsqu'il fonctionne	- DINEPA, URD - Ministères de l'Environnement, l'Agriculture - Minustah (e.a. pour citernes) - ACCF - ID - FAES	- Sécheresse (plusieurs sources ne sont pas permanentes) - Déboisement - Déchets - Cimetières placés en amont ou à proximité des sources ou points d'eau desservant la population

Tableau 17 : Perception de l'accès à l'eau par les citoyens – Atelier participatif de synthèse communale, Septembre 2012

⁴⁴ Diagnostic Eau et Assainissement, ID 2012. Les taux ont été actualisés avec les chiffres de la population (p. 30).

6) L'absence d'électricité... et le grand potentiel éolien

Il n'y a pas d'électricité sur l'île : aucune mini-installation ni raccordement à la Grande Terre n'existe pour l'alimenter. Seuls quelques particuliers disposent d'une génératrice, plus rarement de panneaux solaires, ou exceptionnellement d'une mini-éolienne.

Pourtant l'électricité sur l'île aurait un impact positif à tout niveau, notamment sur la santé (meilleurs services aux patients), l'éducation (de la lumière pour étudier), les activités économiques (conserver les produits frais), l'administration (utilisation d'ordinateurs), etc. De nouvelles perspectives pourraient s'ouvrir aux jeunes, et limiter leur envie de partir vers la Grande Terre ou l'étranger.

➤ Une potentialité remarquable existe pourtant sur l'île (et peut être appliquée à tout le Haut Nord-Ouest) : celle de **l'énergie éolienne**.

Une étude approfondie à ce sujet a été réalisée en 2006⁴⁵ : analytique et détaillée, elle démontre le « **potentiel exceptionnel sur l'île de la Tortue et sur la côte lui faisant face** » - et ajoute que cette zone « **semble bénéficier d'un meilleur potentiel que Cap Haïtien, qui lui-même présente un meilleur vent que Fort Liberté** ». La photo ci-dessous illustre ce potentiel.



Photo 15 : Vue du versant Nord de l'île. Depuis la crête, ce versant descend sur plus de 4 km en pente légère vers la côte Nord. Il n'est pas habité et très peu boisé. Les Alizés soufflent du Nord-Est de manière régulière, toute l'année.

Toutes ces conditions réunies offrent un **potentiel éolien exceptionnel** sur l'île.

Développer l'énergie éolienne est d'autant plus possible lorsqu'une quantité importante de personnes peut en bénéficier, afin de justifier l'investissement. C'est bien le cas de la région, puisque les communes voisines (Port-de-Paix, Saint-Louis du Nord et Anse-à-Foleur) présentent aussi des conditions favorables, sont très densément peuplées avec 335 000 habitants (dont la moitié est urbaine) et ont déjà montré leur volonté de s'ouvrir à l'éolien⁴⁶. C'est donc **toute la région** qui connaît un grand potentiel éolien.

Aussi, nous reprendrons la conclusion de l'Atlas éolien, parfaitement valable pour l'île de la Tortue : « **Le développement des énergies renouvelables en Haïti et particulièrement le développement de l'énergie éolienne est une démarche tout à fait pertinente pour ce pays, tant du point de vue de la protection de l'environnement que de celui de l'économie. L'énergie éolienne pour les particuliers comme pour les villes constitue un nouveau secteur économique utilisant des compétences qui existent déjà sur place et peut contribuer à dynamiser ce secteur d'activité notamment, dans les zones rurales ou les petites villes isolées.** »⁴⁷

⁴⁵ *Atlas Eolien d'Haïti* – réalisé par WinErgy, Etude de Vent – Wind Study, France, 2006. Disponible sur le site du Bureau des Mines et de l'Energie: <http://www.bme.gouv.ht> Lire e.a. p. 23 et 30 sur le potentiel « exceptionnel » dans cette région en particulier.

⁴⁶ Cf. notamment le PCD de la Commune de Saint-Louis du Nord, 2012-2015, qui affiche un objectif similaire.

⁴⁷ *Atlas Eolien d'Haïti*, op. cit., p. 113. D'un point de vue technique, cette étude précise par ailleurs que les analyses « montrent bien que les résultats sont homogènes et que le vent augmente de 30m à 50m. Les zones au meilleur potentiel sont situées en altitude ou à proximité de la mer surtout sur les côtes très exposées du Nord à l'Est. L'atlas est cohérent avec les données

➤ Enfin, l'autre grand potentiel est évidemment l'**énergie solaire**, considérable bien qu'encore trop peu utilisé. Le *Ministère Délégué à la Sécurité Énergétique* avec le Programme « *Banm limyè, Banm lavi* » est très actif dans ce domaine et celui de l'électrification : il s'agira de travailler ensemble afin de déployer toute la richesse potentielle de cette région.

Energie / Electricité / Mines (résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Large littoral face à l'océan - Beaucoup de roche et de sable disponibles	- Pas de courant électrique public (pas d'EDH, ni centrale électrique, ni éoliennes) - Très peu de panneaux solaires et génératrices - Pas d'études sur les ressources (ni des sols ni des énergies) - BME pas actif - Manque de moyens	- EDH, TPTC, BME - Diaspora - Digicel (solaire) - Beaucoup de soleil - Beaucoup de vent - Commune voisines intéressées à l'éolien	- Exploitation illégale des carrières et irresponsabilité des autorités locales - Vol (notamment de panneaux solaires) - Absence de l'Etat dans le secteur

Tableau 18: Perception du secteur des énergies et mines par les citoyens - Atelier participatif de synthèse communale, Sept. 2012

7) Culture, sports, loisirs et religion

On retrouve encore sur l'île de la Tortue quelques traditions et traits culturels semblables à ceux présents dans le reste du pays (rara, contre-danse, vaudou, etc) ; mais on ne peut parler de culture spécifique à l'île.

Le loisir le plus largement apprécié est le football. Il est peut-être plus populaire encore que dans le reste du pays, et compte une vingtaine de terrains – mais un seul est reconnu par la fédération, à Montry. Un championnat est organisé chaque année, pour lequel les organisateurs cherchent à rassembler un maximum de fonds.

A part le football, il y a très peu de loisirs : peu de gaguères (combats de coqs), très peu (ou pas) de théâtre et de groupes musicaux, quelques discos, pas de bibliothèque, ni club littéraire. A défaut de loisirs, les enfants vont souvent se baigner à la mer après l'école ; à moins qu'ils n'accompagnent les parents dans les transports maritimes, la pêche, les champs ou les travaux domestiques. Les gens se retrouvent aussi plusieurs fois par semaine dans les lieux et rassemblements religieux – et y chantent beaucoup.

Exceptionnellement, des groupes d'amis organisent une excursion en bateau pour monter jusqu'à la plage de la Pointe Ouest (voir 78). Les fêtes patronales sont également des moments importants⁴⁸.

A part ces rares moments, le manque de loisirs et d'activités culturelles est donc un problème. **Les occasions d'exprimer et de développer la créativité sont très réduites** – dans une commune comptant pourtant une **population parmi les plus jeunes du pays** (voir démographie p. 26).

météorologiques locales analysées au paragraphe suivant. On retrouve les régions très ventées de plus de 6m/s à 30m : Môle Saint-Nicolas au Nord-Ouest, l'île de la Tortue et Port de Paix, presque île des Cayes... » (p.23).

⁴⁸ Surtout Notre Dame de la Nativité (Aux Palmistes) : 8 septembre. Parmi les autres fêtes, il y a : Sainte Thérèse (1^{er} octobre), Saint Joseph (19 mars), Marie Médiatrice (24 mai), Sacré Cœur (début juin).

Cette faiblesse du secteur est notamment due au fait qu'il n'y a **pas de locaux communautaires ou culturels** dans la commune (ainsi qu'au faible niveau de l'éducation, voir p. 43). Le Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC), théoriquement prévu pour chaque commune du pays, n'existe pas encore (voir p. 37). Il n'y a aucun local dans la 2^{ème} section communale non plus.

Dès lors, les seuls lieux de rencontre possibles sont dans les églises ou les écoles. Il y a bien 2 grandes salles aux Palmistes (la salle paroissiale et l'auditorium du Collège Saint-Miguel), mais leur coût les rend difficilement accessibles pour les initiatives citoyennes.



Photo 16 : Il n'y a aucun local culturel ou communautaire sur l'île. Cela nuit aux activités culturelles et aux réunions, qui ne peuvent se faire que dans des locaux inappropriés ou lieux improvisés. (Photo : Boucan Guêpe, 2012)

Enfin, il est possible que ce manque d'opportunités et d'épanouissement favorise les phénomènes tels que :

- L'insécurité (très ressentie par les citoyens),
- L'exode de l'île qui est en augmentation.

Concernant les cultes religieux, on compte beaucoup de protestants sur l'île (notamment adventistes). Il y a plus de 50 temples protestants, répartis dans toutes les grandes habitations de l'île⁴⁹. La religion catholique est très pratiquée aussi, et compte 6 églises (dont l'église épiscopale de Méance).

Enfin le culte vaudou est très présent, comme partout dans le pays. Il y aurait près de 100 péristyles et badjis, tenus en majorité par des bokors, plusieurs mambos, et quelques hougans.

Culture, sport et loisirs (résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Quelques traditions se maintiennent : contre-danse, vaudou, rara - Au moins 2 groupes de compa (Aux Plaines, Master Band), 2 fanfares, quelques (rares) troupes de théâtre - Quelques discothèques et night-club - Nombreux espaces de football ; Equipes locales de football amateur (très répandu), volleyball, basketball - Deux salles (Paroissiale aux Palmistes et Auditorium St Miguel) - Les jeunes sont très motivés et demandeurs de plus d'activités	- L'organisation du vaudou n'est pas assez claire - Le football n'est pas organisé ; manque de structures sportives et d'encadrement - Pas de locaux communautaires pour les réunions et activités culturelles - Les radios ne couvrent qu'une partie de l'île ; les programmations manquent de qualité - Les journalistes ne sont pas professionnels ; manque de journalistes sportifs	- Ministères (Sport, Culture, Tourisme, MSPP) - Mairie - La diaspora est intéressée à développer ce secteur - Secteur privé - Les organisations communautaires de base (OCB) - Les nombreux jeunes	- La délinquance nuit aux jeunes, à la population et à la culture - Méconnaissance des bienfaits du sport - Violence sexuelle envers les jeunes filles (grossesses précoces nombreuses) - Catastrophes naturelles - Exode des jeunes

Tableau 19: Perception des loisirs, sports et culture par les citoyens - Atelier participatif de synthèse communale, Sept. 2012

⁴⁹ Il s'agit en grande majorité de temples baptistes, adventistes, et églises de Dieu.

8) Vie associative, organisations et diaspora

➤ La vie communautaire est forte sur l'île : elle semble s'imposer comme une nécessité pour compenser l'absence de l'état – d'autant plus dans la 2^{ème} section communale. Il existe de **nombreuses organisations de base (OBs)**, quasiment dans toutes les habitations. Elles ont différents secteurs pour objet : gestion participative des sources, captages et réseaux d'eau ; réhabilitation de chemins endommagés par les intempéries ; actions citoyennes pour un environnement propre, un climat sécuritaire, reboiser la commune, etc⁵⁰.

Toutefois, les activités réelles ont généralement une portée très limitée, car ces organisations connaissent d'**énormes faiblesses**. Certaines sont réelles et de bonne volonté ; d'autres, parfois créées à l'improviste, sont connues comme des opportunistes ou « associations bidons ». Peu d'organisations sont enregistrées au Ministère des Affaires sociales, ni à la Mairie – dont elles ignorent en général les modalités. Elles n'ont presque pas de ressources, et manquent de connaissance en gestion de projets : comment rassembler de l'argent pour un projet, planifier une activité dans le long terme, gérer les ressources, assurer l'entretien et le suivi, etc. Enfin, la politique locale s'entremet souvent dans le jeu des associations : lors des élections, pour la réalisation d'initiatives locales, etc.

Une **liste des OBs** se trouve en Annexe ; et davantage d'informations sur la plupart de ces organisations (du moins celles qui sont reconnues), peuvent être obtenues auprès de la Mairie ou des CASECs. Parmi elles, on peut relever la **Coordination des Groupes de Femmes de l'Île de la Tortue** (CGFIT), qui regroupe environ 21 organisations de femmes dans les 2 sections communales. On peut aussi citer l'Association pour la Construction de Citernes Familiales (ACCF), très active dans le secteur de l'eau (*voir p. 58*).

➤ La commune peut compter sur une **large communauté diaspora**, installée principalement aux États-Unis, aux Bahamas et au Canada. Cette communauté envoie régulièrement des transferts aux familles tortugaises en fonction des circonstances de la vie quotidienne. Mais certains groupes de la diaspora sont aussi organisés, et développent des actions concrètes avec leurs proches ou les OBs de l'île. On peut citer par exemple : un groupe très actif sur les routes dans les environs d'Aux Plaines et Aux Figuiers ; la Fondation Québec La Tortue (FQLT – dans l'éducation) ; Bellot Idovia Foundation (BIF, d'Oakland en Californie - actions surtout à l'ouest de l'île, eau, solaire), etc.

➤ Il n'y a **presque aucune Organisation Non Gouvernementale (ONG)** active sur l'île. Cette situation est relativement rare dans le pays, et est probablement due, une fois de plus, à l'éloignement de l'île, au manque de confiance, et aux difficultés qu'on y trouve (logistique, coûts, etc).

En 2012, seule *Initiative Développement (ID)*, organisation française) était active directement sur place, en appui au développement local avec les collectivités territoriales (mais en étant basée à Saint-Louis du Nord). Les organisations suivantes soutiennent des initiatives sur l'île à travers leurs partenaires sur place : *L'APPEL* (française, dans l'éducation et l'eau, sur l'île depuis 2002) ; *l'Association Roger Riou*, qui poursuit le long engagement du Père Riou principalement dans le domaine de la santé, mais parfois aussi dans d'autres secteurs (branches en France, Suisse et Belgique).

⁵⁰ Par ailleurs, concernant le secteur agricole, on peut aussi mentionner le type d'association connu comme « *Konbit* ». Il s'agit là d'une forme d'association traditionnelle (et informelle) des paysans pour travailler le sol ensemble.

Organisations de base (résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Beaucoup d'organisations de base : notamment pour les femmes, les jeunes, les enfants - Groupements dans les églises - Motivation des membres - Des konbits (entraide organisée) - Domaines d'intervention principaux : assainissement, routes, nettoyage	- Les organisations n'ont pas de local - La plupart des OBs n'ont pas de reconnaissance légale ; d'autres sont occasionnelles (organisations 'bidons') - Manque de formation, de moyens techniques et financiers - Les comités de quartier n'ont pas d'outils - Pas de syndicats - Pas de plateformes ni fédérations - Pas de présence ni d'action des Affaires sociales - Il y a rarement des cotisations des membres - Manque de solidarité entre les OBs	- Mairie - Ministères (affaires sociales, intérieur) - CASECs - Police (pour régler les conflits) - ONGs (formations etc) - Ecoles et églises (éducation) - Zantray (groupe vaudouisant qui peut aider à organiser le secteur) - Population très jeune et motivée	- Les partis politiques influencent ou détournent les activités des organisations ; corruption dans les organisations - Insécurité (absence de policiers) - Conflits entre organisations - L'exode vers la Grande Terre affaiblit les OBs

Tableau 20: Perception des organisations de base par les citoyens - Atelier participatif de synthèse communale, Sept. 2012

9) L'emploi

Les **emplois formels** sont **presque inexistants** dans la commune, étant donné qu'on n'y trouve presque pas de services, d'institutions ou d'organisations.

Bien que ne disposant pas de chiffres précis, on peut avancer que les très rares emplois formels de l'île soient principalement dans le *secteur éducatif*. Suivent ensuite le secteur de la *santé*, les rares *services déconcentrés* de l'Etat présents sur l'île, et quelques-uns dans le *privé* (quelques hôtels ou multi-services).

Mais la majorité des revenus des familles provient de l'emploi informel : agriculture, activités maritimes (pêche, transport), para-maritimes (construction de bateaux), commerce, taxis-motos...

Ce manque d'emploi formel est un handicap pour la commune, car l'absence de sécurité financière est un facteur poussant notamment les citoyen(ne)s plus instruit(e)s à tenter leur chance ailleurs.

10) Mouvements migratoires et exode rural

Peut-être plus encore que dans d'autres communes du pays, **l'exode rural s'aggrave**. Les conditions de vie difficiles poussent les Tortugais à rêver d'un « ailleurs » meilleur (sur la Grande Terre ou l'étranger).

➤ **De nombreux Tortugais quittent l'île** (comme cela se voit sur la **Carte 11 p. 67⁵¹**). Cette forte émigration semble être devenue plus importante **vers la Grande Terre** que vers l'étranger. Surtout Port-de-Paix exerce une forte attraction sur les Tortugais (tant de la 1^{ère} que de la 2^{ème} section). Saint-Louis du Nord et Cap Haïtien suivent ensuite (surtout pour les gens de la 1^{ère} section), ainsi que Port-au-Prince.

⁵¹ Carte et tendances basées sur l'enquête menée par ID, juin-juillet 2012. Cette enquête a couvert toutes les habitations et localités de la commune. L'enquête et les vérifications des tendances se basent sur les entretiens avec les leaders et notables, en particulier leur connaissance des allers et venues dans leur zone.

Dans la majorité des cas, ces migrations sont motivées par les mauvaises conditions sur l'île et la recherche de travail. Les départs sont plus fréquents aux alentours de septembre (sécheresse, rentrée des classes), et en cas de crise (hausse des prix, sécheresse, diminution des transferts de l'étranger, etc).

La Grande Terre est aussi le choix obligé pour ceux qui veulent poursuivre leurs études. C'est un peu plus le cas des habitants du centre-est de l'île (environs de Mare Rouge et Aux Palmistes), qui en règle générale, ont bénéficié d'une éducation un peu meilleure.

Les **migrations vers l'étranger** restent très importantes : surtout vers les Bahamas (Inagua, Nassau) et la Floride (Miami), moins vers la République Dominicaine et très peu ailleurs (Cuba, Turks et Caïcos). De manière générale, elles sont toutefois plus difficiles qu'autrefois car il y a plus de contrôles, et sont donc en diminution. Pour ceux qui tentent leur chance, le voyage reste toujours risqué, à bord de bateaux parfois surchargés. Ils partent chercher un travail, en général comme maçon, menuisier, ou encore domestique ou jardinier⁵².

Les migrations vers la République Dominicaine et Cuba étaient très fortes il y a 50 ans, mais elles ont énormément diminué depuis lors. Quelques Tortugais se rendent encore en République Dominicaine, en général pour la coupe saisonnière de la canne (entre novembre et janvier).

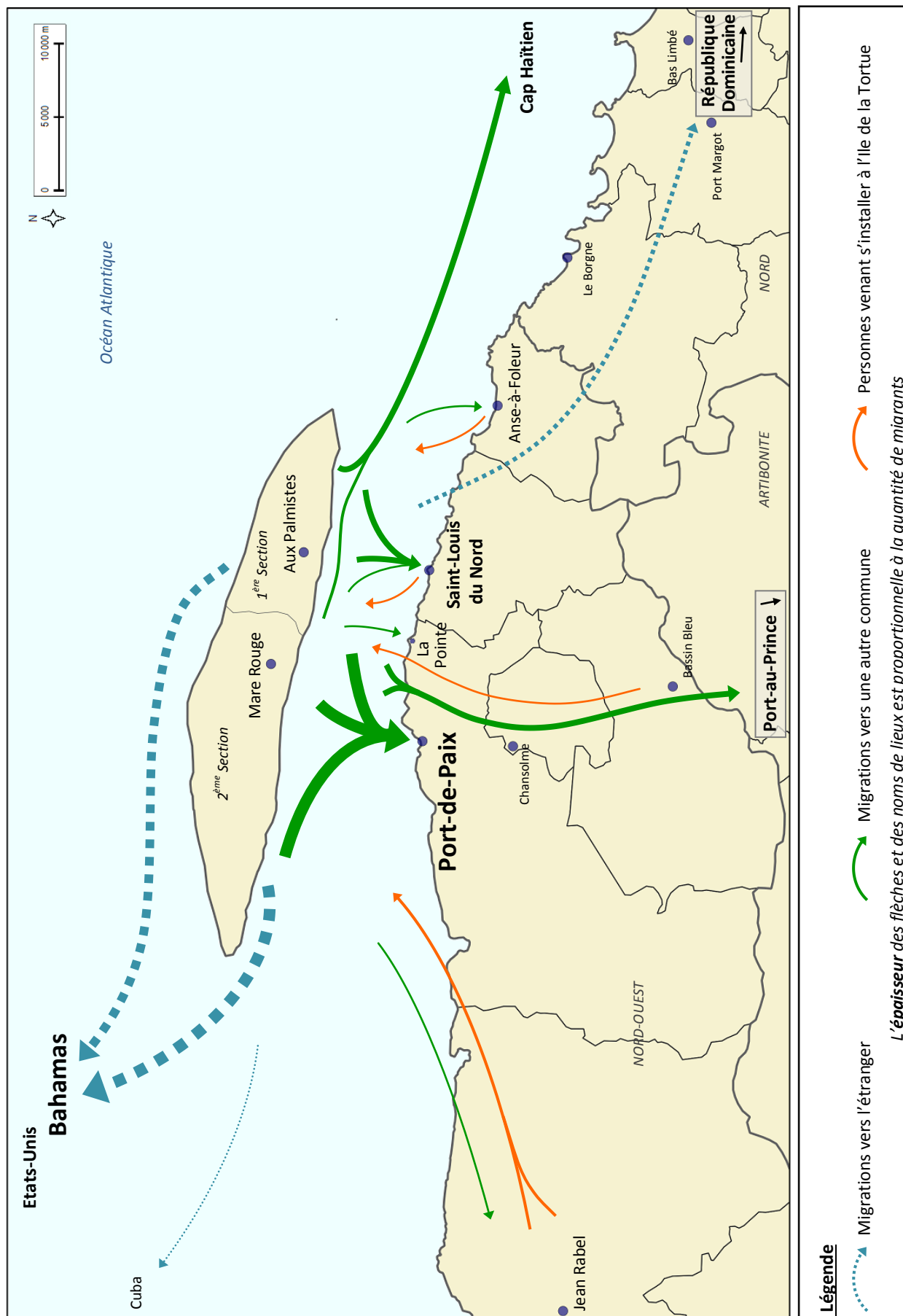
De manière générale, les migrants sont surtout des jeunes (à l'image de la démographie générale de l'île) – un peu plus des hommes que des femmes semble-t-il. Il semblerait que les habitants de la 2^{ème} section communale (plus défavorisée de manière générale) tentent proportionnellement plus leur chance vers l'étranger que ceux de la 1^{ère} section communale.

➤ Concernant les **migrations vers l'île (l'immigration)**, elles sont **très réduites**. Elles étaient plus importantes il y a quelques décennies, lorsque des migrants sont venus s'installer sur l'île depuis Port-de-Paix, Jean Rabel, Saint-Louis du Nord, La Pointe, Lavaud, les hauteurs de Saint-Louis du Nord, Berger et Bonneau⁵³. Cette tendance est très réduite aujourd'hui, sûrement parce que la situation de l'île de la Tortue est devenue moins intéressante que sur la Grande Terre.

Seuls quelques migrants viennent encore s'installer sur l'île. C'est le cas notamment de personnes originaires du Bas Nord-Ouest (Jean Rabel et environs, où la situation de sécheresse entraîne régulièrement des récoltes difficiles). Mais aussi d'ailleurs sur la Grande Terre, principalement de Saint-Louis du Nord : par exemple plusieurs personnes de Villaceau (environs de Saint-Louis du Nord, en bord de mer) sont venues s'installer dans la petite habitation de la Pointe Ouest. Dans ce cas précis, leur migration semble principalement motivée par la pêche et le commerce avec Saint-Louis du Nord (car, pour le reste, cette zone d'installation est relativement peu attirante : pas d'eau, éloignement).

⁵² Les traversées des migrants tortugais sont décrites dans « *La Tortue, une île à la croisée des chemins* », A. Edmond, 2008, p. 105.

⁵³ Réalité également décrite dans « *La Tortue, une île à la croisée des chemins* », *Idem*, p. 79.



Carte 11: Cartes des migrations (depuis et vers l'île de la Tortue)

11) Radio et communications

Pour comprendre la faiblesse des communications sur l'île, il suffit de penser que **ce qui se passe d'un côté de l'île est souvent ignoré par les habitants de l'autre côté**. La majorité de la population ne suit pas ce qui se passe ailleurs que dans sa propre habitation et alentours.

Etant donné cette faiblesse des communications, **la radio a une importance fondamentale** pour les Tortugais désireux de se tenir informés de l'actualité. Pourtant, aucune radio locale n'a les moyens d'émettre sur tout le territoire de l'île. Seules quelques stations de radio émettent dans certaines zones, mais avec des programmes peu structurés et de nombreuses difficultés (énergie et moyens limités, animateurs non formés). Ces difficultés les contraignent parfois à suspendre les émissions durant plusieurs mois, jusqu'à rassembler de nouveau les conditions de fonctionnement. Il s'agit principalement de 4VET, Tortue FM et Radio 3 Anges⁵⁴.

Les Tortugais écoutent beaucoup les radios de Port-de-Paix, Saint-Louis du Nord et surtout Cap Haïtien, qui offrent plus de programmes (par ex. RTNO qui retransmet les émissions très appréciées de Vision 2000).

La presse écrite est inexistante : les journaux n'arrivent pas sur l'île (sauf éventuellement par les Tortugais qui reviennent de la Grande Terre) et il n'y a pas de petits journaux locaux.

Les trois réseaux de téléphonie mobile fonctionnent dans la commune (Voilà, Digicel et Natcom), mais ne couvrent pas parfaitement toutes les zones.

Enfin, deux autres moyens de communication sont à mentionner : les mégaphones, qui restent précieux pour les mobilisations communautaires (mais pas toujours disponibles). Et un système original qui existe à Anse-Manchette, où un animateur émet dans toute l'habitation à travers des parlophones reliés par onde radio. Ce système sert pour diffuser des messages payants (mais aussi de la musique, parfois à outrance).

Communications et médias (résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Quelques stations de radio locale - Accès aux réseaux des compagnies téléphoniques - Accès à l'information par le biais des médias locaux et nationaux	- Les radios locales n'émettent pas sur toute l'île - Les radios manquent de moyens et les programmes sont limités - L'île n'est pas totalement couverte par les signaux des radios et des compagnies de téléphone - Les organisations communautaires et de quartiers ne sont pas encadrées (matériel et formation) pour les encourager	- Digicel, Natcom - CONATEL (pour l'amélioration de la fiabilité des réseaux et la couverture de la commune)	- Les catastrophes naturelles : cyclones, etc - Voleurs (vols de câbles, batteries, panneaux, antennes)

Tableau 21: Perception du secteur des communications par les citoyens - Atelier participatif de synthèse communale, Sept. 2012

⁵⁴ A propos de ces 3 radios : 4VET (Voix Evangélique de La Tortue, 100,3 FM) : Située dans le centre de l'île, à Pange, elle est la station ayant la plus large couverture – mais tout de même limitée au centre de l'île. Elle est connectée à de nombreux programmes de 4VEH (basée à Cap Haïtien). Tortue FM (93,1) : est basée aux Palmistes ; et Radio 3 Anges (90,7 FM) : située à Basse-Terre, elle n'émet que sur une petite partie à l'est de l'île.

2.4 Le contexte économique de la commune

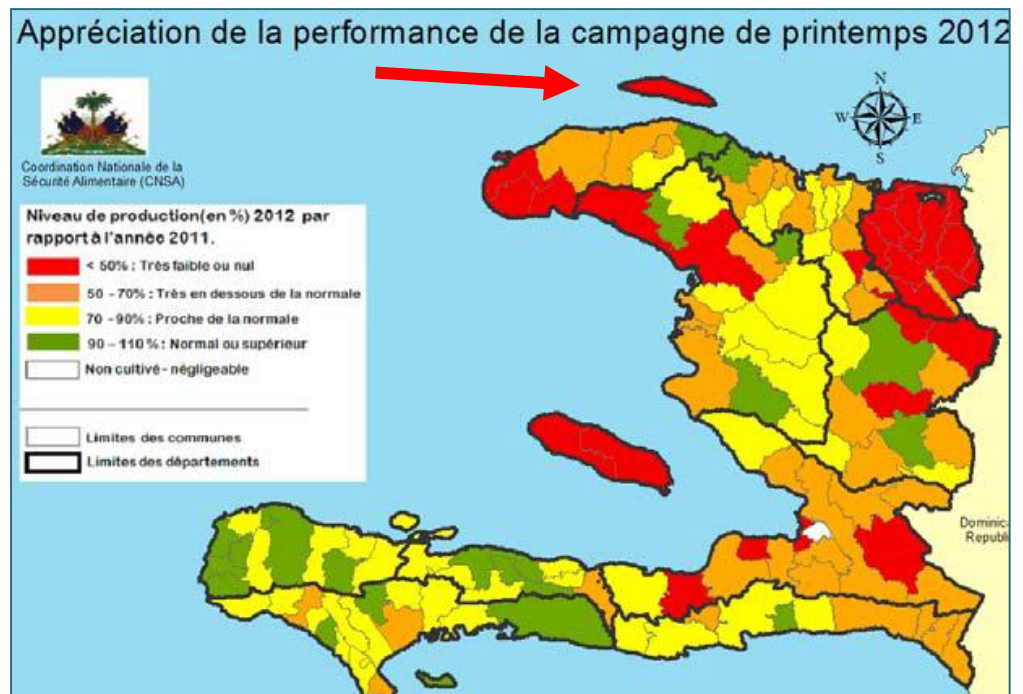
1) L'agriculture

L'agriculture est un **secteur vital pour les Tortugais**. En effet la grande majorité d'entre eux sont agriculteurs, avant même d'être éleveurs, pêcheurs ou d'occuper une autre fonction. Il s'agit de la base de leur consommation et de leur revenu, à laquelle ils tiennent plus que tout autre secteur.

L'agriculture est toutefois extrêmement difficile sur l'Île de la Tortue. Pour rappel, les parcelles sont petites et très rocailleuses. De plus, il s'agit d'une zone avec une faible pluviométrie, présentant un **grand risque de sécheresse** (voir p. 30 et suivantes). Ces conditions difficiles rendent les agriculteurs très vulnérables en termes de sécurité alimentaire (voir Carte 12 ci-dessous).

Carte 12: Appréciation de la performance de la campagne agricole de printemps 2012 (Source : CNSA, Août 2012).

Cette carte illustre une situation habituelle d'insécurité alimentaire sur l'île : dans tous les bulletins de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) depuis 2008, l'Île de la Tortue se trouve systématiquement dans les catégories oranges ou rouges, correspondant à des situations d'insécurité alimentaire modérée ou haute (ou sur certaines cartes, à des faibles performances de récolte). Par exemple sur cette carte de 2012, on voit le « niveau de production très faible » (rouge) de l'Île de la Tortue, au printemps 2012 (en l'occurrence, il faisait suite à un arrêt prématuré des pluies saisonnières en mai, et à des pertes importantes de récoltes).



Les cultures principales sont *le pois, le maïs, le manioc et l'arachide*. Elles sont cultivées en associations très peu diversifiées. Les champs se préparent avec des méthodes ancestrales, sans outils ou équipements modernes. Les terres sont préparées vers juin et juillet, et les semis se font à partir d'août, avant les pluies. Les récoltes ont lieu normalement vers mars.

Ci-dessous, le Tableau 22 reprend les principaux systèmes de culture traditionnels sur l'île :

Types	Localisations	Associations - Successions (+ = Association, * = suivi par)
Cultures pérennes	Gorges	Banane + Café + Igname + (fruitiers et forestiers)
Polyculture double	Versants et replats	Maïs + Haricot * Patate + Manioc Maïs + Haricot * Patate + Pois de souche * Jachère Maïs + Haricot * Patate * Jachère * Maïs + Haricot
Polyculture	Versants	Haricot + Maïs + Arachide Cajanus + Patate + Arachide + Manioc
Cultures pluriannuelles	Versants et plaines littorales	Banane + Haricot + Maïs * Jachère

Tableau 22: Les systèmes de culture à l'Île de La Tortue (source: Diagnostic Agricole du Département du Nord-Ouest, 1998, p. 98)

On trouve également des *patates douces, échalotes, bananes, canne à sucre et ricin*. Les espèces fruitières principales sont les *manguiers et avocats*, ainsi que des *citrus, quénêpes, bananes, melons, noix de coco*⁵⁵.

Il s'agit là **principalement d'une agriculture de subsistance**. Il y a très peu de cultures maraichères, notamment en raison du manque d'eau, de semences, de moyens et techniques. Autrefois, du riz était aussi planté sur le plateau d'Aux Plaines ; mais cette culture a été abandonnée⁵⁶. Les champs de canne à sucre diminuent également. En cas de difficultés ou de sécheresse, les gens n'ont d'autre choix que de tout acheter sur la Grande Terre, ou de dépendre de la diaspora.

Il n'y a **que quelques produits exportés** vers la Grande Terre : surtout les patates douces, diverses herbes (épinards, etc), manioc, pois ; mais on ne peut parler de véritable spécialisation. L'ouest de l'île exporte également du ricin et des arachides. Toutefois cette dernière culture est très dommageable pour l'environnement : car les arachides ont besoin de beaucoup de soleil (donc de zones dépourvues d'arbres), et leur façon d'être arrachées de la terre entraîne l'érosion.

Les nombreux agriculteurs de l'île connaissent donc de **grandes difficultés**, auxquelles on peut ajouter :

- l'absence de crédit agricole
- la cherté et la difficulté d'accès aux intrants: semences en quantité et qualité, pesticides, engrais, etc.
- la diminution progressive du *konbit* (travail de la terre ensemble, par les paysans)
- les maladies des végétaux
- la coupe des arbres, la production de charbon de bois croissante et non contrôlée, l'érosion
- l'absence de moyens de stockage et de transformation des produits.

Surtout, **deux obstacles sont fondamentaux**, et sont transversaux à tous les secteurs de l'île :

- **l'absence de routes ou pistes agricoles.**
- **l'absence de l'Etat** : en l'occurrence il n'y a pas de Bureau Agricole Communal (**BAC**), et donc aucun encadrement technique ni d'informations sur l'agriculture.

➤ **En conclusion**, bien que le secteur soit vital pour la population essentiellement paysanne, cette place centrale doit impérativement être tempérée ; car comme conclut le Diagnostic Agricole du Nord-Ouest : « Face à l'exiguïté des parcelles travaillées (...) et à un nombre élevé de bouches à nourrir, ces exploitants qui n'ont qu'un accès limité au financement, dotés d'un outillage rudimentaire, n'ont probablement qu'une alternative : l'émigration. A moins que ne se développent dans l'île des activités extra-agricoles ».⁵⁷

Agriculture (Résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Bonne terre (fertile) - Beaucoup d'agriculteurs - Produits agricoles variés : pois, arachide, banane, échalote, patate douce, avocat, manioc, taro, canne à sucre, melon, noix de coco, citrus - Quelques outils pour faire fructifier la terre	- Pas d'outils mécaniques motorisés - Pas d'agronome ni techniciens agricoles - Pas d'associations d'agriculteurs - Les cultivateurs ne sont pas formés - Pas de marché dynamique où écouler les produits - Pas de crédit pour le secteur (BCA, Coopérative) - Pas de moyens de transformation ni de conservation des produits - Pas de boutiques d'intrants agricoles - Pas de routes pour le transport des produits	- Min. de l'agriculture, DDA-NO - FAES, OIM, FAO - Caritas, Agro Action Allemande (AAA) - Quelques agronomes originaires de l'île, intéressés à la cause de la commune	- Programmes de distribution gratuite de nourriture (qui entraînent la dépendance et nuisent à l'agriculture locale) - Importation de produits étrangers (concurrence) - Sécheresse - Intempéries et cyclones qui détruisent les récoltes - Déboisement - Elevage libre

Tableau 23: Perception du secteur de l'agriculture par les citoyens - Atelier participatif de synthèse communale, Sept. 2012

⁵⁵ Le *Diagnostic de la situation agricole dans le Nord-Ouest*, 1998, DDA-NO/UNOPS, MARDNR, indique surtout le pois, maïs, manioc, arachide, mangues et quénêpes (p. 19).

⁵⁶ Comme le rapporte Abel Edmond, *op. cit.*, p. 135.

⁵⁷ *Diagnostic de la situation agricole dans le Nord-Ouest*, 1998, *op. cit.*, p. 160. Cette conclusion est encore valable aujourd'hui.

2) L'élevage

L'élevage est une **activité extrêmement importante** pour les Tortugais, **presqu'autant que l'agriculture**. A la Tortue, pratiquement toutes les familles possèdent un petit cheptel de chèvres, quelques vaches, des ânes pour le transport, quelques porcs et/ou plusieurs poules. Comme dans le reste du pays, le bétail représente en effet **l'épargne des familles**. En cas de coup dur, de rentrée scolaire ou autre grande dépense, les animaux sont embarqués et vendus jusque Port-de-Paix ou Saint-Louis du Nord.

Les bêtes sont tellement nombreuses qu'on atteint les niveaux du Bas Nord-Ouest (très connu pour l'importance de l'élevage). Il y aurait ainsi plus de 50 000 poules et plus de 30 000 chèvres (pour 45 000 habitants). La figure ci-dessous montre ces quantités très élevées⁵⁸ (voir aussi *Profil de l'île*, p. 30).

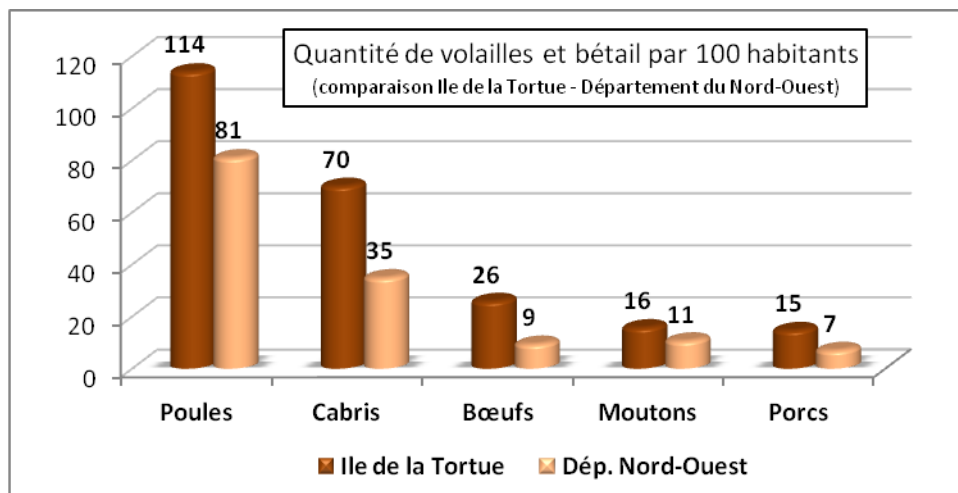


Figure 7: Quantité de volailles et bétail par 100 habitants : On constate que les Tortugais possèdent beaucoup plus de volailles et bétail qu'en moyenne dans le reste du département. Il y a surtout beaucoup de **chèvres** et de **poules**. Il y a aussi une quantité notable de **boeufs**, par rapport aux moyennes des autres communes. (Source : données croisées RGA 2012, population IHSI 2012, et recensement La Tortue ID 2012).

Les bêtes les plus adaptées au climat sec de l'île sont les **chèvres**, car elles doivent moins s'abreuver que les bovins ou les porcins. Elles sont aussi plus intéressantes pour les Tortugais car elles rapportent plus, tout en demandant moins de soins et se reproduisant beaucoup.

Le bétail est attaché à la corde, parfois jusque dans des endroits très éloignés sur le versant Nord de l'île. Certains éleveurs possèdent des dizaines de têtes de bétail (jusqu'à des centaines pour quelques rares éleveurs mieux lotis). Dans ces cas, leur troupeau peut leur demander des journées entières de travail, notamment pour les mener à s'abreuver. Ce soin est encore plus important pour les bœufs, relativement nombreux également. Les bœufs doivent être tenus à l'ombre et moins éloignés des points d'eau (trous d'eau, sources, étangs). L'on voit ainsi que **la question de l'eau est cruciale** pour les éleveurs.

Les poules sont également très répandues ; et il y a quelques pigeons, dindes, canards et pintades. Il faut aussi mentionner l'usage très répandu des chevaux, mulets et ânes, comme bêtes de somme pour le commerce (et plus rarement, pour le transport des personnes)⁵⁹.

⁵⁸ Les données du *Recensement Général de l'Agriculture (2008-09, DDA-NO/UNOPS, MARDNR)* donnent ainsi 51 729 poules, 31 738 caprins, 11 695 bovins, 7 103 ovins, 6 632 porcins. Il y a aussi beaucoup de pigeons (8314), et quelques autres volailles (3 631 dindes, 2 000 canards, 1 129 pintades). Seule la commune de Bombardopolis, très connue pour l'importance de l'élevage, compterait proportionnellement plus de bétail : plus de 60 000 têtes de bétail pour environ 34 000 habitants.

⁵⁹ Toujours d'après le RGA (*op. cit.*), il y aurait 1 262 chevaux, 2 449 mulets, 3 609 ânes.

Les problèmes de santé animale sont fréquents : charbon bactérien, tiques, Newcastle, amaigrissement, fièvre, tremblements... Les éleveurs manquent totalement de formation, il n'y a que quelques agents vétérinaires, et pas de pharmacie vétérinaire. Des **Groupes Santé Bêtes (GSBs)** existent mais manquent de structuration et de moyens.

Elevage (Résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Nombreuses chèvres (=élevage qui est plus adapté) et poules (=élevage le plus répandu) - Autres élevages importants : bœufs (plus rentables), moutons - Herbes disponibles pour les bêtes - Quelques agents vétérinaires - Beaucoup de producteurs/éleveurs	- Pas de formation ni encadrement pour les éleveurs - Manque de ressources fourragères en saison sèche - Manque de nourriture pour les bêtes - Elevage libre, non contrôlé - Pas de médicaments ni moyens de vaccination - Manque de vétérinaires - Pas de coopérative ni de crédit pour l'élevage - Agents vétérinaires pas assez actifs ni organisés ; manque de GSBs (Groupes Santé Bêtes) - Pas de races améliorées - Pas d'enclos pour le bétail - Points d'eau rares et éloignés	- Min. Agriculture - Caritas - FAES, FAO - COOPS (prêts d'argent pour acheter des chèvres)	- Maladies - Intempéries et inondations - Chiens en liberté qui mangent les bêtes - Sécheresse - Voleurs - Produits importés en concurrence avec les produits locaux (poulet)

Tableau 24: Perception du secteur de l'élevage par les citoyens - Atelier participatif de synthèse communale, Sept. 2012

3) La pêche

Comme l'affirme le *Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles* dans sa stratégie nationale, la pêche a **un grand potentiel** en Haïti ; **cependant elle est peu ou mal développée**⁶⁰. C'est particulièrement vrai pour l'île de la Tortue, où la pêche est une composante cruciale de la vie de nombreux habitants (comme le décrit également la CNSA, voir p. 30).

➤ Avec ses **80 kms de littoral**, l'île de la Tortue compte 1/20^{ème} des côtes du pays. Le plateau continental, empli de coraux mais assez étroit, est aujourd'hui surexploité (*voir ci-dessous*) ; alors que la haute mer, abritant un grand potentiel de ressources pélagiques, est largement sous-exploitée⁶¹.

Les pêcheurs sont très nombreux, parmi les 20 000 Tortugais habitant la côte sud de l'île. Ils sont répartis assez uniformément sur toute sa longueur, autour d'une vingtaine de zones d'embarcation : tant au centre de l'île (nettement plus peuplé), qu'aux extrémités (moins peuplées, mais comptant une forte proportion de pêcheurs). Les **Cartes p. 27 et p. 55** illustrent ces données sur la répartition.

Les poissons pêchés sont **surtout vendus et consommés localement** (une grande partie de la population mange d'ailleurs plus de poisson que de viande). Il n'y a pas de grossistes. Seule une petite quantité est vendue à Port-de-Paix et Saint-Louis du Nord, quand il y a beaucoup de poissons (surtout par les marins venant du centre de l'île). La demande sur la Grande Terre est pourtant réelle. Elle représente d'autant plus une opportunité pour les Tortugais qu'ils ont un savoir maritime que les autres n'ont pas. Certains l'ont compris : par exemple des Nord-Louisians se sont installés sur l'île (notamment dans la zone de la Pointe Ouest), spécifiquement pour pêcher et ensuite revendre les poissons à Saint-Louis du Nord.

⁶⁰ « Programme National pour le Développement de la Pêche Maritime en Haïti - 2010-2014 », MARNDR, 2010, p. 4.

⁶¹ Voir aussi le *Diagnostic agricole du Nord-Ouest*, 1998 (op. cit.), p. 119 – 124 pour le même état des lieux sur la pêche.

➤ **Types et moyens de pêche :** Les variétés de poissons les plus pêchées sont (plus ou moins dans l'ordre) : *boutous, carangues, barbarins, meryan, sardes, kola, dorades, poissons roses, kwokwo*⁶². On trouve également des *homards, lambis, poulpes et crabes*.

Les Tortugais commencent à pêcher dès leur plus jeune âge, avec des moyens artisanaux très rudimentaires : nasses, simples lignes avec quelques hameçons, filets maillants, quelques sennes de plage. Leurs embarcations sont de simples petits canots : la grande majorité à pagaies, d'autres à voile, et seulement quelques-uns à moteur. Etant donné la vétusté de ces embarcations, le temps de pêche est limité et elles ne peuvent aller loin en mer.

De plus, de nombreux pêcheurs ne sont pas propriétaires et doivent louer leur petite embarcation. Beaucoup pêchent en plongée, « à la cuvette ». Certains ont un masque ; plus rarement des palmes ou un tuba.



Photo 17 : Nasse typique. Les nasses sont un des outils de pêche les plus utilisés, bien que très rudimentaires (comme d'ailleurs les autres moyens). Photo : zone nan Grigri, 2012.

Catégorie de pêcheurs	Equipement	Zone d'exploitation	Prises	Equipage nécessaire
Petit	Ligne et Hameçon ; Nasse ; Radeau (pripri)	Littoral	Pieuvre (à la main) ; Crustacés	1 – 3 personnes
Moyen	Canot à rames ; Fusil et masque ; Nasse(s) ; Filet simple ; Senne (petite)	Côte	Homard, Sarpe, Karang, Kola, Kwokwo	3 – 4 personnes
Gros	Bateau à rames, à voile ou à moteur ; filets ; nasses ; Sennes (grosses) ; fusil + compresseur	Haute mer	Kola, Karang, Homard, Kwokwo, Balawou, Caret, Sarpe, Béquine	10 – 13 marins

Tableau 25: Types de pêche (tels que catégorisés par le *Diagnostic agricole du Nord Ouest, MARNDR, 1998, p 121*). Seuls les deux premiers types (petite et moyenne pêche) se pratiquent sur l'île. La pêche en haute mer est encore très réduite : les bateaux ne sont pas du tout appropriés ni équipés pour rester plusieurs jours en haute mer.

➤ **Faiblesses du secteur :** elles sont nombreuses, notamment :

- *L'absence de règlements* (nationaux et communaux) et de *contrôles*.
- *La surexploitation des ressources côtières* : tous les pêcheurs étant libres de pêcher à leur guise, les espèces sont pêchées en toute saison, même de petites tailles et sans aucune sélectivité.
- *L'absence d'encadrement de l'Etat* (en particulier DDA, MARNDR) : aucun suivi, formation ni information.
- *Le manque de matériels et de techniques*. A noter que, sans encadrement, les matériels sont souvent inutiles. Des matériels et bateaux ont été remis par l'UNOPS il y a une quinzaine d'années, mais avec un accompagnement insuffisant. Il n'en reste aujourd'hui pas grand-chose pour la communauté.
- *Les moyens de conservation limités* : il n'y a aucun moyen de réfrigération. Les poissons ne sont que rarement salés – si ce n'est à l'ouest de l'île, ou bien lorsqu'il y en a beaucoup. Pour cette raison, les Tortugais revendent difficilement leurs poissons sur la Grande Terre, car ils ne peuvent négocier leurs prix correctement – sachant qu'ils risquent de perdre leur stock.

⁶² D'autres poissons également cités par les pêcheurs, bien qu'en plus petit nombre, sont (dans l'ordre) : *poissons fins, jirèl, kong, taza, ventkatrè, béquines, bar, requin, bonit, demoiselle, milé, sirijèn, kadino, tchara, balawou, cardinal, grandyèl, lang, legba, magrit, vivano, zegrèl, brigo*.

L'absence totale d'organisation ou d'association de pêcheurs sur l'île (il n'y en a *aucune*) semble être un obstacle majeur : il est - en partie - en cause pour tous les autres problèmes précités. En effet il est impossible d'appuyer et encadrer le secteur tant qu'aucune association solide n'existe comme interlocuteur.

Pêche (résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Le littoral (environ 80 kms de côtes) - Beaucoup de Tortugais s'adonnent à la pêche et en vivent - Poissons et fruits de mer variés - Quelques matériels et outils : canots, nasses, hameçons, fusils, sennes, « <i>bois fouillés</i> » (petits voiliers) - Quelques mangroves	- Bateaux non adaptés à la pêche (pas de pêche professionnelle) - Pas d'équipement moderne (ex : compresseur/ scaphandre) - Les pêcheurs ne sont pas formés - Pas de moyens de conservation - Pas de laboratoire pour tester les produits de pêche - Pas de crédits ni moyens d'investissement - Pas de réglementation/contrôle sur les activités de pêche - Pas d'association de pêcheurs	- Ministère de l'Agriculture de plus en plus intéressé à développer le secteur - SEMANAH - BID, UNOPS, FAES, PNUD - DCP (dispositifs de concentration de poissons) - ONGs - Ambassades (ex : Japon a déjà soutenu la pêche sur l'île) - Demande de produits de la mer sur la Grande Terre - Marins cubains (formations)	- Dégradation de l'environnement marin : Pollution, déchets, plastiques + érosion entraînant le recouvrement des fonds marins - Cyclones, tsunami - Poissons congelés importés - Destruction des mangroves (lieu de vie et de reproduction pour les poissons)

Tableau 26: Perception du secteur de la pêche par les citoyens - Atelier participatif de synthèse communale, Sept. 2012

4) Le commerce, les services et l'économie de l'île

Le commerce, qui concerne de nombreux marchands (et surtout marchandes), souffre de beaucoup de faiblesses, tant dans ses relations externes (très dépendantes de l'extérieur) que dans ses structures internes (pratiquement inexistantes). Il y aurait pourtant un grand potentiel, basé surtout sur les produits de la mer (*cf. p. 72*).

➤ Longtemps, le commerce externe s'est fait avec les Bahamas, Cuba et les Iles Turks et Caïcos. Les Tortugais leur vendaient leurs fruits, bananes et des produits vivriers ; et ramenaient de la farine, de l'huile, des produits de consommations diverses, des vêtements, ainsi que des dollars⁶³.

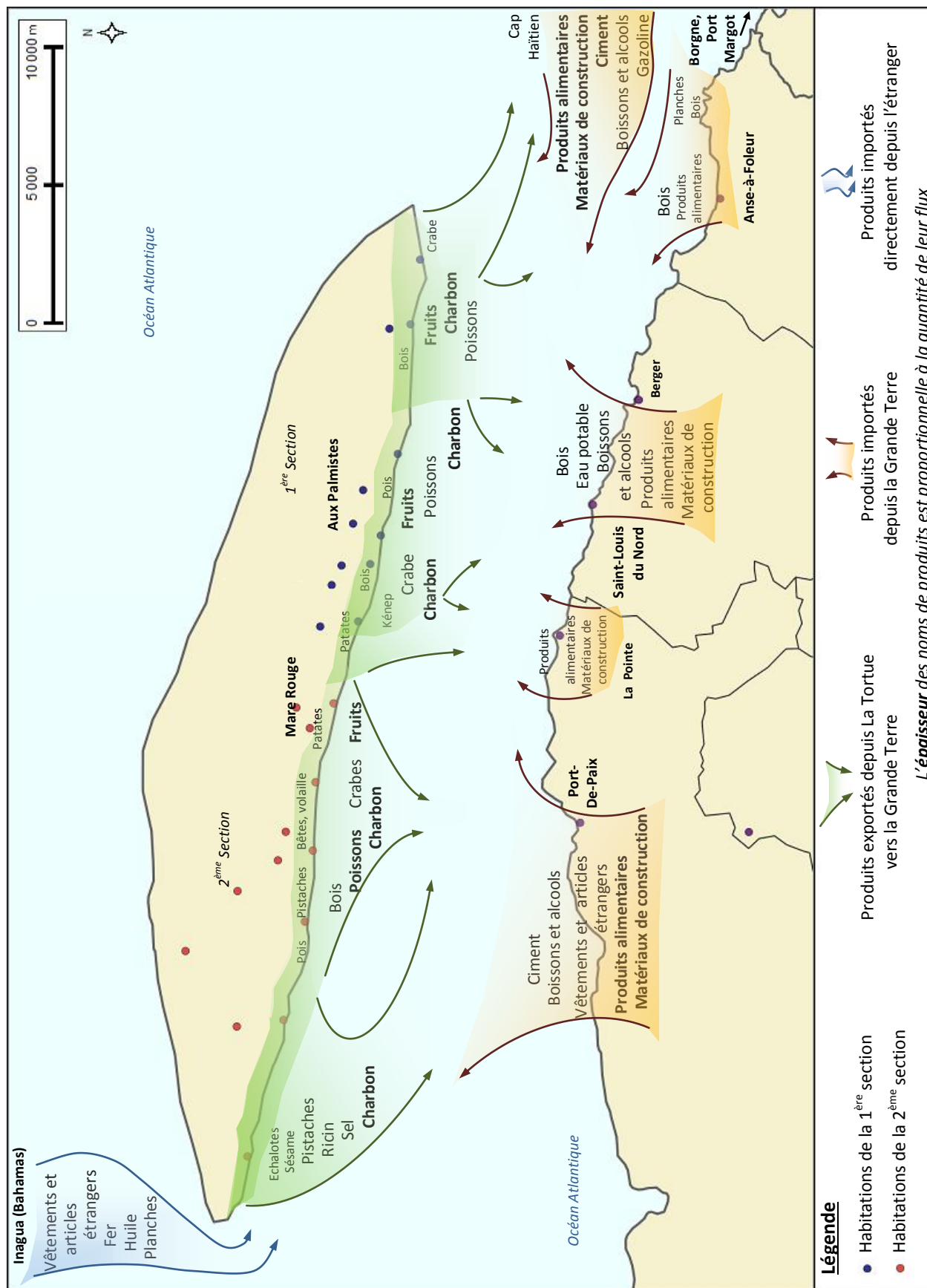
Aujourd'hui, le commerce principal semble être le **charbon et le bois vendus vers la Grande Terre**. L'île est très connue à Port-de-Paix et Saint-Louis du Nord pour son charbon et son bois (avec des conséquences désastreuses sur la coupe des arbres et l'environnement, *voir p. 31*), presque plus que pour ses produits de mer.

L'île vend également vers la Grande Terre, principalement : du poisson, des crabes, des fruits (surtout oranges et citrons), quelques légumes (tels les épinards) et quelques autres produits, en moins grandes quantités. La **Carte p. 75** montre ces flux commerciaux principaux⁶⁴.

Mais les Tortugais vont **surtout sur la Grande terre pour se ravitailler, pour tous types de produits**. Ils vont non seulement à Port-de-Paix et Saint-Louis, mais aussi vers le Cap, plusieurs fois par mois. Des approvisionnements se font aussi aux Bahamas, même s'ils ont fortement diminué. Pour acheter tous ces produits, les habitants de l'île sont **très dépendants de l'aide de la diaspora**.

⁶³ Abel Edmond, *op. cit.*, p. 17.

⁶⁴ Carte réalisée sur base d'une enquête dans tous les ports de l'île (août - septembre 2012), sur les produits majoritairement échangés et leur destination / provenance, appuyée par des observations, entretiens et connaissances sur l'île.



Carte 13: Carte des flux commerciaux (depuis et vers l'île de la Tortue) – Source : enquête ID, 2012

➤ De nombreuses marchandes exercent un **petit commerce informel**. Il y a 4 marchés principaux sur l'île : Mare Rouge (mardi), Nan Jacques (mercredi et samedi), Méance (jeudi) et Aux Palmistes (tous les jours, surtout le dimanche).

Bien que les marchés soient des lieux centraux de la vie quotidienne, les conditions y sont déplorables : hygiène inexistante, aucun aménagement ni commodités.

Pour le reste, il n'y a que très peu de petits établissements commerciaux sur l'île : presque pas de magasins (dépôts), une centaine de modestes « boutiques », une trentaine de « borlettes », pas de restaurant (pas même aux Palmistes).



Photo 18: Marché de Méance. Comme les autres marchés de l'île, il ne dispose d'aucun aménagement correct ni de conditions d'hygiène (photo ID, Juillet 2012)

Il n'y a **aucune banque, ni institution de crédit sur l'île**. Les Tortugais sont obligés de se rendre à Port-de-Paix (ou bien de compter sur leur élevage, comme « capital en bétail », voir p. 71). Ils s'y rendent aussi pour des services telles que les photocopies ou l'internet (ce n'est que depuis peu qu'il y a une photocopieuse à la Mairie ; et les connexions internet sont presque introuvables sur l'île).

Commerce et entreprises (résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Beaucoup de petits commerçants (surtout femmes) : vente de produits agricoles, fruits, bétails, fruits de mers, charbon et autres articles importés - Quelques lieux de vente : Aux Palmistes, Mare Rouge, Nan Jacques, Méance	- Espaces de vente pas aménagés - Caractère informel du secteur - Pas d'accès au crédit pour les marchandes, aucun établissement - Pas de magasins communautaires - Pas de routes pour faciliter le transport des produits commerciaux - Les marchands ne sont pas formés - Pas d'abattoir - Pas d'officier sanitaire : aucun contrôle sur les conditions hygiéniques et la qualité des produits en vente	- Min. du Commerce et Industrie - MSPP (nomination d'officier sanitaire) - MTPTC (construction de marché/routes) - Banques commerciales (BNC, UNIBANK, SOGEBANK, BUH) - Caritas (crédit aux commerçantes) - FAES, UE (construction marché) - Demande de produits de la mer sur la Grande Terre	- Intempéries, catastrophes naturelles - Insécurité et vol - Forte concurrence des produits importés - Inflation, hausses injustifiées des prix des marchandises

Services financiers (résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Quelques agents de changes assurant l'achat de dollars américains	- Très peu de services de transfert (uniquement aux Palmistes : Unitransfer, CAM, et quelques informels qui font des transferts sur les Bahamas) - Pas de banques, coopératives ni services de crédit - Taux de crédit élevés (décapitalisent les débiteurs) - Pas de respect pour les droits des clients ni commodités dans les services de transfert d'argent	- Microcrédit National, Fonkoze - Banques (Unibank, Sogebank, BNC, BUH) - Koples	- Insécurité - Associations de malfaiteurs - Contrefaçon

Tableau 27: Perception du commerce et des services financiers par les citoyens - Atelier participatif de synthèse communale, Sept. 2012

5) La production de charbon de bois et la coupe des arbres

La production de charbon de bois est **intense, lucrative et très répandue sur toute l'île** depuis quelques années⁶⁵. Le bois et le charbon sont utilisés **comme combustible par les habitants de l'île, et encore davantage, pour les villes de la Grande Terre** (en particulier Port-de-Paix, Saint-Louis du Nord et Anse-à-Foleur). Des sacs entiers sont vendus quotidiennement dans les ports de la Grande Terre, en général à des grossistes. Le charbon produit sur l'île a la réputation d'être de meilleure qualité ; la demande est d'autant plus forte.

Par ailleurs, la coupe de bois sert également pour la construction de bateaux. Il s'ensuit une **déforestation croissante sur l'île**, qui n'est limitée par aucun contrôle. Les effets dévastateurs sont déjà visibles partout sur l'île – notamment sur le versant nord (*voir photo p. 32*).

On peut noter que la pratique augmente en certaines périodes, comme lors des fêtes de fin d'année, de la rentrée des classes, ou en cas de coups durs (de manière semblable à la vente d'élevage – *voir p. 71*). Il est possible que cette pratique soit confortée par le fait que les terres appartiennent à l'Etat (et que les occupants s'en soucient moins, puisqu'ils ne tiennent leur terre qu'en affermage – *voir p. 42*).

6) L'artisanat et la construction de bateaux

L'artisanat sur l'île sert surtout au développement des activités locales, en particulier la pêche et le transport maritime. Ainsi, nombre d'équipements de pêche sont construits sur place. Seules les nasses, faites de bambou, sont généralement construites sur la Grande Terre (par ex. à Anse-à-Foleur).

Les constructions principales sont bien sûr les bateaux. **L'île de la Tortue ressemble à un grand chantier naval** : les ateliers de montage se trouvent partout le long de la côte sud. Environ une quarantaine de bateaux à voile seraient construits chaque année, pour l'usage des armateurs tortugais. Les techniques restent cependant rudimentaires, en raison du manque de matériaux et de formation. Par ailleurs, le coût d'un bateau est important pour les armateurs ; pour diminuer les coûts de transport des matériaux (en particulier le bois), certains bateaux sont parfois assemblés sur la Grande Terre.

A part pour le secteur maritime, d'autres objets de toutes sortes sont également confectionnés avec les matériaux locaux : sacs, chapeaux, cordes, nappes, draps, chemises, objets de décoration, etc.

Artisanat (Résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Quelques artisans et artistes peintres - Des femmes qui pratiquent la broderie - Matériels disponibles: pitre (plantes utilisées pour les cordes, sacs etc), lataniers, cocotiers, « kenge » (graines pour décorer), écorces de bananiers (pour des tapis de sol)	- Secteur non organisé - Pas d'artisans professionnels - Faible demande, faible production - Pas d'encadrement - Pas de marché pour écouler les produits artisanaux - Pas d'école professionnelle (une seule petite pour la broderie et artisanat, à Pange, mais dysfonctionnelle car manque de moyens) - Méconnaissance des besoins des potentiels consommateurs	- Ministères (Culture, Tourisme) - Développement d'un tourisme local - Diaspora	- Absence de promotion et d'activité touristique - Manque de culture / d'éducation - Concurrence des produits importés (qui tendent à s'imposer)

Tableau 28: Perception du secteur de l'artisanat par les citoyens - Atelier participatif de synthèse communale, Septembre 2012.

⁶⁵ Déjà avant 1975, l'île de la Tortue était très affectée par la coupe du chêne et de l'acajou. La « culture » du charbon aurait été introduite en 1975, avec les populations du Bas Nord-Ouest refoulées vers l'île en raison de la famine (*Diagnostic agricole du Nord-Ouest, 1998, op. cit.*). Ces dernières années, la tendance s'est encore accélérée.

7) Tourisme

Île emplie de légendes, La Tortue présente un potentiel touristique certain avec ses plages, forts, grottes et sa population accueillante. Aussi, de nombreux projets touristiques ont été prévus (souvent focalisés sur la Pointe Ouest)... cependant aucun n'a jamais passé le stade de l'annonce ou des intentions. Malgré ses potentialités apparentes, le développement touristique de l'île ne semble donc pas si évident : il doit s'inscrire dans les dynamiques du territoire, et prendre en compte les difficultés existant à différents niveaux.

➤ **Légendes et vestiges** : Vu depuis l'extérieur, les légendes sont peut-être le trait le plus connu de l'île de la Tortue (les boucaniers et flibustiers ; et avant eux, les Taïnos). Ces légendes peuvent s'appuyer sur plusieurs vestiges : le Fort d'Ogeron, le Fort la Rochelle⁶⁶, des restes de four à chaux, plusieurs canons éparpillés sur l'île... Il semblerait même que l'on puisse retrouver des statuettes et autres anciens objets Taïnos, disséminés dans les recoins de l'île ; ou des épaves de galions ensevelis.

Ces vestiges sont cependant en danger : la majorité des habitants ne connaissent pas la valeur de leurs sites et les dépècent de leurs pierres. Quant aux contes et légendes, ils tendent, eux aussi, à s'oublier.

➤ **Plages et baies** : Il s'agit d'un autre atout de l'île. En particulier, la plage de la Pointe Ouest, son sable fin et ses fonds transparents sont presque devenus mythiques⁶⁷. C'est d'ailleurs ainsi qu'elle revient régulièrement dans les annonces de grands projets d'aménagement touristique. Sans rien retrancher à l'indéniable beauté de la Pointe Ouest, il faut toutefois ajouter d'autres paramètres à sa description, moins connus, mais à prendre en compte avant tout projet de développement touristique :

- l'environnement naturel de la zone, encore relativement préservé, est **très vulnérable** (bord de mer et fonds marins) ;
- les environs sont presque totalement **dépourvus d'ombre** (1 seul arbuste sur la plage) ;
- **aucun accès à l'eau potable** (région sèche, aucune source avant plusieurs kilomètres ; nappe souterraine salée – voir chapitres Sources et Accès à l'eau) ;



Photo 19: de haut-en bas:
Fort d'Ogeron (Basse-Terre) ; Un des
nombreux **canons** sur l'île (La Vallée) ;
Plage de la Pointe Ouest
(photos ID 2012)

⁶⁶ Dans les environs de Basse Terre, le Fort de la Roche aurait été construit par Le Vasseur en 1639 (aussi appelé Fort La Rochelle, situé à 20°,-72.7°) ; et le Fort d'Ogeron en 1666 (la page http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_l%27%C3%8Eile_de_la_Tortue renvoie à de nombreuses informations et géolocalisations). Il y a aussi les restes de phares à la Pointe Ouest et Tête de l'île, et quelques restes de vestiges (très limités) à Pange, Tête de l'île, Méance (Masures Bonaparte, Masov, Bankèt, Etang colonial de Dupuis). Par contre, le « puits colonial » de La Vallée, souvent cité par les habitants, n'a plus rien conservé de sa valeur historique.

⁶⁷ Plusieurs personnes rapportent même qu'elle aurait été classée il y a quelques années comme une des 10 plus belles plages des Caraïbes par la revue de tourisme canadienne Condé Nast (mais sans qu'aucune trace n'en soit trouvée sur leur site internet).

- les quelques **habitants des environs sont les plus défavorisés de l'île** (éducation minimale, aucun service de base, grande pauvreté) ; ils n'ont pratiquement aucune notion des réalités du tourisme ;
- 95% des Tortugais vivent très loin de la Pointe Ouest, précisément parce qu'elle est **inhospitalière**. Aussi, l'argument du développement touristique au bénéfice de toute la population de l'île n'est pas évident.

Près d'une dizaine d'autres belles plages existent tout le long de la côte sud de l'île⁶⁸. En général elles donnent directement sur des endroits de mouillage des voiliers tortugais, sur le Canal de la Tortue.

➤ **Autres sites naturels et grottes** : L'île compte encore plusieurs atouts : son environnement unique, quelques étangs, les flamants roses à La Vallée (*voir p. 31*)... La crête de l'île offre en outre une vue magnifique sur la côte Nord-Ouest d'Haïti. Enfin, le sol karstique abrite des dizaines de grottes (dont les plus connues sont la Voûte de l'Eglise, la Grotte au Bassin, la Galerie, le Trou de l'Enfer⁶⁹). Plusieurs grottes sont encore certainement à explorer, qui pourraient même cacher des peintures et restes archéologiques précolombiens.

➤ **Autres obstacles d'ordre général** : Les transports en bateau ne sont pas du tout organisés ni sécurisés. Cela représente un vrai obstacle au tourisme puisque de nombreuses personnes de la Grande Terre redoutent les traversées maritimes (la majorité ne sait pas nager). Le manque d'organisation et de services de bases en général (eau, énergie, transports, santé, informations, alimentation...), la connaissance très limitée du secteur et de ses nécessités : ces conditions de base n'existent pas et compliquent le développement d'un tourisme d'envergure, dans le respect de l'environnement et des attentes de la population.

Les possibilités d'accueil sont encore très limitées : on ne compte que 4 hôtels⁷⁰. Il n'y a pas un seul restaurant, et il est presque impossible de trouver un repas pour quiconque arrive de manière improvisée.

➤ **Opportunités** : Des possibilités existent tout de même, qui doivent tenir compte de ces difficultés et du contexte général.

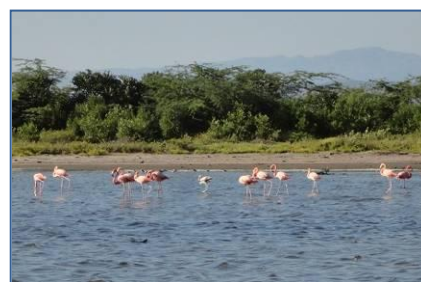


Photo 20: de haut en bas :
De nombreuses **baies**, comme ici à Rosolière ; Etang de La Vallée, abritant presque toujours des **flamants roses** ; Entrée de la **grotte La Galerie** (nord de Tendron) – Photos ID 2012

⁶⁸ Les Tortugais citent notamment comme belles plages : celle d'Aux Figuiers (Carénage), Vieux Fer, La Croix (Vague de mer), Gros Sable (« Back Up »), Mahé, Rosolière (Banaye Kola), Boucan Guêpe (Mouillage Anglais), La Vallée (Toutouni Beach, Nan Dajen).

⁶⁹ D'autres grottes se trouvent notamment, dans la 1^{ère} section : à Tête de l'île (Tou Franse), Aux Plaines (Vout Meran), Basse Terre (Grotte Casimir), Jako (Souteren). Dans la 2^{ème} section : à Mare Rouge (Fon Kiyèz), Ti Mahe, Méance (Nan Dyab), Rosolière (Morne Bourik, Granboulay, Dalmari, Vout Chen), Boucan Guêpe (Mirak de Dieu), Créasse, Bois Chandelle, Pointe Ouest (Grotte de Grace, Vout Lwi) – Source : *Enquête ID 2012*.

⁷⁰ Hôtels aux Palmistes (Auberge des Palmistes et Hotel Tortugais), Pointe-des-Oiseaux (Princesse) et Tamarin (Lamou Totigè).

Le potentiel de l'Île peut notamment s'envisager au travers de circuits touristiques plus larges : car elle est située non loin des trésors du Môle Saint-Nicolas (déjà très ouvert sur l'écotourisme) ; les routes des voiliers de plaisance en quête d'aventure et découverte ; les joyaux du Cap Haïtien ; les baies de la côte Nord/Nord-Ouest et ses mornes boisés.

Le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) propose une approche similaire, avec le développement d'un « **tourisme de nature et de découverte** dans la zone située entre Borgne et Anse-à-Foleur, prolongée vers Port de Paix et l'Île de la Tortue »⁷¹. Plusieurs de ces communes semblent d'ailleurs s'engager sur cette voie.

Enfin, on peut souligner que plusieurs organisations de base sont motivées par la promotion de l'image de leur île, parfois avec des sites internet⁷².

Tourisme (Résultats des ateliers participatifs)			
Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
- Plusieurs plages (e.a. Pointe Ouest, Mouillage Anglais, Carénage, Coquillage phare) - Beaucoup de grottes (e.a. Voûte de l'Eglise, Galerie, Au Bassin...) - Plusieurs étangs, dont l'un accueille presque toute l'année des flamants roses - Plusieurs types de bateaux - 3 radios (4V&T, Radio 3 Anges, Tortue FM) - Sites mystiques (Aux Bassins) - 2 vestiges de phares (mais en mauvais état) - Belle mer, beau soleil - Population paisible, accueillante - Des artisans et ébénistes	- Les plages et sites ne sont pas aménagés - Pas de routes ou chemins pour mener aux sites touristiques (en particulier aux grottes) - Les vestiges sont en mauvais état, ils ne sont pas bien conservés - Manque d'hôtels ; ils manquent de services et de commodités - Les étangs ne sont pas protégés - Pas de centres de santé près des sites - Pas de ressources humaines formées dans ce domaine (guides) - Pas de moyens de promotion - Pas d'investissement sérieux dans le secteur - Moyens de transports difficiles et pas fiables - La population n'a pas conscience de la valeur des sites	- Ministères : Tourisme, Culture, Environnement, - Importance donnée par le gouvernement au tourisme - Deux pistes d'atterrissage qui pourraient être réhabilités (Pointe Ouest et Palmistes) - Communes voisines - Circuits marins - Légendes à raviver - Grottes et objets historiques à explorer	- Insécurité (voleurs) - Sécheresse - Déchets, excréments par terre - Les habitants de la Grande Terre craignent la mer

Tableau 29: Perception du secteur du tourisme par les citoyens - Atelier participatif de synthèse communale, Septembre 2012.

⁷¹ Document « *Haïti Demain* », CIAT, mars 2010, p. 39.

⁷² On peut notamment mentionner : <http://latotikanpe.com> (par l'association CTPDEV) et www.ajtph.webs.com (par AJTP).

2.5 Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces Majeures de la Commune

Ce diagnostic se clôture par le tableau des *FFOM majeures* de la Commune. Ces FFOM majeures sont **l'aboutissement d'une longue démarche participative** : plus de 20 ateliers de diagnostic à travers toute la commune, durant 3 mois, rassemblant plus de 1 700 participants dont 53% de femmes (*voir Chapitre 1.2 pour la méthodologie*).

Voici ci-dessous les conclusions de cette analyse, portant sur toute la commune.

Conclusion du dialogue participatif			
Tableau de hiérarchisation (FFOM majeures) - Commune de l'Île de la Tortue			
Forces (à renforcer)	Faiblesses (à corriger)	Opportunités (à saisir)	Menaces (à contourner/diminuer)
1. La commune compte beaucoup de terres fertiles , d' agriculteurs et de produits agricoles 2. L' élevage est très répandu et source de revenus (surtout chèvres, poules, mais aussi bovins) 3. Le transport maritime : nombreux marins, constructeurs de bateaux, et voiliers de toutes sortes 4. L'île présente un grand potentiel touristique (nombreuses plages, grottes, légendes de pirates, etc) 5. Le commerce est très largement pratiqué , surtout par les femmes (produits agricoles, fruits, bétail, poissons et fruits de mer, etc) 6. Large pratique et surtout grand potentiel de pêche (80 kms de côtes, l'océan, nombreux marins, et un grand marché potentiel sur la Grande Terre)	1. Le secteur de l'éducation est très faible : manque d'écoles publiques et qualité médiocre de l'offre 2. Le secteur de la santé est très faible : manque d'institutions sanitaires de proximité et services offerts très limités 3. Pas d'accessibilité entre les habitations de l'île car les routes sont très mauvaises (e.a. sur la crête de l'île) ou inexistantes (très peu de routes secondaires) 4. Les Services de l'Etat sont pratiquement absents et très peu efficaces 5. Absence d'électricité dans toute la commune 6. Faible accès à l'eau : les ressources en eau sont rares et inégalement réparties	1. Les Ministères et services de l'Etat, e.a. TPTC, MARNDR, Education, Santé, SEMANAH, DINEPA, etc. 2. Les bailleurs de fonds et ONG (FAES, UE, USAID, ID, Caritas...) 3. La large communauté diaspora 4. Le secteur privé 5. Les organisations de base (OBs) et les nombreux jeunes 6. Le potentiel éolien (vents)	1. L'insécurité nuit aux citoyens (délinquance, armes illégales,...) 2. Le déboisement détruit l'île 3. Les catastrophes naturelles menacent le développement (tremblement de terre, tsunami, cyclones) 4. Les maladies et épidémies (choléra, malaria, VIH/SIDA) 5. La sécheresse est une grave menace pour les agriculteurs et la santé 6. L'augmentation continue de la population entraîne une pression sur les ressources et services

Tableau 30: FFOM majeures de la Commune - Atelier participatif de synthèse communale, Septembre 2012

Remarque :

Pour chaque colonne, les points ont été priorisés par l'assemblée des participants (de n° 1 jusqu'à 6). Toutefois, même les dernières priorités sont considérées comme importantes. Par exemple concernant la pêche, bien que les participants l'aient reléguée en 6^{ème} position (car ils ont surtout considéré son développement *actuel*, qui est encore réduit), ils ont reconnu son *potentiel* comme étant pratiquement aussi important que les autres.

De manière générale, les débats ont été très serrés entre les différentes priorités : plusieurs étaient pratiquement à égalité. Cela montre surtout **la situation difficile de la commune à tous niveaux**.

2.6 Conclusion du diagnostic

Deux dernières précisions sont utiles concernant la portée de ce diagnostic :

- D'une part, le diagnostic donne **une idée détaillée de la réalité de l'Île de la Tortue**.

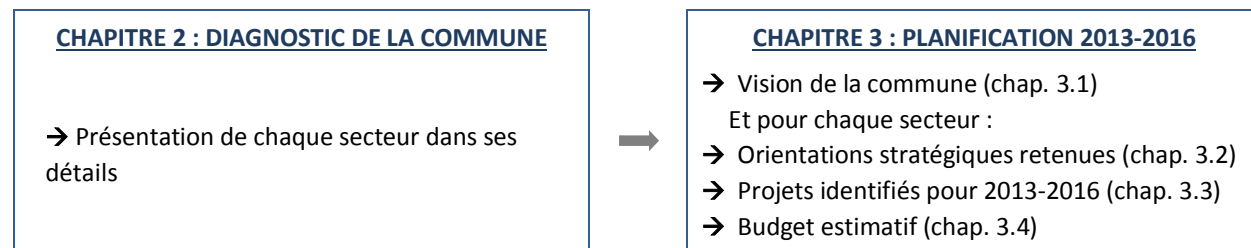
Ce diagnostic n'a toutefois pas pour objet de donner une conclusion absolue ni exhaustive sur cette réalité (d'autant moins que celle-ci est par nature complexe). Mais de manière générale, on peut tout de même reconnaître les traits suivants : *un territoire relativement vaste souffrant d'une accessibilité très limitée ; des services très insuffisants ; un potentiel productif insuffisamment valorisé ; et de manière générale, un manque presque total d'encadrement et de présence de l'Etat*.

Ces points apparaissent nettement à travers les deux approches du diagnostic :

- **L'approche participative** : celle-ci trouve sa conclusion dans les plus grandes forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM majeures, p. 81). Il s'agit là de *la lecture de la population* sur chacun de ces aspects.
- **L'approche technique** : il s'agit des *nombreuses analyses et données* concernant chaque secteur. Cette approche n'a pas pour objet de fournir une conclusion d'ordre général, mais de fournir des éléments-clés d'analyse. En général, ceux-ci sont mis en évidence et peuvent être retrouvés rapidement en parcourant le diagnostic. Il sera nécessaire de les mettre régulièrement à jour pour que les données correspondent toujours étroitement à la réalité.

- D'autre part, le diagnostic communal constitue **la base pour planifier les actions futures** de la Commune.

Cette **Planification** fait précisément l'objet du chapitre suivant. On peut y trouver des conclusions d'un autre ordre : sur *la vision, les objectifs et les orientations* que la population tortugaise s'est données (comme l'indique le schéma ci-dessous).



3 PLANIFICATION : 2013 - 2016

3.1 Vision et Objectif

En se basant sur le diagnostic, les représentants des différents secteurs et institutions de la commune, réunis au sein du CDC, ont réfléchi ensemble à l'identité de l'Île de la Tortue et à son futur. C'est ainsi qu'ils ont exprimé **leur vision** (encadré de droite) :

Cette vision de la Commune correspond à un territoire et à une population bien précise : on retrouve les caractéristiques d'une île dotée d'un bel environnement et en étroite relation avec la mer, qui continue de construire son avenir à travers les échanges (la pêche et le commerce, les transports, le tourisme). En même temps, les dynamiques internes à l'île restent fondamentales : développer l'agriculture locale, améliorer les chemins et routes pour favoriser un « accès à tous » à l'éducation, la santé, la culture (les « services sociaux de qualité »). Tout le monde devra pouvoir en bénéficier, y compris les plus vulnérables (démunis, femmes, enfants, personnes âgées...).

Vision de la Commune :

« Dans 25 ans, soit en 2038, l'Île de la Tortue est une commune paisible et verdoyante, qui s'appuie sur ses richesses maritimes et côtières pour pratiquer une pêche rationnelle et abondante, un commerce intense et un tourisme authentique. Ses produits agricoles et services sociaux de qualité sont accessibles à tous dans un climat de justice sociale et de sécurité ».

2038

Réaliser cette vision ne se fera pas en un coup : cela requerra d'avancer pas à pas, par étapes.

La première étape consiste à jeter les bases de ce développement. Le CDC a ainsi formulé un objectif général à atteindre pour les 3 prochaines années. **Aujourd'hui, toute la Commune et nos partenaires sont ainsi appelés à travailler ensemble vers cet objectif pour 2016** (encadré de gauche) :

2016

Objectif de la Commune dans le cadre du PCD (2013-16) :

« Développer les deux sections de manière réfléchie et équilibrée, en améliorant les routes et l'accès aux services de proximité, en organisant les secteurs de la pêche et du tourisme, et en dynamisant l'agriculture dans le respect des ressources naturelles ».

2013

Ainsi, cet objectif devient celui de tout le monde : Maires, CASECs, ASECs, services déconcentrés de l'Etat, leaders, citoyennes et citoyens engagés de la commune - ainsi que celui de nos partenaires.

Le chemin à suivre pour atteindre cet objectif a été planifié par le CDC : il est présenté à travers :

- Les **orientations stratégiques** : elles décrivent « quelle approche » suivre pour chaque secteur (Chap. 3.2).
- Les **projets concrets** (Tableau d'actions) : ils montrent « que faire précisément » (Chap. 3.3).
- Le **Plan d'Investissement triennal** : il estime « combien coûteront ces actions » (Chap. 3.4).

Enfin, le Chapitre 3.5 présente, de manière plus générale, comment ces objectifs communaux s'insèrent dans la stratégie nationale, en cherchant à être complémentaires (**cohérence avec le PSDH**, p. 108).

3.2 Secteur prioritaires d'intervention : orientations stratégiques

Les **orientations stratégiques** présentent ce que la Commune de l'Île de la Tortue veut réaliser, de quelle manière, et selon quelles priorités. Elles représentent « *l'esprit du PCD* » et doivent servir pour **guider les actions concrètes**. A ce titre, elles sont au moins aussi importantes que le tableau d'actions (p. 96).

Elles ont été dressées par le CDC sur la base des travaux de diagnostic et de la vision de la commune.

Les grandes orientations du PCD : résumé

L'objectif est de développer la commune de manière équilibrée. Pour cela, les Tortugais souhaitent :

- **Répartir les services de base** de manière à en trouver dans chaque grande zone (**voir Dynamiques de l'île, p. 35**). En attendant l'élaboration d'un schéma d'aménagement territorial, chaque action envisagée devra être réfléchie par rapport à sa localisation. En général, la 2^{ème} section recevra une attention particulière car elle est globalement plus défavorisée (sans toutefois exclure la 1^{ère} section).
- **Agir en tenant compte du milieu et des difficultés**. Certaines interventions sont difficiles ou impossibles dans certaines zones, ou nécessitent des mesures préalables (par exemple en raison de l'accès limité à l'eau, de la vulnérabilité de l'environnement, de l'éloignement, de l'absence de services, etc). Pour mieux décider, il faudra **consulter le diagnostic (chapitre 2), le CDC et la population** ; et parfois réaliser des études.
- Saisir les opportunités et diminuer l'impact des menaces, notamment :
 - **Impliquer les jeunes** : miser sur leurs compétences, idées et motivations.
 - **Impliquer les femmes** : encourager leurs initiatives et les respecter (elles représentent la moitié de l'île).
 - **Diminuer l'insécurité** : promouvoir des actions positives avec les gens, et la justice pour tous.
 - **Protéger l'environnement** : « un projet qui nuit à l'environnement n'est pas un bon projet ».
 - **Prévenir les catastrophes naturelles** (cyclones, séisme) : par la prévention, l'organisation et l'entretien.
 - **Anticiper l'augmentation de la population** : promouvoir le planning familial, organiser le territoire.
- **S'appuyer sur les compétences techniques** (et non les relations personnelles), agir dans la transparence.
- **Entretenir les infrastructures et les aménagements** : ce coût doit être intégré dans les budgets annuels.
- **Communiquer, débattre, éduquer, sensibiliser les citoyens** : ainsi plus de personnes marcheront ensemble.

Les orientations sectorielles sont détaillées dans les pages suivantes. Elles visent à :

- 1) développer le territoire et ses infrastructures (surtout routes, transports maritimes, eau) : leur amélioration est nécessaire pour permettre le développement de l'île (pour la santé, le commerce, etc).
- 2) encourager la production de richesses : cela se fera en fonction des milieux et des potentiels, en particulier :
 - *l'agriculture et l'élevage* : ils seront destinés principalement à la consommation locale. Ils restent vitaux pour la population, malgré les limitations du milieu et du climat.
 - *la pêche* : elle sera destinée à la consommation locale, mais aussi à la vente sur la Grande Terre, et permettra de *dynamiser l'économie de l'île*. La protection des ressources sera essentielle.
 - *le tourisme* : son développement pourra se faire étape par étape, mais seulement *si les conditions de base le permettent*, et toujours *dans le respect de l'environnement et de la population*.
- 3) développer les services sociaux de proximité (surtout écoles et dispensaires de qualité, lieux culturels) : cela demandera des efforts durant des années, mais est prioritaire pour construire l'avenir.
- 4) renforcer les institutions locales et améliorer la gouvernance, pour assurer une gestion correcte du territoire et maintenir des relations régulières avec la population.

NB : Les orientations stratégiques suivantes, par secteur, sont **exposées par ordre de priorité** pour la commune : des secteurs plus prioritaires (soulignés en **rouge**) à ceux moins essentiels (en **orange**, puis **jaune**). On pourra retrouver ces priorités dans le Tableau d'actions, p. 96. On peut noter que de nombreux secteurs sont jugés très prioritaires : cela montre la situation critique de la commune et de ses citoyens.

Aménager le territoire

L'objectif de cette orientation est de bien penser et planifier l'aménagement de la commune.

En effet, les dynamiques en son sein sont très éparées et parfois divergentes. Jusqu'à présent, cela empêche toute planification claire. Dans l'immédiat, le PCD apporte quelques premières indications sur les lieux où développer les projets (voir le tableau d'actions, ainsi que les cartes dans le diagnostic).

- Mais le PCD ne suffit pas : il faut maintenant **élaborer un Schéma d'aménagement du territoire (SAT)**. Ce document inclura de nombreuses cartes : elles mettront en évidence le type de développement le plus pertinent pour chaque partie de l'île, les zones à protéger, les zones touristiques à promouvoir, les ports principaux à relier à la Grande Terre, etc. Il devra aussi aborder les questions des zones les plus vulnérables : plus sèches, et plus éloignées.

Pour réaliser le SAT, la Mairie devra compter sur la collaboration au niveau départemental du MPCE, de la SEMANAH, de la DDA,... ainsi que sur les institutions de la commune (il faut notamment s'appuyer sur les informations du BAC, de la DGI, du bureau de l'Etat civil, etc).

Il y aura ainsi **2 documents essentiels** pour le développement communal : le **PCD** (avec les priorités sectorielles et les grandes orientations), et le **SAT** (avec les zones à développer et les dynamiques entre elles).

- Pour mettre en œuvre le PCD (ainsi que le futur SAT), des **règlementations communales** devront être élaborées, appliquées et suivies. Pour chaque secteur à réglementer, la Mairie veillera à se concerter avec les acteurs concernés : cela permettra de prendre de meilleures décisions. Parmi les secteurs à réglementer, se trouvent l'environnement, les ressources maritimes, les normes parasismiques, etc.

- Il s'agira aussi de mieux organiser les grandes habitations (notamment Mare Rouge et Aux Palmistes).

L'adressage des rues sera une première étape : cela entraînera une dynamique positive pour mieux y organiser les services (mais aussi les taxes) ; et pourra ensuite être poursuivi vers les autres habitations.

(pour le diagnostic sur l'aménagement du territoire : voir le Chapitre 2.1, notamment. p. 35)

Protéger l'environnement

Les Tortugais souhaitent protéger leur environnement, car celui-ci est fortement menacé. Dès lors, ils prennent 2 types d'orientations principales :

- **1) Une orientation d'ordre général** : elle consiste à dire que **la protection de l'environnement doit toujours être au centre de toute action**. Qu'il s'agisse d'un projet de routes, de pêche, d'énergie ou quel qu'il soit, tout projet devra toujours respecter l'environnement. Le CDC en fait un principe : « **Un projet qui nuit à l'environnement n'est pas un bon projet** ».

Dès lors, avant tout projet, il faudra réfléchir à :

1) *Quel usage sera fait des déchets plastiques, des batteries usagées, des produits chimiques, etc ?*

2) *Cela aura-t-il un effet négatif sur les arbres, les sources d'eau, la terre, la mer, les coraux, les mangroves, les poissons, la santé, etc ?*

Pour mieux assurer cette protection de l'environnement, une réglementation devra être mise en place. Des études préalables sont aussi à encourager, pour évaluer l'impact sur l'environnement.

- **2)** L'autre orientation, plus spécifique, est relative à la **protection des arbres**. En effet, la coupe des arbres est de plus en plus dévastatrice sur l'île au cours des dernières années.

Aussi, des **actions spécifiques** sont à mettre en œuvre : elles prévoient notamment des campagnes de reboisement avec des pépinières (dont les espèces devront être choisies par la population, et être entretenues par une association de base) et des sensibilisations (dans les écoles, à la radio, etc).

La Mairie et les CASECs devraient aussi définir des **espaces protégés**, et faire appliquer une réglementation et des contrôles. Ils peuvent notamment s'inspirer du centre de l'île, où la population semble protéger ses arbres plus qu'ailleurs.

(pour le diagnostic Environnement : voir p. 31)

Environnement : cohérence avec la stratégie nationale



L'orientation de la commune en ce qui concerne l'environnement est complémentaire avec la stratégie nationale : en effet, l'image montre que **l'île de la Tortue est une des 24 aires protégées à mettre en place** (selon le Prog. 1.2 du PSDH « Gérer l'environnement »).

(Image extraite du Cadre de croissance 2013-2015, projet 1.2.2)

Construire et réhabiliter les routes et chemins

Il s'agit d'une grande priorité : aménager correctement **la route le long de la crête centrale** (dont le tracé existe déjà). En effet, rappelons que la faiblesse actuelle de la commune est due en grande partie à la très faible présence sur le terrain des autorités (communales, départementales et services déconcentrés). Cette route est indispensable pour y remédier – mais aussi, pour permettre les déplacements des malades, des élèves, etc.

Toutefois, **cette route ne devra se faire qu'à 3 conditions, toutes indispensables :**

- il faudra la **collaboration de tous** : Mairie, CASECs, CDC, diaspora, organisations de base, TPTC, DGI sont appelés à se mobiliser. Car sans cette volonté commune, la route ne sera peut-être jamais réalisée. En effet, sa réalisation devra faire face à de grands obstacles : en particulier logistiques (la traversée de la mer) et des coûts plus élevés. *La première étape est donc de rassembler la collaboration de tous, et s'organiser ensemble.* En outre, cette collaboration aurait un effet très positif : la réalisation de la route donnerait une image exemplaire de l'île de la Tortue et de ses citoyens.
- **mettre en place un système ou un comité d'entretien** de la route. Il faut y réfléchir dès le début, ensemble avec les partenaires. Sans cela, la route serait inutile : elle ne durerait que quelques années.
- **prévoir en même temps des actions pour protéger l'environnement.** En effet, il s'agit là aussi d'une priorité. Et l'on sait que la construction de routes, si elle n'est pas bien accompagnée, peut entraîner des conséquences négatives (en particulier, l'accélération de la coupe des arbres).

Outre la route principale sur la crête, **les liaisons secondaires** ne doivent pas être oubliées : notamment vers La Vallée (qui est pratiquement coupée du centre de l'île), vers les zones plus éloignées, et les connexions côte sud – crête de l'île. En raison du coût considérable des routes, il faudra probablement se limiter à des **aménagements de sentiers** dans un premier temps. Mais ici aussi, une ample collaboration sera nécessaire. Et surtout, la condition préalable reste la constitution de **comités d'entretien effectifs**.

(pour le diagnostic Routes et chemins : voir p. 51)

Améliorer l'accès à l'eau potable et l'assainissement

Le problème de l'eau est fondamental sur l'île, car il a un impact sur tout : la nutrition, la santé, les tâches quotidiennes, l'agriculture, l'élevage, le tourisme, etc. Plusieurs solutions devront nécessairement être combinées pour améliorer l'accès à l'eau, car les sources sont insuffisantes et mal réparties.

- **Les citernes d'eau :** le travail en cours depuis des années devra se poursuivre, car cette solution semble adaptée aux zones les plus dépourvues en eau (notamment les extrémités de l'île).

- **Les réseaux d'eau :** un problème difficile se pose ici : la majorité des réseaux existants *sont dysfonctionnels* → car ils sont mal entretenus → car les gens ne paient pas l'accès à l'eau → car le *service dysfonctionnel* ne répond pas à leurs attentes. Pour sortir de ce cercle vicieux, 2 étapes sont nécessaires :

1) Analyser quel niveau de service est attendu par les habitants (quelle quantité, quelle qualité, à domicile ou aux bornes fontaines ?...) et le prix qu'ils sont prêts à payer ;

2) Créer un modèle de gestion adapté, pour garantir la pérennité des ouvrages et le maintien du service.

Sur cette base, des comités et des techniciens devront être formés, responsabilisés, et dotés des outils adéquats pour faire fonctionner ce système. Aussi, des actions de reboisement pourraient être menées en parallèle, pour sécuriser l'accès à l'eau (voir ci-dessus : *Protéger l'environnement*).

L'amélioration de l'accès à l'eau devra impérativement passer par cette **phase préalable d'organisation**, avant même de penser à construire de nouveaux captages ou réseaux (ou éventuellement des bassins de rétentions d'eau, également avec étude préalable). Une grande collaboration sera nécessaire avec l'**URD (DINEPA)** et des partenaires techniques expérimentés, pour arriver à des résultats durables.

- **Concernant l'accès à l'assainissement**, de nouvelles latrines devraient prioritairement se faire dans des structures publiques (écoles, marchés,...). Pour les latrines privées, des incitations pourraient être imaginées pour encourager les particuliers à en construire chez eux (par exemple à travers les permis de construire, l'installation de prises privées...). Une approche innovante serait en effet nécessaire, comme le veut la politique nationale, car il ne sera jamais possible de fournir des latrines à tout le pays (ni même à toute la commune). Un accompagnement avec des formations reste possible aussi.

(pour le diagnostic Eau et Assainissement : voir p. 58)

Renforcer les pratiques agricoles

L'agriculture reste un **secteur vital de l'île**, puisque les Tortugais sont presque tous agriculteurs. Le renforcement de l'agriculture est donc extrêmement sollicité. L'amélioration de la production profiterait directement à la consommation sur l'île (et, de manière secondaire, pour la vente vers la Grande Terre).

Face au constat d'abandon total des agriculteurs à leur sort, la demande principale des Tortugais est qu'on leur **fournisse un accompagnement et un encadrement** (formations sur les pratiques agricoles, le stockage, apport d'outils, etc). La Mairie et les acteurs locaux doivent exercer un plaidoyer fort à ce sujet auprès des autorités départementales, nationales, et des organisations. La demande porte surtout sur l'installation d'un **BAC (Bureau Agricole Communal** : voir aussi l'Orientation *Renforcement institutionnel*, ci-dessous).

Le problème de sécheresse devra bien sûr être pris en compte, par la culture de variétés résistantes aux conditions climatiques locales. Sur ce point, nous renvoyons aussi aux orientations concernant l'accès à l'eau, et à la protection de l'environnement contre la coupe des arbres (ci-dessus).

Enfin, deux autres besoins pressants concernent l'accès aux intrants (il n'y a pas de boutique agricole) et au crédit à l'agriculture et l'élevage (pas de coopérative ou mutuelle de solidarité).

Ce renforcement de l'agriculture ne pourra se faire tout seul. Il s'agit d'un des secteurs demandant le plus de temps à développer ; sans **l'engagement de la Mairie, des CASECs, et d'organisations paysannes volontaires**, rien ne pourra se faire. Par ailleurs, plusieurs agronomes expérimentés et dévoués sont originaires de l'île : ils pourront aussi apporter un appui très intéressant.

(pour le diagnostic Agriculture : voir p. 69)

Organiser et dynamiser la pêche

La pêche a un potentiel très grand pour l'île : car elle peut non seulement améliorer l'alimentation locale, mais aussi se développer et se vendre en quantité sur la Grande Terre.

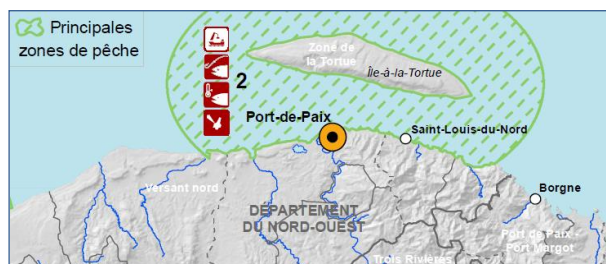
Toutefois, beaucoup de travail sera à réaliser, à commencer par **l'indispensable organisation du secteur**. Cette première étape est la base absolue, sans laquelle aucune action de renforcement ne pourra être entreprise sur l'île. Les pêcheurs doivent *s'organiser en association, avec un règlement, se réunir, discuter des problèmes et solutions, s'organiser, développer des relations constructives avec les autorités, et travailler ensemble à améliorer la situation*.

Un renforcement des associations de pêcheurs devra être poursuivi, avec un **accompagnement** – en particulier par le MARNDR et la DDA. Une approche **filière** doit être visée. Pour y parvenir, des formations sur les techniques de pêche sont nécessaires ainsi que du matériel, en développant notamment les systèmes de DCP (Dispositifs de Concentration des Poissons, qui permettent d'améliorer les pratiques de pêche). Les filières devront être organisées, tout en cherchant à trouver des débouchés (hôtels, restaurants, markets, notamment sur la Grande Terre) et leur assurer des approvisionnements réguliers (avec des moyens de conservation).

Des leçons doivent être tirées des projets dans le Nord-Ouest, qui se sont déjà soldés par des échecs (notamment avec l'UNOPS à la fin des années 90) mais aussi des réussites (dans le Bas Nord-Ouest). Ainsi, l'amélioration des bateaux et technologies ne pourra se faire **qu'à certaines conditions** :

- le matériel ne pourra être remis que lorsque des **associations solides** (et non pas opportunistes) auront démontré leur fonctionnement volontaire et effectif.
- **l'aide devra être adaptée** (avec des équipements identifiés avec les pêcheurs pour correspondre à leurs besoins et leurs habitudes, concernant la forme, la taille, la motorisation, la sécurité, l'entretien pas trop coûteux...).
- des **contributions** seront demandées aux associations de pêcheurs pour l'acquisition de matériels de pêche et de conservation : cette mise en commun des ressources et efforts permettra de renforcer leur implication.

Pêche : cohérence avec la stratégie nationale



L'orientation de la commune en ce qui concerne la pêche est complémentaire de la stratégie nationale : en effet, l'image montre que l'île de la Tortue devrait devenir une des principales zones de pêche du pays, avec :

- **le développement durable de la pêche ;**
- **le financement pour l'achat de petits bateaux, de matériel et équipement de réfrigération ;**
- **l'implantation de DCP**

(selon le Prog. 2.3 du PSDH « Moderniser et dynamiser la pêche », en particulier les projets 2.3.1, 2.3.2 et 2.3.3).

(Image extraite du Cadre de croissance 2013-2015)

La **protection des ressources** est fondamentale également, car elles sont très menacées. *Dès le début*, des mesures doivent être prises (saisons de pêche, taille des poissons, protection des mangroves, taille des filets...) ; des contrôles effectués ; des sensibilisations faites auprès des pêcheurs, marchandes et consommateurs. Il est indispensable **qu'un cadre clair soit défini**, ensemble avec la Mairie, les pêcheurs et la DDA.

Les actions précises sont décrites dans le Tableau d'action. Pour les réaliser, le **partenariat** de la Mairie et des associations de pêcheurs sera essentiel : avec le Ministère (pour intégrer son approche), mais aussi les communes de la Grande Terre ayant développé des expériences intéressantes. Des études sont aussi à envisager sur l'état des ressources et les pratiques à promouvoir.

(pour le diagnostic Pêche : voir p. 72)

Améliorer la qualité et l'accès à l'éducation

Tant la qualité que la quantité de l'offre éducative doivent être améliorées au niveau de la commune. Les orientations viseront ici à intégrer les stratégies définies au niveau national (Plan opérationnel du MENFP pour 2012-15).

- Les efforts doivent tout d'abord porter sur la **formation**, en premier lieu celle des enseignants. Une bonne collaboration entre le BDS, les techniciens du SAP à la DDE, ou encore d'autres acteurs de l'éducation sera incontournable ; mais la motivation des enseignants et directeurs concernés est également clé (volonté de se former et de s'améliorer, de manière responsable). En parallèle, un appui en matériel est aussi nécessaire pour les écoles (matériels pédagogiques, didactiques, hygiéniques, informatiques, cantine scolaire, etc).

- L'existence d'une éducation de qualité repose également sur le **recrutement** (en particulier des directeurs et des enseignants) : dans la mesure du possible, les élus, avec le BDS, veilleront à ce que les directeurs et les enseignants soient recrutés sur des **critères de compétences** (et non sur des critères politiques). Si l'on veut que les enfants de la Tortue aient un meilleur avenir, il faut absolument que la *compétence* des enseignants et des acteurs de l'éducation soit le premier critère de choix retenu.

- Le **plaidoyer** de la Mairie et des acteurs de l'éducation auprès du MENFP sera indispensable, tout d'abord, **pour augmenter le nombre d'écoles nationales**. Le nombre est très insuffisant actuellement (seulement 4 écoles publiques pour 45 000 habitants), en particulier dans la 2^{ème} section communale, et en ce qui concerne les cycles supérieurs. Pour la construction de nouveaux bâtiments, l'appui d'institutions telles que le FAES pourra aussi être recherché.

Le plaidoyer devra aussi porter sur l'augmentation de la **présence de l'inspection scolaire sur l'île** : non seulement avec un bureau (ou une annexe), mais aussi *au moins* un inspecteur basé sur l'île. L'expérience montre en effet que le personnel de l'Etat basé sur la Grande Terre n'est *presque jamais* présent sur l'île.

- Enfin, une meilleure **organisation du secteur** est nécessaire. Dans les prochaines années, les élus devraient encourager la mise en place d'une Commission Municipale de l'Education (CME) : elle aura pour objectif d'encourager tous les acteurs de l'éducation (BDS, enseignants, parents, représentants des sections communales...) à se concerter et définir une politique de l'éducation pour la commune.

Concernant les enseignants, le niveau communal n'est pas compétent pour répondre à leurs revendications salariales ; par contre, ils pourraient par exemple être incités à créer un syndicat.

(pour le diagnostic Education : voir p. 43)

Améliorer l'offre des soins de santé de proximité

L'amélioration de l'accès aux soins de santé dépendra tout d'abord de l'amélioration des transports : routes, bateau, ambulance. La gestion de l'embarcation n'est pas aisée (carburant, maintenance, frais de transport etc) et devrait être concertée avec les acteurs concernés, notamment la Protection civile et la Mairie.

La carte sanitaire devra ensuite être réfléchi en vue de permettre un **accès aux services de santé sur tout le territoire communal**. Une répartition efficiente doit s'assurer que les dispensaires disposent des moyens nécessaires (personnel, entretien et matériel avec le Paquet Essentiel de Services). Idéalement (mais on en est loin), de nouveaux dispensaires devront se situer à Tamarin (à rouvrir) pour desservir Rosolière, Mahé et Nan Dizwit ; et à Créasse pour desservir toute la partie ouest ; et à Basse-Terre. Aussi, la construction d'au moins un nouveau centre de santé (surtout dans la 2^{ème} section communale) serait nécessaire. **Un bon dialogue entre tous les acteurs des institutions publiques, privées et mixtes** sera une condition indispensable pour mieux répartir les ressources.

Pour améliorer l'accès à la santé, trois autres priorités sont également importantes :

- rendre disponibles des médicaments essentiels dans les dispensaires et centre de santé ;
- organiser des cliniques mobiles générales pour rapprocher les services des gens.
- renforcer les capacités du personnel : notamment en accompagnant et supervisant les agents de santé.

Par ailleurs, ces mesures, pour être plus efficaces, devront être accompagnées d'une **éducation de la population à la santé**. Un large travail de mobilisation, de sensibilisation et de prévention est indispensable, qui pourra notamment passer par les organisations de base, les écoles, les marchés, les radios.

Mais surtout, un travail profond doit être réalisé sur **l'organisation et la gouvernance du secteur** : notamment pour recruter des personnels qualifiés selon les normes établies, faire une planification pour une supervision régulière des centres et dispensaires, lutter contre la corruption et appliquer les lois.

(pour le diagnostic Santé: voir p. 48)

Renforcer les institutions et la présence de l'Etat

Cette orientation est une des plus impérieuses : le constat est en effet celui d'une **île pratiquement livrée à elle-même**, abandonnée par la Grande Terre (et parfois par ses propres institutions locales).

Les Tortugais en appellent donc à une augmentation de la présence de l'Etat sur le territoire (notamment dans la 2^{ème} section communale, éloignée de tout). Quelques conditions semblent obligatoires :

- placer un **personnel qui soit basé sur l'île** et qui connaisse le terrain : l'idéal serait même qu'il soit Tortugais(e). L'expérience montre en effet qu'*a contrario*, le personnel de l'Etat venant de la Grande Terre n'est *presque jamais* présent sur l'île. Un fort plaidoyer sera nécessaire à cette fin.
- mettre à disposition **une embarcation de service public** et appliquer une **gestion claire et transparente** : ceci n'est pas évident en raison des coûts et de la responsabilité quotidienne sur l'embarcation. Une concertation préalable avec les institutions concernées est indispensable pour l'organiser et mener à des règles claires.
- des **locaux** doivent être disponibles pour le personnel, avec le matériel nécessaire pour travailler.

La Mairie et les CASECs auront aussi du travail pour améliorer leur gestion et satisfaire les citoyens (voir le Programme 4.1 du Tableau d'action). L'un des principes de bonne gouvernance le plus important est de **rendre des comptes à la population : c-à-d. expliquer ce qu'on a décidé et réalisé**. Cela implique de prévoir des réunions publiques (ou des émissions de radio), présenter ses actions, justifier les décisions et les dépenses (*reddition des comptes*), expliquer les obstacles rencontrés, et tenter de les surmonter. Tout ceci est **indispensable en signe de respect à la population**, qui doit voir que les activités sont réalisées pour son bien-être et en toute transparence.

(pour le diagnostic Institutions: voir p. 36)

Organiser et améliorer les conditions du commerce

Les interventions dans ce secteur s'adressent à de nombreuses personnes, notamment des femmes, puisque nombre d'entre elles exercent un petit commerce. C'est pourquoi la commune s'oriente vers des actions d'accompagnement : former les marchandes, organiser des filières (notamment pour la pêche), conserver les produits, promouvoir les produits locaux ; mais aussi trouver de meilleures conditions d'investissement. Sur ce dernier point, il faut remédier à l'absence très pénalisante de coopérative sur l'île.

Pour toute action concernant le commerce, il sera **indispensable de se concerter et réaliser les actions avec les associations de femmes** : notamment la *CGFIT* (la principale coordination de femmes sur l'île, regroupant plusieurs associations).

Enfin, une amélioration des lieux de commerce est nécessaire (tant pour l'hygiène que la commodité, l'environnement, etc). Un marché (comprenant une partie abattoir) devrait être construit prioritairement dans la zone centrale de l'île, les citoyens suggérant un des lieux suivants : Méance, Nan Jacques, Aux Palmistes (ou éventuellement, l'amélioration de celui de Mare Rouge).

(pour le diagnostic Commerce : voir p. 74)

Renforcer la société civile

La Mairie, les CASECs et les organisations sont appelées à **collaborer de manière ouverte avec les associations de base**.

C'est essentiel dans de nombreuses zones où les associations sont presque les seules entités existantes : elles sont alors incontournables pour faire avancer les choses. Toutefois, il est crucial d'impliquer les associations de manière non partisane : **sur la base notamment de leurs capacités, de leur connaissance du terrain et de leur reconnaissance par les habitants de la zone**.

L'implication des femmes est indispensable pour un développement équilibré de la commune : en effet, elles représentent la moitié de la population et sont très actives. A ce titre, leur implication et leur expérience dans de nombreuses activités doivent être prises en compte. Elles méritent autant de place et de responsabilité dans les affaires de la commune que les hommes.

De manière générale, les Tortugais demandent à **être plus intégrés dans les affaires de la commune** : être informés, être écoutés, faire des émissions de radio, avoir des occasions de débat, de manière égale (pour toutes et tous). Autre moyen d'intégrer davantage les citoyens : **le CDC (et les CDSCs)** représentent une grande chance pour l'île : il est nécessaire que la Mairie collabore de manière ouverte avec eux.

(pour le diagnostic : voir entre autres p. 64 Vie associative)

Améliorer la sécurité et la justice

De manière générale, il apparaît que l'insécurité sur l'île est très ressentie par les citoyens : ils demandent une meilleure collaboration entre la Mairie, les services de l'Etat, les organisations de base et la population. Cette orientation est importante : elle est à mettre en parallèle avec celle concernant le Renforcement des Institutions, qui la complète (p. 91). Des actions concrètes sont prévues dans le Programme 4 du tableau d'actions.

(pour le diagnostic sur la justice et l'insécurité : voir p. 36 et 40)

Améliorer le transport maritime

La grande priorité concerne **l'organisation des marins entre eux**. Sans cela, aucun développement du secteur n'est possible. Une association (ou coordination d'associations) doit se constituer pour toute l'île : elle devra être effective, établir son règlement, se réunir, débattre et faire avancer les questions du transport maritime sur l'île.

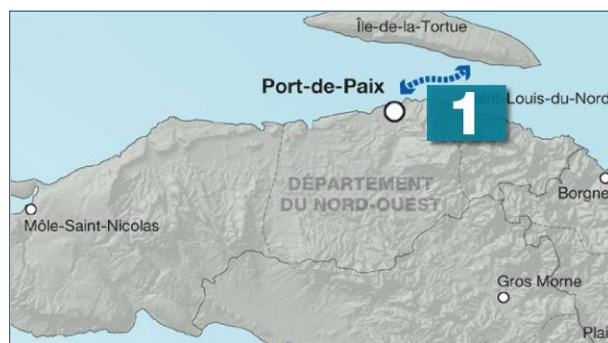
Après ce préalable, il s'agira d'**améliorer les conditions de transport** (sécurité, relations avec les passagers, formation des marins, équipement, urgences, etc). A cette fin, un accompagnement de **la SEMANAH** sera indispensable pour organiser le transport, en collaboration avec les futures associations de l'île.

Par ailleurs, le diagnostic a montré que l'île est très longue, et qu'il est illusoire de penser que seule une bonne connexion entre Port-de-Paix et Aux Palmistes règle la question. Il y a au contraire une **grande diversité de trajets**, reliant une grande quantité de zones différentes (voir le Diagnostic, p. 35 et 53).

De **nouveaux wharfs** sont aussi nécessaires pour améliorer les conditions d'embarquement et débarquement. La population reconnaît que les priorités sont maintenant, dans l'ordre, *aux Figuiers et Rosolère*. Toutefois, il faut ajouter que jusqu'à présent, aucun wharf ne présente une structure totalement satisfaisante. En particulier, celui de Cayonne est en grave voie de dégradation.

Concernant la construction d'un « wharf standard » permettant l'accostage de gros bateaux, il devra être construit dans une zone profitant à toute l'île. A priori, *Mahé et Basse-Terre* semblent être les principales possibilités (plus profonds et protégés des vents et marées). Cependant, ce choix est tellement important qu'il devra impérativement être étudié sérieusement, motivé et justifié publiquement. L'étude devra tenir compte de l'aménagement du territoire et de l'accès vers la crête.

Transport : cohérence avec la stratégie nationale



L'orientation de la commune en ce qui concerne les transports maritimes est cohérente avec la stratégie nationale : l'image montre qu'il est prioritaire **d'établir des liaisons fiables avec les principales îles du pays, notamment l'île de la Tortue** (selon le Programme 1.5 du PSDH « Mettre en place le réseau de transport national » : projet 1.5.4)
(Image extraite du PSDH, 2012)

(pour le diagnostic Transports maritimes : voir p. 53)

Utiliser le potentiel énergétique (électricité)

Le grand potentiel éolien de la région a déjà été largement démontré. Une étude technique serait maintenant à entreprendre, dès que possible, avec des professionnels (pour définir les besoins par rapport à la population, estimer l'ampleur des travaux d'aménagement nécessaires, l'impact des systèmes et des batteries sur *l'environnement*, la complexité technique, les coûts, etc). La première éolienne ne sera donc certainement pas construite avant quelques années, mais il est important que la commune, ensemble avec les autorités départementales et nationales, promeuvent dès maintenant le potentiel éolien (notamment à l'aide de ce document de PCD). Aussi, la **collaboration avec les communes voisines** semble indispensable (car elles présentent des potentialités semblables) : il s'agit de *faire un plaidoyer commun et poursuivre un aménagement dans la région*.

En parallèle, les Tortugais souhaitent promouvoir le développement de l'île à travers des **unités d'énergie renouvelable** (avec panneaux solaires ou mini-éoliennes). La Mairie pourrait intensifier les démarches auprès de Digicel, qui a déjà installé des lampadaires solaires en différents points de l'île. La **diaspora et le secteur privé** pourraient aussi collaborer. Quelques conditions sont essentielles :

- trouver des systèmes adéquats et former des responsables pour leur *entretien* ;
- veiller à la protection de *l'environnement* (ne pas jeter les batteries usagées) ;
- envisager l'utilité de ces systèmes pour les *structures communautaires* et/ou de conservation des produits (ex : vaccins, produits de la mer, etc).

(pour le diagnostic Energie : voir p. 61)

Développer l'élevage

L'appui dans ce domaine est important puisque la majorité de la population possède plusieurs têtes de bétail et volailles, mais manque de moyens et de techniques pour s'en occuper correctement.

Diverses actions sont donc prévues dans le tableau d'action (Programme 2.2) : en règle générale, elles requièrent une bonne collaboration entre associations d'éleveurs (en particulier les GSBs) et la DDA. Comme dans le cas de l'agriculture (voir p. 88), **l'encadrement, l'accompagnement, le crédit, l'installation d'un BAC et l'amélioration de l'accès à l'eau** sont très attendus par les éleveurs de l'île.

(pour le diagnostic Elevage : voir p. 71)

Valoriser et promouvoir le potentiel touristique

Les Tortugais désirent développer un **tourisme respectueux de leur environnement**, qui permette en même temps de **raviver leurs sites et légendes**, tout en **stimulant progressivement leur économie**.

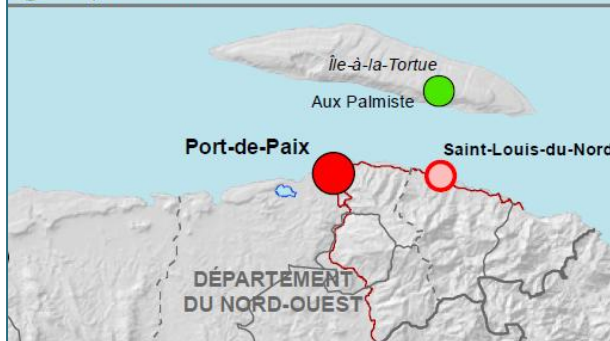
Dans ce sens, le « **tourisme de plaisance** » semble être la formule plus indiquée pour permettre, dans l'immédiat, d'attirer des touristes. En effet, ce type de tourisme connaît un succès grandissant dans les Caraïbes et permettrait d'attirer les voiliers « en quête d'aventures ».

Cette formule a aussi l'avantage de nécessiter très peu de conditions d'accueil (puisque pour le moment, celles-ci manquent fortement sur l'île : transports maritimes mal organisés, accès réduit à l'eau et l'électricité...). Il suffira de quelques aménagements légers pour le mouillage des voiliers : des bouées d'ancrage (ou « *corps-morts* »), de la petite restauration non loin des baies, des plages nettoyées...

Tourisme : cohérence avec la stratégie nationale

1.4.3 Rénover l'urbain à des fins touristiques:

● À poursuivre



L'orientation de la commune visant à *revitaliser les zones d'accueil des touristes* est complémentaire avec la stratégie nationale : en effet, l'image montre que l'île de la Tortue est une des régions où il faudrait ***rénover l'urbain à des fins touristiques*** (selon le Programme 1.4 du PSDH « Rénover l'urbain », en particulier le projet 1.4.3).

(Image extraite du Cadre de croissance 2013-2015)

En même temps, ce tourisme naissant sera l'occasion de recenser, cartographier et aménager les sites, former des guides, redécouvrir les histoires de l'île, encourager des initiatives artistiques des jeunes... Aussi, pour organiser tout ce processus, la première chose serait de **créer un comité de développement touristique** (de préférence en relation avec le CDC).

Des relations devraient être établies avec le **Ministère du Tourisme**, afin de mieux discuter des opportunités de développement dans la région. D'autres partenariats seraient intéressants à développer : par exemple avec le Môle Saint-Nicolas et Cap Haïtien (pour combiner des circuits touristiques), avec l'ISPAN (pour la protection du patrimoine historique), etc.

Par ailleurs, cette approche correspond aussi à celle du « **tourisme de nature et de découverte** », prônée par le CIAT dans le document *Haïti Demain (2010)*. Elle permet aussi de maintenir protégés les sites plus vulnérables (tels la Pointe Ouest), et de veiller à un développement touristique intégré avec la population locale et qui ait des retombées économiques pour elle.

(pour le diagnostic Tourisme : voir p. 78)

Promouvoir la créativité culturelle et les sports

Deux problèmes de base sont à résoudre en vue de faire émerger la créativité des jeunes, comme le souhaite le CDC :

- L'absence de **locaux communautaires ou centres culturels** empêche les jeunes de se rassembler spécifiquement sur des thèmes de culture, de créativité, théâtre, poésie, artisanat, etc. Jusqu'à présent, les locaux sont toujours improvisés, non appropriés, etc. Il faut y remédier, dans les différentes zones de l'île (à commencer par un local dans chaque section communale).

- Le manque de conscience de la population sur l'importance et le rôle de la culture, ainsi que d'éléments incitatifs pour les associations de base à créer des initiatives culturelles, représentent un autre obstacle.

La Mairie devrait **lancer des initiatives** pour y remédier, en profitant de différentes opportunités :

- le *service d'animation socio-culturelle* (lui donner des possibilités pour lancer des initiatives avec les OBs)
- les *fêtes patronales* (organiser à l'avance des concours sur des thèmes culturels, promouvoir les produits locaux, etc.)
- le *développement touristique* (raviver des légendes autour des sites et des grottes)
- les *émissions de radio* (pour annoncer des initiatives sur l'île).

(pour le diagnostic Culture et sports : voir p. 62)

3.3 Projets pour 2013 - 2016 (Tableau d'actions)

Le plan d'action de la commune est présenté dans le tableau ci-dessous, organisé en 4 programmes :

1. Programme territorial
2. Programme économique
3. Programme social
4. Programme institutionnel.

Ce tableau d'actions expose **les projets identifiés dans chacun de ces 4 programmes pour les 3 ans à venir** (conformément au modèle de « *tableau synoptique* » préconisé par le MPCE).

Les chiffres 1, 2 et 3 ont été rajoutés afin de mieux identifier les secteurs d'intervention jugés prioritaires par le CDC. Les actions écrites en petits caractères indiquent une priorité un peu inférieure aux autres.

Pour mieux comprendre la logique de ces projets, il est essentiel de **lire l'orientation stratégique** qui concerne chacun d'eux (p. 85). Pour mieux connaître la situation actuelle dans chaque secteur, on se tournera vers le diagnostic, et en particulier les cartes et leurs indications précieuses sur les zones (p. 19 et suivantes).

Tableau synoptique des programmes et projets (PCD de l'île de la Tortue, 2013 – 2016)					
Objectif général	Développer les deux sections de manière équilibrée, en améliorant les routes et l'accès aux services de proximité, en organisant les secteurs de la pêche et du tourisme, et en dynamisant l'agriculture dans le respect de l'environnement.				
Projets	Actions	Niveau d'intervention			Résultats attendus
		Commune	1 ^{ère} S.	2 ^{ème} S.	
Programme 1: Développement et organisation du territoire communal					
1.1. Aménagement du territoire communal Priorité 1 <i>(approfondir p. 86)</i>	A1. Elaborer un schéma d'aménagement en concertation avec les différents acteurs (incluant une réflexion sur les pôles de la commune et les dynamiques entre les habitations, les wharfs et tracés de routes, les zones reculées). A2. Mettre en place une règlementation et l'appliquer (notamment: contrôle des constructions, protection des zones réservées et des zones à risques, environnement, déchets jetés dans la rue, respect des normes parasismiques) - le cas échéant, avec la formation et information utiles. A3. Effectuer l' adressage des rues (nomenclature et numérotage des maisons).	X <			

Projets	Actions	Niveau d'intervention			Résultats attendus
		Commune	1 ^{ère} S.	2 ^{ème} S.	
Programme 1: Développement et organisation du territoire communal (suite)					
1.4. Amélioration du transport maritime Priorité 3 (approfondir p. 93)	A1. Organiser le secteur du transport maritime vers la Grande Terre et le long des côtes de l’île : en promouvant la création d’une <i>association des marins</i> ; et en la faisant collaborer avec Semanah pour encadrer les marins et assurer des contrôles. A2. Construire au moins un wharf - si possible un wharf standard, pour permettre d’accoster de plus grands bateaux et débarquer des équipements. Le lieu sera : fonction de l’aménagement du territoire, dans une zone accessible, protégée des vents, et favorable le plus possible à toute l’île. A3. Renforcer le système de communication pour les urgences et la météorologie A4. Former les marins et constructeurs de bateaux.	X 			

Projets	Actions	Niveau d'intervention			Résultats attendus
		Commune	1 ^{ère} S.	2 ^{ème} S.	
Programme 2: Développement économique et création de richesses					
2.1. Renforcement des pratiques agricoles Priorité 1 <i>(approfondir p. 88)</i>	A1. Former les agriculteurs à travers les associations plus dynamiques : améliorer leurs capacités de gestion et de stockage, avec les outils, techniques et productions adaptés à leur terre et au climat (voir aussi Programme 1.6). A2. Démarcher les autorités pour une plus grande présence et encadrement du BAC sur l'île (tout en assurant au BAC de meilleures conditions de transport et lieu de travail – voir Programme 4.1). A3. Créer une boutique agricole communautaire , organiser son approvisionnement, et entreprendre la production de semences locales. A4. Mettre en place un système de crédit pour les agriculteurs et éleveurs (mutuelle de solidarité, coopérative).	BAC X	X X	R1. Les agriculteurs ont de meilleures connaissances et la production s'améliore : moins de pertes, meilleures récoltes, tout en utilisant des techniques naturelles. R2. Le responsable du BAC vient plus régulièrement sur l'Ile ; Les associations d'agriculteurs sont en contact avec le BAC et reçoivent un encadrement. R3. Des intrants sont disponibles en meilleure qualité et quantité. R4. Les agriculteurs ont de plus grandes capacités pour investir et préparer leurs plantations grâce au crédit ; de même pour les éleveurs.	
2.2. Développement de l'élevage Priorité 3 <i>(approfondir p. 94)</i>	A1. Former les éleveurs à travers les GSB et associations, sur les pratiques d'élevage, et de reproduction ; ainsi que des agents vétérinaires sur les soins. A2. Mettre en place une pharmacie vétérinaire dans chaque section communale. A3. Faire aménager un espace de vente pour les bêtes, dans le centre de l'île.	 Zone centrale	X X	X X	R1. Les éleveurs des GSB et associations soignent mieux leurs bêtes et savent quand faire appel à un vétérinaire ; il y a au moins 3 agents vétérinaires dans chaque section. R2. Des médicaments sont disponibles pour les éleveurs. R3. Un endroit est aménagé permettant les échanges dans de bonnes conditions de commerce et d'hygiène.
2.3. Dynamisation de la pêche Priorité 1 <i>(approfondir p. 89)</i>	A1. Promouvoir l'organisation des pêcheurs en associations . A2. Elaborer un cadre de collaboration entre le MARNDR, Semanah et les nouvelles associations de pêcheurs, prévoyant un encadrement des activités de pêche et un contrôle. A3. Former les pêcheurs organisés et les équiper tout en créant des filières (étude du marché - organisation selon les types de pêches - conservation –commercialisation – destinations et débouchés) ; les sensibiliser en même temps sur les ressources de la mer et les espèces en danger. A4. Faciliter la conservation des poissons et fruits de mer , e.a. avec des systèmes de réfrigération (voir Programme 1.5 sur l'énergie). A5. Construire ou se doter de bateaux adaptés à la haute mer pour les associations de pêcheurs.	Côtes Assoc. pêcheurs, Semanah, MARNDR Côtes Côtes Côtes	 		

Projets	Actions	Niveau d'intervention			Résultats attendus
		Commune	1 ^{ère} S.	2 ^{ème} S.	
Programme 2: Développement économique et création de richesses (suite)					
2.5. Valorisation et promotion du potentiel touristique Priorité 3 (approfondir p. 94)	A1. Organiser le secteur avec un comité de développement touristique, en relation avec le CDC, pour développer la stratégie, promouvoir l'image et suivre les actions ; développer les relations et réflexions avec le Ministère du tourisme et les communes voisines. A2. Identifier les sites plus indiqués pour l'ancrage et l'accueil des touristes en voiliers privés ; créer toutes les conditions nécessaires : bouées d'ancrage ('corps-morts') et d'accès pour les voiliers, nettoyage des plages, ouverture d'un petit restaurant, accès à l'eau potable, etc. A3. Recenser, préserver et aménager les sites d'attrait majeurs et plus accessibles aux touristes, avec la collaboration des populations locales. A4. Former des guides sur l'histoire et les sites de l'Île ; et sensibiliser la population sur la protection des sites touristiques et naturels, sur l'accueil des touristes.	Un nouveau Comité </			

Projets	Actions	Zones d'intervention			Résultats attendus
		Commune	1 ^{ère} S.	2 ^{ème} S.	
Programme 3: Développement et amélioration de l'accès aux services sociaux de base					
3.1. Amélioration de la qualité et de l'accès à l'école Priorité 1 (approfondir p. 90)	A1. Démarcher les autorités pour une plus grande présence et encadrement de l'inspection scolaire sur l'île, avec les moyens nécessaires (tout en lui assurant de meilleures conditions de transport et lieu de travail – cf. Programme 4.1).	BDS			R1. L'inspection scolaire a un représentant du cycle fondamental présent sur l'île ; Les écoles sont mieux supervisées et encadrées.
	A2. Améliorer la formation continue et les moyens des enseignants, à travers notamment : - la création de réseaux d'écoles sur l'île ; - si possible la création d'une école EFA sur l'île ; - l'intégration de nouvelles méthodes d'apprentissage et l'application des programmes officiels existants.		X	X	R2. Des enseignants sont mieux formés ; Les élèves reçoivent un meilleur enseignement et présentent de meilleurs résultats.
	A3. Améliorer l'offre éducative par l' augmentation du nombre d'écoles nationales , la construction de bâtiments et du matériel, et le plaidoyer pour obtenir un bus « <i>Dignité</i> » sur l'île.		X	X	R3. De nouvelles écoles nationales sont installées dans la commune ; au moins 2 bâtiments scolaires des écoles nationales sont construits ou réhabilités ; les écoles sont mieux équipées ; Les élèves peuvent se rendre à l'école en bus.
	A4. Conscientiser les parents sur leur rôle dans la réussite scolaire de leurs enfants, e.a. par la formation et la mobilisation de comités de parents.		X	X	R4. Les comités de parents sont mobilisés, ils se réunissent régulièrement pour discuter de l'éducation et de leur rôle.
	A5. Mettre en place un programme de cantines dans les écoles, notamment sur base de critères de malnutrition, tout en veillant à la qualité de l'enseignement dans ces écoles.		X	X	R5. Les enfants sont mieux disposés à l'apprentissage dans une dizaine d'écoles.
	A6. Intégrer des programmes techniques et pratiques dans les écoles (e.a. du secondaire) : e.a. sport, laboratoires techniques, informatique, artisanat.				R6. Les jeunes commencent à être mieux formés sur l'île pour exercer un futur métier.
	A7. Former une commission municipale de l'éducation (CME).	X			R7. Tous les acteurs de l'Education, sous la présidence de la Mairie, se réunissent régulièrement ; ils définissent ensemble les priorités et les orientations de la commune dans le domaine de l'éducation.

Résultats attendus

e (suite)

Services de santé sont mieux répartis sur le territoire ;
à une réorganisation des ressources humaines et plus de matériel, ainsi qu'au moins un centre de santé accessible à des heures plus reculées.

Services d'urgence (malades et blessés graves, soins sanitaires et de protection civile) sont assurés au Port-de-Paix ou ailleurs. Un **fonds** est géré par la Mairie ; il est géré par l'UCS et la protection civile, et complété quand c'est possible par le fonds de carburant des bénéficiaires.

Les habitants dans les zones plus éloignées ont accès à des soins et médicaments.

Les conditions sanitaires et hygiéniques sont améliorées (dans les marchés, pharmacies, etc).

La population connaît mieux les comportements recommandés pour une bonne santé ;
les grossesses précoces diminuent ;
il y a moins d'enfants non désirés.

Le Centre de Santé est fonctionnel ;
un Centre communautaire est construit ;
il y a une grande fréquentation des services par les femmes et des associations.

Les activités culturelles sont organisées avec les femmes et éveillent la créativité : théâtre, lecture, musique, etc. Des concours, expositions et ateliers sont organisés.

Projets	Actions	Niveau d'intervention			Résultats attendus
		Commune	1 ^{ère} S.	2 ^{ème} S.	
Programme 4: Renforcement institutionnel et de la gouvernance locale					
4.1. Renforcement des capacités de gestion des collectivités territoriales Priorité 1 (approfondir p. 91)	A1. Former et équiper les élus, les administrateurs locaux et les services déconcentrés pour une meilleure gestion publique. A2. Mettre une embarcation à la disponibilité exclusive des Services déconcentrés de l'Etat et faciliter les missions <i>officielles</i> des autorités sur l'Ile, sous la gestion de la Mairie. A3. Construire ou rendre disponible au moins une annexe (ou petit complexe administratif) : - pour faciliter les services de la Grande Terre sur l'Ile (e.a. BDS, BAC); - dans la 2 ^{ème} section, pour le CASEC, ainsi que pour faciliter la venue des services d'Aux Palmistes. A4. Informer la population régulièrement sur l'utilisation des fonds (reddition de comptes). A5. Organiser et mettre en place progressivement une fiscalité locale qui fonctionne, tout en sensibilisant correctement la population.	Mairie, SDEs X Bureau Mairie Radio, etc. X	CASECs, ASECS Bureau Mairie e.a. écoles, églises, etc.	CASECs, ASECS Nouvelle Annexe e.a. écoles, églises, etc.	R1. Les autorités communales gèrent mieux leurs ressources et leurs actions; Des concours sont organisés pour les recrutements et les contrats de services importants de la Mairie. R2. Les déplacements officiels sont facilités pour mieux prendre en compte la situation de l'Ile ; les visites des responsables de la Grande Terre sont plus fréquentes. R3. Même résultat que R2 (ci-dessus) ; Un bureau du CASEC est construit ou rendu disponible dans la 2 ^{ème} section ; les services déconcentrés de l'Etat se rendent régulièrement dans les deux sections pour y travailler. R4. La population sait ce que réalisent les autorités locales (notamment à travers des émissions de radio). R5. Les recettes fiscales de la commune ont augmenté d'au moins 100% en 3 ans; Un fonds d'investissement est créé; Des actions communales en adéquation avec le PCD sont réalisées grâce au fonds.
4.2. Renforcement de la société civile Priorité 2 (approfondir p. 92)	A1. Consolider le CDC et les CDSCs pour faciliter l'exécution du Plan Communal de Développement, et promouvoir les espaces d'échange en général. A2. Renforcer les organisations de base dans leurs capacités de gestion et d'action pour le développement de la commune. A3. Valoriser le rôle des femmes dans le processus de développement de la commune, promouvoir leur organisation et leurs réunions, et les renforcer par un encadrement et des formations. A4. Encourager une attitude citoyenne à travers des actions, sensibilisations civiques et des émissions de radio , notamment sur les comportements encouragés dans le PCD.	CDC Radio	CDSC OBs Tous acteurs e.a. écoles, églises, etc.	CDSC OBs Tous acteurs e.a. écoles, églises, etc.	R1. Le CDC et les CDSCs jouent leur rôle comme prévu par la loi ; Le PCD est analysé à mi parcours et un deuxième PCD est élaboré au bout de 3 ans; Il y a une meilleure prise en compte des intérêts de chacun, et réalisation d'initiatives. R2. Davantage d'initiatives et projets sont mis en œuvre par les OBs de la commune, qui produisent des résultats positifs ; Les organisations sont renforcées et servent d'interface aux pouvoirs locaux. R3. Les femmes sont mieux considérées et leurs droits sont mieux respectés ; Il y a plus de femmes dans les organes élus ou décisionnels, dans les institutions ; Les plans des hommes tiennent compte de ceux des femmes, et réciproquement ; Plusieurs actions et initiatives du PCD se réalisent avec leur forte implication. R4. Les valeurs humaines et actions citoyennes sont promues à travers les écoles, les églises, lieux de réunion et organisations ; Une émission régulière est organisée par les membres du CDC avec la participation de la population.
4.3. Amélioration de la sécurité et de la justice Priorité 2 (approfondir p. 92)	A1. Renforcement des moyens et création d'un espace de dialogue continu entre l'Administration communale, les CASECs, la PNH et le Tribunal de paix. A2. Démarcher pour plus de juges sur l'Ile ; et pour plus de personnel de la PNH, comprenant des Tortugais. A3. Inciter la constitution d'une organisation qui défende les droits des Tortugais, en relation avec les grandes plateformes (RNDDH, POHDH, etc).	X X X			R1. Les acteurs communaux se réunissent à intervalles régulières; les mesures d'ordre et de justice sont mieux appliquées, pour une meilleure sécurité. R2. La justice est plus répandue sur l'île – en particulier dans la 2 ^{ème} section ; Les agents de la PNH sont plus engagés pour l'Ile. R3. Les droits des citoyens sont affirmés et défendus avec plus de force sur l'Ile.

3.4 Plan d'investissement triennal

La planification se termine ici avec, dans les prochaines pages, les détails du Plan d'investissement pour les 3 prochaines années.

Ce plan d'investissement doit impérativement **être lu en parallèle avec le Tableau d'actions**, pour comprendre le contenu des actions (cf. Tableau synoptique p. 96).

Explication du tableau de gauche : « Plan d'investissement triennal »

Les chiffres ❶ ❷ et ❸ sont de nouveau repris dans ce tableau : ils indiquent le niveau de priorité des secteurs pour le développement de la commune. Les rubriques écrites en petits caractères renvoient aux actions un peu moins prioritaires.

Les trois colonnes centrales (2013 – 2014 | 2014 – 2015 | 2015 – 2016) présentent les années de mise en œuvre, et leurs coûts estimatifs. Cette succession **par année** est structurée de manière à développer les actions **dans un ordre logique**, pour un développement intégré dans chaque secteur. Autant que possible, il est recommandé de suivre cet ordre de mise en œuvre (mais avec une certaine flexibilité en fonction des financements trouvés).

Les coûts sont estimatifs. C'est la Mairie et les institutions responsables qui devront maintenant **chercher à obtenir les financements pour ces actions** : les coûts seront alors calculés plus en détails lors de cette recherche de financements et au moment de la mise en œuvre. (cf. également Chapitre 4 : Mise en œuvre)

Explication du tableau de droite : « Acteurs principalement concernés et Partenaires potentiels »

Pour aider à développer les actions, le tableau de droite indique quelques *acteurs principalement concernés*, et *partenaires potentiels* pour chaque secteur. La Mairie devra coordonner les actions avec eux. Ils ne sont bien sûr qu'indicatifs ; en outre, d'autres partenaires potentiels doivent toujours être recherchés.

Dans ce tableau, il est sous-entendu que **la Mairie est l'acteur central** pour mettre en œuvre le PCD et ses actions. Elle n'est donc pas mentionnée dans le tableau ; mais il va de soi qu'elle est la première responsable pour le développement des actions du PCD.

Plan d'investissement triennal (PCD Ile de la Tortue, 2013-2016)
(en Gourdes haïtiennes⁷³)

**Acteurs principalement concernés ;
Partenaires potentiels⁷⁴**

1. Développement du territoire		2013-14	2014-15	2015-16	TOTAL
Projet 1.1. Aménagement territoire					
1	A1. Schéma d'aménagement	5 000 000	0	0	5 000 000
	A2. Règlementation et contrôles	100 000	300 000	100 000	500 000
	A3. Adressage des rues	300 000	0	0	300 000
Total 1.1		5 400 000	300 000	100 000	5 800 000
Projet 1.2. Environnement					
1	A1. Pépinières et plantation	1 500 000	1 000 000	500 000	3 000 000
	A2. Sensibilisation (c/ déboisement)	300 000	200 000	200 000	700 000
	A3. Parc pour bêtes égarées	25 000	0	0	25 000
Total 1.2		1 825 000	1 200 000	700 000	3 725 000
Projet 1.3. Routes et chemins					
1	A1. Constitution comités, entretien	300 000	150 000	100 000	550 000
	A2. Collaboration pour route centrale (18 km)	4 x 3 400 000	7 x 3 400 000	7 x 3 400 000	61 200 000
	A3. Sentiers pour motos (24 km)	8 x 100 000	8 x 100 000	8 x 100 000	2 400 000
Total 1.3		14 700 000	24 750 000	24 700 000	64 150 000
Projet 1.4. Transport Maritime					
3	A1. Organisation du secteur	(mobilisation)	(mobilisation)	(mobilisation)	0
	A2. Embarcadère (<i>wharf</i>)	0	6 000 000	14 000 000	20 000 000
	A3. Système urgences	0	250 000	0	250 000
	A4. Formations	200 000	300 000	0	500 000
Total 1.4		200 000	6 550 000	14 000 000	20 750 000
Projet 1.5. Accès à l'énergie					
3	A1. Etude éolienne	0	1 000 000	2 000 000	3 000 000
	A2. Micro-production énergie	0	1 500 000	2 500 000	4 000 000
Total 1.5		0	2 500 000	4 500 000	7 000 000
Projet 1.6. Accès à l'eau potable					
1	A1. Organisation, comités	1 200 000	500 000	200 000	1 900 000
	A2. Citernes	50 x 80 000	50 x 80 000	50 x 80 000	12 000 000
	A3. Captages, bassins de rétention	0	1 000 000	1 000 000	2 000 000
	A4. Assainissement (latrines)	500 000	1 200 000	1 200 000	2 900 000
Total 1.6		5 700 000	6 700 000	6 400 000	18 800 000
Total 1:		27 825 000	42 000 000	50 400 000	120 225 000

Acteurs concernés	Partenaires
MPCE, tous secteurs	CIAT, Ministères, ID
PNH, Juges	CASECs, DGI, MICT
CASECs	MICT, ID
OBs, CASECs, ASECs	DDA, Min. Environnement
OCBs, écoles	DDA, Min. Environnement
CASECs	
CASECs, OBs	MICT
CASECs, OBs, diaspora	TPTC, MICT
CASECs, ASECs, OBs	TPTC, MICT
Org. marins, Semanah	APN
Semanah, TPTC	APN, Diaspora
Semanah, Prot. Civ.	MICT, CASECs
Semanah	Protection civile
Min. dél. à l'Energie (MTPTCE)	MICT, EDH, Communes Anse-à-Foleur, PPX, Saint-Louis, COMPHENER
Secteur privé	Diaspora, TPTC, Digicel, Natcom, CASECs
Dinepa, URD	Comités, ID
Dinepa, URD, ACCF	Comités, L'Appel, Minustah, ID
Dinepa, URD	Comités, ID, Minustah
CASECs	OCBs, ID

⁷³ 43 HTG = 1 USD, ou encore : 1 000 HTG = environ 23 USD (taux de change en début 2013).

⁷⁴ Il est implicite que la Mairie est la première responsable pour le développement des actions dans tous les secteurs.

Plan d'investissement triennal (PCD Ile de la Tortue 2013 – 2016)

2. Développement économique		2013-14	2014-15	2015-16	TOTAL	Acteurs concernés	Partenaires
Projet 2.1. Renforcement agricole							
1	A1. Formations techn. + gestion	500 000	2 000 000	2 000 000	4 500 000	OCBs, BAC/DDA	MARNDR, CASECs
	A2. Encadrement BAC	30 000	(encadrement)	(encadrement)	30 000	BAC/DDA	
	A3. Boutique agricole et gestion	500 000	500 000	0	1 000 000	OCBs, BAC/DDA	MARNDR
	A4. Crédit agricole	500 000	1 000 000	500 000	2 000 000	OCBs, BAC/DDA	MARNDR
Total 2.1		1 530 000	3 500 000	2 500 000	7 530 000		
Projet 2.2. Elevage							
3	A1. Formation GSBs et vétérinaires	0	600 000	600 000	1 200 000	GSB, BAC/DDA	MARNDR, CASECs
	A2. Pharmacies vétérinaires	0	800 000	800 000	1 600 000	GSB, BAC/DDA	MARNDR
	A3. Aménager un espace de vente	0	80 000	0	80 000	CASECs	
Total 2.2		0	1 480 000	1 400 000	2 880 000		
Projet 2.3. Pêche							
1	A1. Organisation des pêcheurs	(mobilisation)	0	0	0	OCBs	BAC/DDA, Semanah
	A2. Encadrement des autorités	200 000	100 000	0	300 000	BAC/DDA	MARNDR
	A3. Formations et filières	1 000 000	2 000 000	2 000 000	5 000 000	BAC/DDA	OCBs, Restaurants et acheteurs de PPX, de Saint-Louis, ACF
	A4. Conservation des poissons	0	800 000	0	800 000	OBs, secteur privé	Diaspora
	A5. Bateaux pour la haute mer	0	1 500 000	1 500 000	3 000 000	Semanah, MARNDR	Diaspora, secteur privé
Total 2.3		1 200 000	4 400 000	3 500 000	9 100 000		
Projet 2.4. Commerce							
2	A1. Formations, coopérative	0	1 000 000	1 000 000	2 000 000	OCBs	Diaspora, CRS, KOPLEV, COOPECS, MCFDF
	A2. Marché, abattoir	0	0	6 000 000	6 000 000	CASECs	FAES, Diaspora, Min. du Commerce
	A3. Sensibilisation produits locaux	40 000	40 000	40 000	120 000	OCBs	Min. du Commerce, MARNDR, écoles, CASEC
Total 2.4		40 000	1 040 000	7 040 000	8 120 000		
Projet 2.5. Dévelop. touristique							
3	A1. Organisation et comité	(mobilisation)	200 000	200 000	400 000	OCBs, CDC	Ministère du Tourisme
	A2. Aménag. tourisme pour voiliers	0	4 x 100 000	200 000	600 000	OCBs, CASECs	Min. du Tourisme, Communes Môle Saint-Nicolas, Cap Haïtien, secteur privé
	A3. Préserver et aménager les sites	30 000	120 000	120 000	270 000	OCBs, CASECs	Ministère du Tourisme, Diaspora, secteur privé
	A4. Formation guides et population	0	200 000	200 000	400 000	OCBs, CASECs	Min. du Tourisme
Total 2.5		30 000	920 000	720 000	1 670 000		
Total 2:		2 800 000	11 340 000	15 160 000	29 300 000		

3. Accès aux services sociaux		2013-14	2014-15	2015-16	TOTAL	Acteurs concernés	Partenaires
Projet 3.1. Accès à l'école							
1	A1. Encadrement Inspection scol.	20 000	(encadrement)	(encadrement)	20 000	BDS	MENFP
	A2. Formation continue	800 000	800 000	800 000	2 400 000	BDS, Directeurs, écoles EFA	MENFP, Unicef, Caritas, missions religieuses, ID, Comp. International, L'Appel, Pernod-Ricard
	A3. Ecoles nationales et matériel	10 000 000	10 000 000	10 000 000	30 000 000	BDS	FAES, MENFP, Caritas, L'Appel, Pernod-Ricard
	A4. Comités de parents	0	50 000	50 000	100 000	Comités parents	BDS, profs, directeurs
	A5. Cantines scolaires	0	10 x 562 500	10 x 562 500	11 250 000	Directeurs	PAM, MENFP, Unicef, églises, Caritas
	A6. Formations techniques	0	600 000	600 000	1 200 000	BDS	MENFP
	A7. Commission Mun. Educ. (CME)	0	0	100 000	100 000	BDS	Directeurs
Total 3.1		10 820 000	17 075 000	17 175 000	45 070 000		
Projet 3.2. Accès à la santé							
1	A1. Carte Santé, centres de santé	500 000	4 000 000	0	4 500 000	UCS	MSPP/DSNO, Diaspora, Association Roger Riou, médecins cubains, FAES
	A2. Ambulance, embarcation	800 000	(fonds)	(fonds)	800 000	UCS, Protection Civile	MSPP, Diaspora, Semanah, Association R. Riou
	A3. Cliniques mobiles, médicaments	200 000	200 000	200 000	600 000	UCS	MSPP /DSNO, OBs, Association R. Riou
	A4. Agents sanitaires	(démarches)	0	0	0	UCS	MSPP/DSNO
	A5. Education à la santé	150 000	200 000	150 000	500 000	Agents de santé, UCS	MSPP/DSNO, CASECs, écoles, OCBs
Total 3.2		1 650 000	4 400 000	350 000	6 400 000		
Projet 3.3. Culture et sport							
3	A1. Locaux culturels, CLAC	800 000	800 000	0	1 600 000	Casec, OCBs	Diaspora, Min. de la Culture, Unesco
	A2. Prom. d'initiatives culturelles	150 000	200 000	150 000	500 000	CI, OCBs, Sejefit	Diaspora, Min. de la Culture, Unesco
Total 3.3		950 000	1 000 000	150 000	2 100 000		
Total 3:		13 420 000	22 475 000	17 675 000	53 570 000		

Plan d'investissement triennal (PCD Ile de la Tortue 2013 – 2016)

4. Renforcement institutionnel		2013-14	2014-15	2015-16	TOTAL
Projet 4.1. Renforcement des CTs					
1	A1. Formation + équipement CTs	800 000	300 000	300 000	1 400 000
	A2. Embarcation pour officiels	500 000	60 000	60 000	620 000
	A3. Bureaux pour Services de l'Etat	1 400 000	0	0	1 400 000
	A4. Reddition de comptes	(info. publique)	(info. publique)	(info. publique)	0
	A5. Fiscalité locale	0	300 000	(fonds d'investissement)	300 000
Total 4.1		2 700 000	660 000	360 000	3 720 000
Projet 4.2. Renforcement soc. civile					
2	A1. CDC, CDSCs, et renouvellement PCD	20 000	150 000	1 400 000	1 570 000
	A2. Renforcement des OCBs	250 000	250 000	250 000	750 000
	A3. Promotion du rôle des femmes	200 000	200 000	200 000	600 000
	A4. Sensib. et actions civiques, émissions radio	70 000	70 000	70 000	210 000
Total 4.2		540 000	670 000	1 920 000	3 130 000
Projet 4.3. Sécurité et justice					
2	A1. Dialogue PNH - juges - autorités	50 000	150 000	100 000	300 000
	A2. Juges et personnels PNH	(démarches)	0	0	0
	A3. Org. défense des droits	(mobilisation)	50 000	50 000	100 000
Total 4.3		50 000	200 000	150 000	400 000
Total 4:		3 290 000	1 530 000	2 430 000	7 250 000

Acteurs concernés		Partenaires
CASECs	ID, MICT, UE	
Semanah	MICT	
CASECs	MICT, Minustah	
	MICT	
CASECs	MICT	
Membres des CDC et CDSCs, MPCE	CASECs, ID	
OCBs	MAST	
OCBs, CGFIT, Casec, Asecs	MCDFD, Min. Aff. sociales	
CDC, OCBs, stations de radio	MICT, enseignants, directeurs, églises	
Juges, PNH, CASECs		
PNH, Juges	Min. Justice, PNH	
OCBs	RNDHDH, POHDH	

Tableau de synthèse Plan d'investissement triennal (PCD Ile de la Tortue 2013 – 2016)					
Programme	2013-14	2014-15	2015-16	TOTAL	%
1. Développement et organisation du territoire communal					
Projet 1.1. Aménag. territoire	5 400 000	300 000	100 000	5 800 000	3%
Projet 1.2. Environnement	1 825 000	1 200 000	700 000	3 725 000	2%
Projet 1.3. Routes et chemins	14 700 000	24 750 000	24 700 000	64 150 000	30%
Projet 1.4. Transport maritime	200 000	6 550 000	14 000 000	20 750 000	10%
Projet 1.5. Accès à l'énergie	0	2 500 000	4 500 000	7 000 000	3%
Projet 1.6. Accès à l'eau potable	5 700 000	6 700 000	6 400 000	18 800 000	9%
Total 1:	27 825 000	42 000 000	50 400 000	120 225 000	57%
2. Développement économique et création de richesses					
Projet 2.1. Potentiel agricole	1 530 000	3 500 000	2 500 000	7 530 000	4%
Projet 2.2. Elevage	0	1 480 000	1 400 000	2 880 000	1%
Projet 2.3. Pêche	1 200 000	4 400 000	3 500 000	9 100 000	4%
Projet 2.4. Commerce	40 000	1 040 000	7 040 000	8 120 000	4%
Projet 2.5. Dévelop. touristique	30 000	920 000	720 000	1 670 000	1%
Total 2:	2 800 000	11 340 000	15 160 000	29 300 000	14%
3. Accès aux services sociaux de base					
Projet 3.1. Accès à l'école	10 820 000	17 075 000	17 175 000	45 070 000	22%
Projet 3.2. Accès à la santé	1 650 000	4 400 000	350 000	6 400 000	3%
Projet 3.3. Culture et sport	950 000	1 000 000	150 000	2 100 000	1%
Total 3:	13 420 000	22 475 000	17 675 000	53 570 000	26%
4. Renforcement institutionnel et de la gouvernance locale					
Projet 4.1. Renforcement des CTs	2 700 000	660 000	360 000	3 720 000	1,8%
Projet 4.2. Renforc. société civile	540 000	670 000	1 920 000	3 130 000	1,5%
Projet 4.3. Sécurité et justice	50 000	250 000	150 000	400 000	0,2%
Total 4:	3 290 000	1 530 000	2 430 000	7 250 000	3%
GRAND TOTAL (Gourdes):	47 335 000 HTG	77 345 000 HTG	85 665 000 HTG	210 345 000 HTG	100%
GRAND TOTAL (USD⁷⁵):	1 100 814 \$	1 798 721 \$	1 992 209 \$	4 891 744 \$	100%

Note sur les moyens de financement

Le PCD n'est pas qu'un instrument de planification ; mais aussi un instrument permettant de *rassembler des partenaires techniques et financiers*.

Dans le cadre de ce premier PCD de l'Ile de la Tortue, la commune ne dispose *jusqu'à présent* que de très peu de moyens de taxation locale, et de peu de soutiens financiers. La démarche de développement local autour de ce PCD est donc en même temps un appel aux partenaires à *s'inscrire dans cette dynamique de manière coordonnée* et d'ainsi *l'encourager*.

Pour le reste, nous renvoyons au Chapitre suivant en ce qui concerne précisément la phase de mise en œuvre.

⁷⁵ 43 HTG = 1 USD, ou encore : 1 000 HTG = environ 23 USD (taux de change en début 2013).

3.5 Cohérence avec la stratégie nationale (notamment le PSDH)

L'objectif et les orientations du PCD de l'Île de la Tortue s'inscrivent parfaitement dans la stratégie nationale : non seulement le (PSDH, 2012), mais aussi les documents stratégiques pour chaque secteur spécifique.

○ Cohérence entre les 4 programmes du PCD et du PSDH

Le **Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH)** est le document de référence du pays, qui a pour objectif de « *faire d'Haïti un pays émergent en 2030* ». Pour parvenir à cet objectif, ce document est organisé selon un nouveau cadre de planification, en 4 « *Grands Chantiers* » : *la Refondation territoriale, la Refondation économique, la Refondation sociale, la Refondation institutionnelle* (ci-dessous).



Figure 8: Structure du Plan Stratégique de Développement d'Haïti, en 4 « Grands Chantiers » (PSDH, 2012).

Comme nous l'avons vu au chapitre 3.3 (Tableau d'action, p. 96), les actions du PCD sont structurées selon **4 Programmes semblables : territorial, économique, social et institutionnel**. Le PCD de l'Île de la Tortue permet ainsi un parallèle facile avec la stratégie nationale.

En outre, le Chapitre *Orientations Stratégiques* (p. 85) renvoie à plusieurs projets concrets du PSDH⁷⁶.

○ Cohérence du PCD avec les politiques sectorielles nationales

Les objectifs du PCD de l'Île de la Tortue s'inscrivent également dans les **stratégies sectorielles présentées dans les plans nationaux**, notamment :

- Concernant l'agriculture : *la Politique de développement agricole 2010-2025* (MARNDP, 2011)
- Concernant la pêche : *le Programme National pour le Développement de la Pêche Maritime en Haïti 2010-2014* (MARNDP, 2010)
- Concernant l'éducation : *le Plan opérationnel du MENFP pour 2010-15* (MENFP, 2012)
- Concernant la santé : *la Politique Nationale de Santé* (MSPP, 2012)
- Concernant l'énergie : *le Plan de Développement du Secteur de l'Energie 2007 – 2017* (MTPTC, 2007)
- Concernant l'aménagement du territoire : *Objectifs et stratégies territoriales pour la reconstruction - Haïti Demain* (CIAT, 2010).

⁷⁶ Au niveau national, le PSDH est accompagné d'un « outil de mise en œuvre pour 2013-2015 » : le « *Cadre de croissance accélérée et équilibrée de l'économie et de réduction de la pauvreté* ». Les extraits de ce document qui concernent l'Île de la Tortue sont reproduits dans les *Orientations stratégiques* (chapitre 3.2). Enfin, pour plus de précisions sur la correspondance entre les programmes du PCD et du PSDH, voir en Annexe.

4 MISE EN ŒUVRE DU PCD

4.1 Et vous, quelle est votre place dans ce PCD ?

Maintenant que le Plan Communal de Développement est en vigueur, il doit être **mis en œuvre**.

Pour cela, chacun a sa place : les ministères et directions départementales, les services déconcentrés, la Mairie, les CASECS, ASECS, les organisations de base, les églises, les citoyens et citoyennes, la diaspora, les investisseurs privés, les ONGs nationales et internationales, la coopération décentralisée...

Toute personne ou institution intéressée pourra trouver des indications sur son rôle potentiel en lisant le Diagnostic et la Planification, en ce qui concerne son secteur particulier. De façon plus générale, on peut aussi rajouter ceci concernant les rôles de chacun :

- C'est avant tout **la Mairie** qui est **responsable de l'exécution des projets** qui relèvent de sa compétence. Son action pourra maintenant être dirigée vers **les priorités pour la commune : les actions indiquées dans le PCD** (plutôt que vers d'autres actions moins prioritaires). Pour cela, elle coordonnera tous les acteurs afin qu'ils œuvrent à leur concrétisation. Son rôle est également : de chercher les financements pour y arriver, de s'appuyer sur la fiscalité locale, d'effectuer les démarches nécessaires auprès des diverses instances, de convaincre les partenaires à réaliser les actions indiquées dans le Plan, etc.
- Outre la Mairie, **toutes les autres institutions de la commune et du Département** sont appelées à jouer un rôle **dans leur secteur d'intervention respectif**. Il en est de même pour les **ONGs** et autres organismes. Les rôles potentiels de chacun sont repris de manière indicative dans le tableau des partenaires et acteurs principalement concernés, p. 102.
- Enfin, **tous les citoyens et acteurs de la commune** sont concernés. Le PCD est une chance pour tous, car il donne **un cadre cohérent dans lequel chacun sait désormais comment insérer ses actions**. Mais en même temps, le PCD a aussi une autre conséquence : il oblige désormais tout le monde à **respecter les orientations prises**, car elles ont été décidées selon la volonté commune, et dans l'intérêt de tous. Cette obligation est d'ailleurs entérinée par arrêté communal (début 2013), lui donnant ainsi un cadre légal.
- Quand au Conseil de Développement Communal (**CDC**), il est l'organe en charge du suivi du PCD. Pour toute intervention projetée dans la commune, il est donc requis de l'informer pour s'assurer de la cohérence des actions⁷⁷ (pour le rôle détaillé du CDC, voir page 111).

4.2 Communiquer et mobiliser les ressources

La mise en œuvre du PCD demande de rassembler toutes les forces et saisir toutes les opportunités. Chacun peut s'y joindre, même s'il s'agit avant tout du **rôle de la Mairie de** :

- Rassembler **les forces de la commune**
- Mobiliser les **parlementaires** (sénateurs, députés). Les actions concertées dans ce PCD sont une chance pour la commune et la région : il est donc à souhaiter que d'éventuelles différences de vue ne forment pas d'obstacle face à un projet constructif et positif. Leur appui et leur plaidoyer seront particulièrement utiles, notamment au niveau des ministères pour la *création de postes dans la fonction publique* et *l'investissement dans les infrastructures publiques* (routes, écoles, centres de santé, etc.)
- Rechercher des fonds à travers **ministères et bailleurs de fonds**.

⁷⁷ Le cas échéant, les CDSCs pourront aussi être informés si une action concerne spécifiquement une section communale.

- **Consulter les responsables des secteurs concernés**, en ce qui concerne chaque action projetée (par ex.: l'UCS pour la santé, le BDS pour l'éducation, les OBs pour les actions ayant un impact sur la communauté, la DDA, la justice, etc). Cela permettra de coordonner le travail et prendre de meilleures décisions.
- **Faire un plaidoyer commun** avec les autres acteurs de la commune, les communes voisines, les responsables départementaux ou nationaux... Cela peut ainsi débloquent des situations (notamment concernant des nominations, l'aménagement du territoire, la lutte contre la corruption, etc).
- **Impliquer la diaspora** pour s'unir autour d'un ou plusieurs projets identifiés dans le PCD. **La commune compte sur l'appui de cette grande communauté qui peut réaliser ou soutenir des actions en coordination avec les élus et leurs citoyens**, dans leur communauté d'origine. Plusieurs actions, si possible structurantes et à long terme, peuvent les intéresser (par ex. : le sport, l'entrepreneuriat, le tourisme, les écoles de formation, l'énergie,...)
- **Encourager et promouvoir des échanges avec l'étranger**. La commune peut notamment s'appuyer sur sa richesse naturelle, son image ou encore sa réputation intellectuelle, auprès de partenaires potentiels tels que les universités, les régions, les mairies, les associations, les organisations, les fondations, les investisseurs privés...
- S'adresser au **secteur privé et aux entrepreneurs**, qui peuvent avoir des intérêts allant dans le même sens que ceux de la commune (ex. organiser la transformation et la vente des produits locaux, etc.)

Dans tous les cas, **le document de PCD est un excellent outil** pour convaincre de la pertinence des actions projetées : c'est pourquoi il est important de le diffuser largement, en en remettant par exemple une copie aux institutions susceptibles d'appuyer la commune.

Par ailleurs, le PCD devra être actualisé régulièrement, afin qu'il reste une référence fiable pour la commune.

4.3 Le CDC : garant pour le suivi et l'évaluation du PCD

Pour terminer, un rappel sur le **rôle du Conseil de Développement Communal (CDC)** est nécessaire. Cet organe, composé de représentants de tous les secteurs, est l'organe responsable du suivi du PCD⁷⁸ (sa composition se trouve en Annexe).

- En pratique, les membres du CDC pourront **superviser la mise en œuvre du PCD** grâce au document de PCD qu'ils ont entre leurs mains. **Les réunions périodiques** leur serviront de lieu de discussion sur le PCD et son avancement. En particulier, lors de ces réunions, le CDC a pour tâche de :
 - *utiliser le Tableau Synoptique et le Plan d'Investissement pour superviser l'avancement* de la mise en œuvre du PCD (une fiche de suivi pourra être élaborée à cette fin).
 - *évaluer la mise en œuvre* du PCD, notamment par rapport aux priorités et à la répartition des projets par zone géographique.
 - *s'assurer que les responsables remplissent leurs fonctions et leurs obligations*.
 - *formuler des recommandations* pour corriger les dysfonctionnements et planifier l'année suivante.
 - *diffuser les bilans et recommandations* par voie de presse à la population, et par écrit aux partenaires.

⁷⁸ Concernant les CDSCs, leur rôle est relativement semblable, mais se limite aux cas où des interventions concernent *spécifiquement* le territoire de leur section communale. Le document de référence principal n'en reste pas moins le Plan Communal de Développement, qui développe une vision plus globale et intégrée de toute la commune, en tenant compte de toutes les sections communales.

Le Maire, comme président du CDC, s'assurera que le CDC fonctionne comme prévu : rencontres périodiques, participation des membres aux différentes rencontres, diffusion de l'information.

➤ Pourquoi le rôle du CDC est-il si important ? Il a une grande responsabilité, car il **veille au respect du PCD** : c'est aux membres du CDC de réagir au cas où les orientations du PCD seraient bafouées par un cartel, par un groupe ou un citoyen. Autrement, sans leur surveillance, toute la vision communale (qui a pour objectif l'intérêt général) pourrait être négligée, transgressée ou s'évanouir au profit d'intérêts particuliers.

Cette fonction de garant sera notamment essentielle lors des prochaines élections municipales, prévues fin 2013. Le CDC veillera alors à la continuité et au respect du PCD ; mais aussi, à la transmission des informations et de la vision du PCD au cartel nouvellement élu.

➤ Outre ce rôle de gardien du PCD, les acteurs membres du CDC sont aussi encouragés à **participer à la mise en œuvre du PCD dans leurs secteurs respectifs**, et à promouvoir sa diffusion et réalisation.

➤ **En conclusion, si la Mairie garde un rôle prépondérant pour la mise en œuvre du PCD, il est important que le CDC se sente impliqué à la fois dans sa réalisation et dans son suivi.** La Mairie (les élus notamment) n'est plus seule responsable de l'avancement, des succès et des échecs des actions locales.

C'est une nouvelle manière de concevoir l'action communale qui doit être intégrée par tous : les membres du CDC ne doivent pas hésiter à l'assumer, se concerter avec les autres membres, et prendre l'initiative de demander des comptes si le PCD n'est pas mis en œuvre comme il se doit.

ANNEXES

Annexe 1 : Règlement intérieur du CDC

KOMIN LATÒTI KONSÈY DEVLOPMAN KOMIN NAN RÈGLEMAN ENTERYÈ

Lè nou gade konstitisyon 1987 la.
Lè nou gade dekrè 2 jen 2006 sou fason desantralizasyon an dwe fèt ak ki jan kolektivite yo dwe òganize yo epi rive fonksyone nan peyi Dayiti.
Lè nou gade dekrè 2 jen 2006 sou fason kolektivite yo rele lakomin nan dwe òganize li epi fonksyone.
Lè nou wè li nesesè pou komin Latòti konstwi yon chimen devlopman ki pwòp ak li menm.
Lè nou wè nesesite pou nou travay mete kanpe yon plan devlopman pou lakomin.
Lè nou konstate Konsèy Devlopman Kominal Latòti (KDK) ki mete sou pye.
Lè nou konsidere ijans ki genyen pou KDK ka djanm epi pou l' fonksyone nòmalman.
Lè nou konsidere ijans ki genyen pou misyon KDK klè kou dlo kòk ak pou di konbyen moun ki dwe ladan l' ak wòl chak moun ki ladan l' yo genyen pou jwe.
Lè nou konsidere li nesesè pou gen bon jan règleman ki tabli pou konsèy la jwe wòl li pi byen.
Lè nou konsidere se sèl manm KDK yo ki kapab mete anplas règleman sa yo.
Nou menm, manm konsèy Devlopman Komin Latòti a, nou deside konsa.

TIT I : NON AK OBJEKTIF

Atik Premye- Nan kad elaborasyon Plan Kominal Devlopman (PKD), komin Latòti mete kanpe nan dat ki te 12 Dawout de mil douz (2012) la, yon enstans ki rele **Konsèy Devlopman Seksyon Kominal (KDSK)**.

Atik 2- KDK se yon enstans ki rasanble ansanm otorite nan Lameri ak seksyon kominal yo, reprezantan biwo leta yo ki nan komin nan ak reprezantan notab yo, reprezantan moun kap viv nan seksyon kominal yo ak nan vil la, manm asosyasyon ak òganizasyon, reprezantan òganizasyon ki pa nan gouvènman (ONG) yo.

Atik 3- KDK pa yon ògan politik.

Atik 4- KDK la gen pou **objektif**:

- 1- Ede kanpe yon devlopman dirab, sa vle di poze aksyon ki pèmèt demen vin miyò
- 2- Pèmèt nou fè yon bon jesyon ak Plan Devlopman Kominal la
- 3- Pèmèt nou gen yon komin ki gran moun tèt li

TIT II : MANM YO

Atik 5- Kantite manm ki nan KDK pa dwe depase karant nèf (**49**) moun. Li posib pou gen ti chanjman nan kantite manm yo si gen chanjman nan kantite sektè ki egziste nan komin nan.

Atik 6- Men ki sektè ki gen dwa anndan KDK:

- 1- Lameri
- 2- KASEK chak seksyon
- 3- ASEK chak seksyon ak Delege vil
- 4- Biwo Leta ki nan komin nan
- 5- Asosyasyon osinon tout òganizasyon ki gen manm yo nan tout komin nan tankou asosyasyon fanm yo ak asosyasyon jèn yo
- 6- Notab ak pèsonaj kap viv nan komin nan
- 7- Medya yo
- 8- Òganizasyon yo ki pa nan Gouvènman (ONG)
- 9- Denye ansyen majistra komin nan

Atik 7- Chak manm ki nan KDK **se sektè ki voye l' la ki chwazi li** pou li reprezante li.

Atik 8- Apre eleksyon nan komin nan ak nan seksyon yo, nouvo eli yo ap vin ranplase ansyen yo nan KDK.

Atik 9- Gen (4) manm ki reprezante **Lameri**. Se twa (3) Majistra yo ak Direktè Jeneral la. Men se Majistra prensipal la ki prezidan dofis Konsèy Devlopman Kominal.

Atik 10 - Pou yon moun nan KDK, men **kalite** li dwe genyen :

1. Fòk li onèt, serye, epi moun nan kominote a genyen l respè
2. Li dwe genyen sans responsablite
3. Li dwe genyen kapasite pou kolabore ak yon ekip
4. Li dwe genyen vizyon pou devlopman
5. Fòk li disponib pou sèvi kominote a

Atik 11 – Yon moun ka **pèdi dwa** manm li konsa:

- a) Lè w bay demisyon w.
- b) Lè lajistis kondane w.
- c) Lè w mouri.
- d) Lè w vyole lwa KDK a.
- e) Lè w pa pataje enfòmasyon ak rès moun ki nan sektè w reprezante a.

Atik 12- Men **obligasyon** manm KDK yo: Chak manm ki siyen règleman KDK angaje tèt li pou

1. Respekte epi fè respekte règleman KDK
2. Travay pou PKD vanse
3. Patisipe nan tout rankont KDK
4. Konsilte KDK pou tout desizyon enstitisyon l' pran ki gen rapò ak PKD
5. Pa janm sèvi ak non KDK pou fè kanpay elektoral
6. Pa bay opinyon politik nan reyinyon KDK yo
7. Bay enstans kote li sòti a tout enfòmasyon ki gen rapò ak PKD
8. Bay KDK tout enfòmasyon ki posib ki konsène enstans ouswa sektè kote li sòti
9. pa poze okenn aksyon nan non KDK san konsantman pi fò lòt manm yo.
10. Pa janm fè fas kare ak PKD a lè l fin aprouve ak lè lap egzekite. Sèvi egzanp pou sektè li reprezante a,

TIT III : MANDA KDK GENYEN

Atik 13- Men ki **wòl** KDK genyen nan devlopman komin nan:

1. **K pou Kanpe:**
 - Mete kanpe PKD a.
 - Patisipe nan desizyon yo ki gen rapò ak PKD a.
2. **K pou Kominike:**
 - Fè pwomosyon pou PKD a.
 - Fè kominikasyon sou aktivite kap fèt yo.
3. **K pou Kontinwite :**
 - Asire kontinwite travay PKD a, sitou aprè eleksyon nan komin nan.
4. **K pou Konstwi :**
 - Chache patnè ak finansman pou aktivite PKD yo.
 - Negosye ak patnè yo / aktè yo.
5. **K pou Kominote :**
 - Akonpaye Kolektivite yo nan mobilize resous lokal yo pou PKD a bati sou baz kominote a.
6. **K pou Kad :**
 - Mete kanpe yon kad, bon jan prensip ak kontra sou ki jan pou pwojè yo dwe jere nan komin nan.
7. **K pou Kontwol:**
 - Siveye ak mande kont bò kote otorite yo.
 - Kontwole aktivite PKD yo.
 - Fè bilan ou evaliyasyon sou kouman PKD ap vanse chak lane.

TIT IV : SA KI KONSÈNE KOMITE DIREKTÈ

Atik 14- Komite ki dirije KDK rele « **Komite Direktè** ».

Atik 15- Komite Direktè a konpoze ak **8 manm**. Se yon Prezidan, yon Vis Prezidan, yon Sekretè, yon Sekretè adjwen, yon Trezorye, yon Trezorye adjwen, yon Konseye plis denye ansyen Majistra. Manm komite direktè yo dwe fè tout sa yo kapab pou patisipe nan reyinyon yo.

Atik 16- Manda manm komite a dire **3 lane**. Nenpòt manm ki bay bon sèvis gen dwa gen plizyè manda.

Atik 17- Lè eleksyon fèt, nou dwe veye pou Komite Direktè a genyen pou pipiti **3 manm nan chak seksyon** ladan li.

Atik 18- **Si manm KDK yo ta konstate Komite Direktè a pa byen mache**, yon gwoup 15 moun pou pipiti ka konvoke yon Asanble Jeneral prese prese pou Komite a bay eksplikasyon. Asanble a ka rive modifiye Komite a si nesesè, nan respè atik 31 ki di kòman desizyon dwe pran nan asanble a.

Atik 19- Si yon manm nan komite direktè a ta kite oubyen mouri, asanble a ap ranplase li nan eleksyon pou res mande komite a.

Atik 20- Se Majistra Prensipal komin nan ki **Prezidan** Komite Direktè a. Men si li gen kontraryete lap chwazi youn nan Majistra an apre l' yo pou jwe wòl sa. Prezidan komite a dwe dirije tout reyinyon yo epi tou li dwe siveye pou desizyon ki pran yo aplike.

Atik 21- **Vis prezidan** dwe sòti pami manm KDK yo. Li ede prezidan nan fonksyon li epi li ranplase prezidan an lè li pa la.

Atik 22- **Sekretè a** gen responsablite pou ekri lèt envitasyon pou tout moun lè reyinyon yo epi pou resèvwa lèt pou KDK. Li gen kòm reskonsabilite tou pou li ekri pwosèvèbal reyinyon yo epi pou li fè tout manm KDK jwenn yo. Li dwe kenbe rejis prezans yo ak jere achiv KDK nan Lameri. Lè sekretè a absan, **sekretè adjwen** an ranplase li nan tout tach li yo. Sekretè adjwen an kapab ede sekretè prensipal la nan travay li. Yo kapab antann yo pou pataje responsablite yo, menm si responsablite yo pataje, se sekretè prensipal la ki responsab.

Atik 23- Se **Trezorye** a ki resevwa lajan yo epi tou ki fè tout depans ki nesesè sou òdonans Konsèy la. Li rann kont sou depans ak antre lajan yo ak tout resi valab yo ak Konsèy la. Li mete resi yo nan achiv sekretè a. Trezorye a asire li tout antre ak soti lajan fèt nan bon kondisyon. **Trezorye adjwen** an ede trezorye a nan travay li epi li ranplase li lè li pa la. Yo kapab antann yo pou pataje responsablite yo, menm si responsablite yo pataje, se trezorye prensipal la ki responsab.

Atik 24- **De (2) Konseye** dwe jwe wòl abito lè gen mezantran nan mitan manm KDK yo. Lè gen pwoblèm sa yo, konseye yo kapab mande pou konsèy la fè yon reyinyon espesyal. Konseye yo ap gade si komite a ap byen mache epi bay bon konsèy ki pou mete yo nan bon chemen. Youn nan 2 konseye yo se **denye ansyen majistra**.

Atik 25- Tout **desizyon** kap sòti nan mitan Komite a fèt pou li se yon desizyon kote majorite moun dakò avèk li epi se yon vòt pou ki fèt si pozisyon yo depaman. Se majorite manm nan komite a ki pou dakò pou yon desizyon pase. Konsa tou manm komite a gen dwa antann yo tou, sa yo rele konsansis la.

Atik 26- Komite direktè a ap reyini **chak mwa**.

Atik 27- **Se prezidan Konsèy la ki dwe Konvoke komite direktè KDK**. Nan **ka fòs majè**, Komite direktè a ka reyini sou konvokasyon 3 manm li pou pipiti.

TIT V : SA KI KONSÈN FONKSYONMAN ASANBLE KDK

Atik 28- Asanble KDK dwe reyini (sou envitasyon komite direktè a) **pou pipiti kat (4) fwa nan yon lane**. Sa vle di chak twa (3) Mwa. Si gen rezon pou sa, komite direktè a ka reyini asanble a nan yon sesyon ekstraòdinè.

Atik 29- KDK ak komite direktè a ap fè tout reyinyon yo **nan lokal Lameri**. Reyinyon yo kapab fèt yon lòt kote si komite a jije gen nesesite pou sa.

Atik 30- Lè yon nouvo majistra monte, vis prezidan gen responsabilite pou li konvoke premye reyinyon KDK avèk nouvo eli yo. Si vis prezidan te yon eli tou, se sekretè a ki gen responsabilite sa a.

Atik 31- Asanble Jeneral KDK ka **pran desizyon** lè mwatye + 1 nan manm yo reyini (prezan). Yon desizyon ap pase si gen 50% + 1 nan manm ki prezan yo ki vote l.

TIT VI : LÒT DESIZYON

Atik 32- KDK gen dwa mete kanpe yon **komisyon** kap reflechi sou yon sektè ki priyorite nan komin nan.

TIT VII : DENYE DESIZYON

Atik 33- Règleman Enteryè sa a ap kòmanse aplike lè pou pipiti karant (40) nan manm KDK yo siyen li. Chak manm KDK ki siyen regleman te li tout atik yo youn apre lòt epi angaje l pou respekte yo.

Atik 34- KDK ka **amande (pase men nan)** Règleman Enteryè a si majorite (50% + 1) manm andedan KDK mande sa.

Annexe 2 : Composition du CDC

1- Rolin Joseph	(Mairie)	25- Frederick Dumercy	(ONI)
2- Joseph Liverdieu Dorcéus	(Mairie)	26- Myrtil Jude	(PNH)
3- Wilter Etienne	(Mairie)	27- Josué Wilfrid	(DGI)
4- Belfort Harold	(Directeur Mairie)	28- Sanon Antony	(Presse)
5- Loriston Sagesse Fils	(CASEC 1 ^e Section)	29- Louima Jean Marcel	(JUPET)
6- Exavier Pierre	(CASEC 1 ^e Section)	30- Octavien Mme Leclerc	(CGFIT)
7- Ilerdieu Azard	(CASEC 1 ^e Section)	31- Edison Mesadieu	(ORIT)
8- Donald Fergilus	(CASEC 2 ^e Section)	32- Clément Rosemanie	(Org. de femmes)
9- Maxsaint Charles	(CASEC 2 ^e Section)	33- Octavien Charité	(ODT)
10- Aguerre Fatilus Joseph	(CASEC 2 ^e Section)	34- Clermonvil Marline	(LTA)
11- Dieuseul Jean	(Délégué ville)	35- Telusma Marlène	(SOFA)
12- Emanes Utile	(ASEC 1 ^e Section)	36- Pierre Edith Fergilus	(MOFDIT)
13- Monquel Joseph	(ASEC 1 ^e Section)	37- Milien Saintalia	(PAFTS)
14- Celidieu Jean-Baptiste	(ASEC 1 ^e Section)	38- Henri Micheline	(ADIL)
15- Claudius Demelien	(ASEC 2 ^e Section)	39- Renard Madeleine	(Org. femmes)
16- Ifanier Semilfort	(ASEC 2 ^e Section)	40- Premilien Wilner	(AJV)
17- Steve Civil	(ASEC 2 ^e Section)	41- Jacques Charlius	(APAB)
18- Jacquelin Louis	(Secteur Protestant)	42- Elice Nortelus	(Pasteur)
19- Père Fechner Julmiste	(Eglise Catholique)	43- Nicolas Derenne	(ID)
20- Edmond Vangelus	(Secteur Vaudouïsant)	44- Idescieux Théock	(ACCF)
21- Joseph Henry Bernard	(Justice de paix)	45- Ducatel Dorelus	(Notable)
22- Sévère Acdony	(Etat Civil)	46- Elisabeth Georges	(Notable)
23- Jean Molière L.	(UCS)	47- Marie Hélène Joseph	(Notable)
24- Jean Devil Petit-Dos	(Protection civile)	48- Céradieu Janus Petit-Dos	(Conseiller)

Comité Directeur du CDC :

- Président :	Rolin Joseph	- Trésorière :	Henri Micheline
- Vice-Président :	Joseph Henry Bernard	- Trésorière Adjointe :	Milien Saintalia
- Secrétaire :	Telusma Marlène	- Conseillère :	Marie Hélène Joseph
- Secrétaire Adjointe :	Pierre Edith Fergilus	- Conseiller :	Céradieu Janus Petit-Dos

Annexe 3 : Liste des participants aux ateliers communaux

	Nom	Prénom	Sexe	Secteur	Rôle	Membre CDC	Membre CDSC
1	Joseph	Rolin	M	Mairie	Maire principal	CDC	
2	Joseph	Liverdieu Dorcéus	M	Maire	Maire adjoint	CDC	
3	Etienne	Wilter	M	Mairie	Maire adjoint	CDC	
4	Belfort	Harold	M	Mairie	Directeur général	CDC	
5	Loriston	Sagesse Fils	M	CASEC	Coord. CASEC 1e section	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
6	Pierre	Exavier	M	CASEC	Membre CASEC 1e section	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
7	Azard	Ilerdieu	M	CASEC	Membre CASEC 1e section	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
8	Fergilus	Donald	M	CASEC	Coord. CASEC 2e section	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
9	Charles	Maxsaint	M	CASEC	Membre CASEC 2e section	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
10	Aguerre	Fatilus Joseph	M	CASEC	Membre CASEC 2e section	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
11	Joseph	Monquel	M	ASEC	Coordonnateur ASEC	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
12	Utile	Emanes	M	ASEC	Membre ASEC	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
13	Jean Baptiste	Celidieu	M	ASEC	Membre ASEC	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
14	Demelien	Claudius	M	ASEC	Membre ASEC	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
15	Semilfort	Ifanier	M	ASEC	Membre ASEC	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
16	Civil	Steve	M	ASEC	Membre ASEC	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
17	Jean	Dieuseul	M	Délégué de Ville	Délégué de ville	CDC	
18	Joseph	Henry Bernard	M	Justice de paix	Juge titulaire	CDC	
19	Sévère	Acdony	M	Etat Civil	Clerc	CDC	
20	Jean	Molière L.	M	UCS	Médecin	CDC	
21	Frederick	Dumercy	M	ONI	Directeur	CDC	
22	Josué	Wilfrid	M	DGI	Inspecteur	CDC	
23	Myrtil	Jude	M	PNH	Adjoint chef de poste	CDC	
24	Nortelus	Elice	M	Protestant (Montry)	Pasteur	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
25	Edmond	Vangelus	M	Vaudou	Hougan	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
26	Louis	Jacquelin	M	Protestant	Pasteur	CDC	
27	Sanon	Antony	M	Radio 4VET	Directeur	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
28	Louima	Jn Marcel	M	JUPET (Aux Palmistes)	Coordonnateur	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
29	Octavien	Mme Leclerc	F	CGFIT (Jacquot)	Coordonnateur	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
30	Mesadieu	Edison	M	ORII (Mare Rouge)	Membre	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
31	Clément	Rosemanie	F	Ass. de femmes	Coordonnatrice	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
32	Octavien	Charite	M	ODT	Coordonnateur	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
33	Clermonvil	Marline	F	Ass. Fem T.G/Jacques	Membre	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
34	Telusma	Marlene	F	CGFIT (SOFA, Pagne)	Membre	CDC	CDSC 1 ^{ère} S.
35	Pierre	Mme Edith Fergilus	F	MOFDIT (Montry)	Coordonnatrice	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
36	Milien	Saintalia	F	PAFTS (Servilly)	Coordonnatrice	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
37	Henri	Micheline	F	ADIL (Rosolière)	Secrétaire	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
38	Renard	Mme Madeleine	F	Ass. Fanm (Mahé)	Coord. adjointe	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
39	Premilien	Wilner	M	AJV (La Vallée)	Coordonnateur	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
40	Jacques	Charlius	M	APAB (Binquette)	Président	CDC	CDSC 2 ^{ème} S.
41	Theock	Idescieux	M	ACCF (organisation)	Coordonnateur	CDC	
42	Dorelus	Ducatel	M	Société Civile	Notable	CDC	
43	Georges	Elisabeth	F	Société Civile	Notable	CDC	
44	Joseph	Marie Hélène	F	Resp. dispensaire Méance	Notable	CDC	
45	Petit-Dos	Jean Devil	M	Protection Civile	Coordonnateur	CDC	
46	Petit-Dos	Ceradiou Janus	M	Conseiller	Ex Maire président CDC	CDC	
47	Merard	Loudrige	F	Mairie	Ex Mairesse (adjoint)		
48	Philippe	Cedius	M	Mairie	Ex Maire (adjoint)		
49	Jean Louis	Eliette	F	Mairie	Animatrice socioculturelle		
50	Blaise	Ferdinand	M	Mairie	Inspecteur		
51	Octavien	Tony	M	Mairie	Directeur Général (ex)		
52	René	Max Bob	M	Mairie	Comptable Payeur		

	Nom	Prénom	Sexe	Secteur	Rôle	Membre CDC	Membre CDSC
53	Youyoute	Laurendieu	M	ASEC 2 ^e section	Coordonnateur		
54	Lubin	Leondieu	M	ASEC 2 ^e section	Membre		
55	Jerome	Wilson	M	Religieux	Catholique		
56	Belot	Franck	M	Religieux	Protestant		
57	Prospere	Dolce	M	GSB	Coordonnateur		
58	Lessage	Landaie	M	OB	Vice Président		
59	Amilien	Rigobert	M	OB	Conseiller		
60	Lormiscar	Etienne	M	CLEAT (OB)	Membre		
61	Jean-Baptiste	Rochard	M	AJT (OB)	Coordonnateur		
62	Saint-Jules	Nives	M	RDSK (OB)	Secrétaire		
63	Jean	Alberte	F	AFTM (OB)	Présidente		
64	Duvernay	Ronald	M	MPK (OB)	Secrétaire		
65	Gue Dalberiste	Mireille	F	AGFL/CGFIT	Présidente		
66	Ceyard	Kerline	M	MNM (OB)	Membre		
67	Frederick	Emmanuel	M	Société civile	Ex Maire Principal		
68	Obsaint	Yonel	M	Société civile	Avocat-Enseignant		
69	Joseph	Fechener	M	Société civile Aux Figuiers	Enquêteur ID		
70	Adelet	Julien	M	Société civile Pagne	Enquêteur ID		
71	Charles	Jean Rony	M	Education	Directeur		
72	Fenelus	Denis	M	Education	Superviseur		
73	Laurançaint	Rosius	M	Education	Directeur		
74	Louis-Juste	St-Juste	M	Education	Directeur		
75	Jean Barrette	Choquet	M	Education	Directeur		
76	Alexandre	Joel-Jules	M	Education	Directeur		
77	Dieujuste	Gadner	M	Education	Directeur		
78	Fénélus	Widens	M	Education	Enseignant		
79	Souffrant	Jean	M	Education/BDS	Inspecteur		
80	Merard	Jacquelin	M	SEMANAH	Inspecteur (Mahé)		
81	Placide	Wildert	M	SEMANAH	Inspecteur (La Vallée)		
82	Jean Baptiste	Mme Albertha	F	SEMANAH	Inspectrice (Cayonne)		
83	Merard	Kisna	F	SEMANAH	Inspectrice (Tamarin)		
84	Hermitus	Phodey	M	Maritime	Marin		
85	Tilme	Loubens	M	Maritime	Marin		
86	Tilme	Willy	M	Maritime	Marin		
87	Estinfil	Magre	M	Maritime	Marin		
88	Joseph	Frisnet	M	Maritime	Marin		
89	Lubin	Cenoufils	M	Maritime	Agent		
90	Saint-Germain	Jean-Ronald	M	Maritime	Marin		
91	Alexis	Wilson	M	Maritime	Marin		
92	Pierre	Voltaire	M	Maritime	Charpente bateau		
93	Petit-Lubin	Wilner	M	Maritime	Pêcheur – plongeur - marin		
94	Jean	Jusèle	F	Santé	Resp. Dispens. Mare Rouge		
95	Saintil	Merlande	F	Santé	Centre Marie-Curie (Montry)		
96	Petit-Frère	Clairmencia	F	Santé	Resp. Dispens. Aux Plaines		
97	Fergilus	Fedlyne	F	Santé	Infirmière (Méance)		
98	Naissance	Adrienne	F	Santé/HNDP	Coord. ZC la Tortue		
99	Beaubrun	Jeanne Augustine	F	Santé	Resp. Dispens. La Vallée		
100	Jean Louis	Ketly	F	Santé	Médecin		
101	Eugene	Jean Wesly	M	Agriculture	Agronome		
102	Theock	Owell	M	Agriculture	Agronome		
103	Peutidier	Kerly	M	DDANO	Resp. BAC (Port-de-Paix)		

Tableau 31 : Liste des personnes ayant participé aux ateliers communaux (c.à.d. aux ateliers de diagnostic, vision, planification et ateliers sectoriels). La majorité de ces personnes ont participé à plusieurs de ces ateliers (voir p. 15).

Annexe 4 : Liste des écoles de la commune

1ère Section Communale : Ecoles		Précolaire			1er et 2ème cycles du Fondamental (1° à 6° AF)			3ème cycle du Fondamental (7° à 9° AF)			Secondaire (3° - 2° - Rhéto - Philo)		
Habitation	Ecole												
		Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F
Tête de l'île	EBEN EZER DE TETE DE L'ILE	46	20	26	116	67	49						
Aux Plaines	LOUIS SAINT JOSEPH				73	41	32	37	22	15			
Aux Plaines	ECOLE ET COLLEGE BETHESDA	48	25	23	229	124	105	47	20	27			
Aux Plaines (La Chapelle)	SACRE CŒUR	32	15	17	225	113	112						
Aux Plaines (La Chapelle)	SAINT SALOMON							23	14	9			
Aux Figuiers (Carénage)	LOUIS JOSEPH JANVIER	54	24	30	203	108	95						
Aux Figuiers	ECOLE EVANGELIQUE BAPTISTE BEREÉ	31	17	14	139	78	61	56	25	31			
Basse-Terre	JERUSALEM	81	42	39	231	121	110						
Cayonne (Vieux Fer)	ECOLE L'ARCHE DE NOÉ	36	22	14	109	52	57						
Cayonne	ECOLE ADVENTISTE DE CAYONNE	52	25	27	133	61	72						
Cayonne	ECOLE EVANGELIQUE BAPTISTE BETHANIE DE CAYONNE	53	32	21	127	71	54						
Cayonne	CENTRE D'ENSEIGNEMENT ADVENTISTE DE CAYONNE (CENAC)							53	14	39			
Cayonne (Grand Lacour)	LE FLAMBEAU	38	19	19	251	132	119	16	16	0			
Aux Palmistes	ECOLE ET COLLEGE SAREPTA DES PALMISTES	47	22	25	317	169	148	148	70	78	43	20	23
Aux Palmistes	NOTRE DAME DES PALMISTES	126	62	64	511	239	272						
Aux Palmistes	COLLEGE SAINT MIGUEL							211	108	103	147	77	70
Aux Palmistes	ECOLE NATIONALE DES PALMISTES				343	198	145						
Aux Palmistes	LYCEE LA NATIVITE							311	202	109	117	79	38
Aux Palmistes	ECOLE PRIMAIRE MIXTE MARANATHA				227	115	112						
Aux Palmistes	ECOLE ET COLLEGE COMMUNAUTAIRE JEAN 23				156	88	68	174	96	78			
Tendron	ECOLE COMMUNAUTAIRE DE TENDRON	44	20	24	235	121	114						
Pagne (Castera)	FONDATION C.A.J.	96	40	56	264	137	127						
Pagne	ECOLE EVANGELIQUE BAPTISTE DE PAGNE	159	82	77	464	241	223						
Pagne	COLLEGE EVANGELIQUE MARANATHA DE PAGNE							20	4	16			
Pagne	ECOLE COMMUNAUTAIRE PRIMAIRE EL SHADDAÏ				n.c.	n.c.	n.c.						
Nan Jacques	ECOLE ET COLLEGE COMMUNAUTAIRE VICTOR HUGO	50	22	28	188	73	115	199	94	105	10	5	5
Nan Jacques (Herbe Marin)	ECOLE LA RENAISSANCE				21	14	7						
Anse-Manchette	BETHESDA	70	30	40	135	62	75						

Les chiffres sont ceux du recensement du MENFP, 2011.

Les écoles marquées n.c. (*non communiqué*) sont celles qui n'avaient pas été recensées en 2011, mais qui ont été relevées en 2012 lors de l'enquête sur le terrain par *Initiative Développement*.

2ème Section Communale : Ecoles		Préscolaire			1er et 2ème cycles du Fondamental (1° à 6° AF)			3ème cycle du Fondamental (7° à 9° AF)			Secondaire (3° - 2° - Rhéto - Philo)		
Habitation	Ecole												
		Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F
Mare Rouge (Nan Dada)	ECOLE MIXTE SAINT JEAN BAPTISTE	88	53	35	277	137	140						
Mare Rouge	ECOLE ET COLLEGE EVANGELIQUE BAPTISTE BETHEL	82	39	43	178	94	84	n.c.	n.c.	n.c.			
Mare Rouge	ECOLE NATIONALE DE MARE ROUGE				235	138	97						
Mare Rouge	ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE MIXTE MATHUSALEM	100	55	45	89	51	38						
Mare Rouge	ECOLE MIXTE JEANNELUS JEANNINE	45	22	23	61	32	29						
Mare Rouge	LE CENACLE							73	40	33	n.c.	n.c.	n.c.
Mare Rouge	ECOLE SAINT MARIE GRIGNON DE MONTFORT	37	15	22	191	107	84						
Mahé	ECOLE BAPTISTE BETHESDA	50	24	26	89	45	44						
Mahé	JACQUELIN BEAU	40	22	18	100	42	58						
Mahé	JEAN JACQUES ROUSSEAU							25	12	13			
Mahé	COLLEGE VISION MODERNE DE MAHE							36	31	15			
Mahé	ECOLE SAINT-SAUVEUR DE MAHE				n.c.	n.c.	n.c.						
Mahé	ECOLE MARANATHA DE MAHE				n.c.	n.c.	n.c.						
Nan Dizwit	MONT DES OLIVIER	37	20	17	64	32	32						
Tamarin	ECOLE EVANGELIQUE BAPTISTE DE TAMARIN	26	11	15	91	49	42						
Tamarin	ECOLE FRATERNITE	25	10	15	164	53	111						
Montry	ECOLE NATIONALE DE MONTRY				348	175	173	n.c.	n.c.	n.c.			
Montry	SAINT AIDAN	27	16	11	75	41	34						
Montry	NOTRE DAME DE MONTRY	133	55	78	414	206	208						
Montry	COLLEGE CHRIST REVIENT							142	77	65	15	6	9
Montry	ECOLE ET COLLEGE EVANGELIQUE BAPTISTE DE MONTRY	111	56	55	346	188	158	119	48	71	n.c.	n.c.	n.c.
Montry	LE PHARE KINDERGARTEN	111	56	55									
Bois Chandelle	ECOLE COMMUNAUTAIRE DE BOIS CHANDEL	43	23	20	37	11	26						
Rosolière	ECOLE EVANGELIQUE BAPTISTE DE ROSOLIERE	54	25	29	97	54	43						
La Vallée	CHARLEMAGNE PERALTE				132	75	57						
La Vallée	MARIE MEDIATRICE	114	60	54	333	162	171						
La Vallée	COLLEGE JUSTIN LHERISSON							34	18	16			
La Vallée	ECOLE CHRETIENNE SILOE				n.c.	n.c.	n.c.						
Créasse	SAINT BRUNO	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.						
Boucan Guêpe	LES FRERES DE MANASSE	25	12	13	91	50	41						
Pointe Ouest	MARANATHA	75	35	40	266	117	149						

Annexe 5 : Liste des associations et organisations de base de la commune

Le Tableau suivant reprend une quarantaine d'associations et organisations de base de l'île de la Tortue, classées par section.

Sans pouvoir être exhaustive, cette liste est tout de même le résultat d'un appel très large fait à travers les deux sections, à fournir les informations sur les organisations existantes. Une grande quantité d'organisations ont répondu à cet appel : leurs données sont reportées dans le Tableau. Afin d'être le plus complet possible, quelques organisations dont l'existence est connue mais qui n'ont pas répondu à cet appel (*n.c.*: *non communiqué*) ont aussi été reportées. Plus d'informations peuvent être demandées à la Mairie.

Sigle	Associations et organisations de base : Dénomination	Siège / Lieu d'activité	Année de fonda- tion	Reconnaissance			Secteur(s) d'intervention							
				Année de reconna- issance	par Mini stère	par Mai rie	Agric., élevage	Santé	Education	Actions d'iviques, Culture	Environnement	Commerce	Varia	
1 ^{ère} Section														
ABFAC	Association de Base Femme de Claude	Claude										x	x	
ADM	Asosyasyon pou Devlopman Makafe	Makafe	2012	2012	Min.			x	x			x		
AGFL	Asosyasyon Group Fanm Nan Jak	Nan Jak	2005	2005	Min.	m		x	x					
AJDA	Association des Jeunes pour le Développement d'Anse-Manchette	Anse-Manchette										x		
AJTDT/BJS	Association Jeunesse Tortugaise pour le Développement des Talents										x			
AJTP	Association des Jeunes Tortugais pour le Progrès	Aux Palmistes	n.c.											
APNT	Association Progressiste pour une Nouvelle La Tortue	Pagne	2010	2012	Min.	m	x		x					
CTPDEV	Centre Tortugais pour la Promotion au Développement	Aux Palmistes	n.c.											
GFAT	Gwoup Fanm Avize Tèglise	Terre Glissée	2009	2010	Min.			x				x		
GFPM	Gwoup Fanm Pointe Maçon	Pte Maçon										x		
GFRFA	Gwoup Fanm Rachte Palafwa	A-Manchette	1985	2005	Min.				x					
GFSVP	Gwoup Fanm Sèl Lavi Plèn	Aux Plaines	1989	2010	Min.			x	x					
GFT	Gwoup Fanm Tandron	Tendron	1995	2011	Min.									
JTA	Asosyasyon Jèn Jako pou devlopman	Jacquot	2012	2012	Min.				x			x		
KDK	Kris devan k'ap lite	Mera										x		
MFR	Mouvement des Femmes pour la Reconstruction	Basse Terre										x		
OCA	Organisation Centrale d'Anse-Manchette	A-Manchette										x		
OFVK	Asosyasyon Fanm Vanyan Kokiya	Coquillage												
OJDA	Org. Jeunesse pour le Développement d'Haiti	Découvert												
UF	Union Fait la Force	Basse Terre										x		
	Asosyasyon Sitwayen volonte pou devlopman kominote	Basse Terre										x		
	Femmes en Action	Jacquot										x		
2 ^{ème} Section														
ADIL	Association pour le Développement de l'Île de la Tortue	Rosolière										x		
ADTA	Association de Développement Tortugais en Action	Mare Rouge et environs	2008	2012	Min.	m	x					x		
AFLCTC	Association des Femmes Luttant pour le Changement de La Tortue Corosse-Sèche	Corosse-Sèche	2008	2008										x
AFTS	Asosyasyon Fanm Latoti Servili	Servilly					x		x					
AFVV	Association des Femmes Vaillantes de la Vallée	La Vallée	1986	2012	Min.	m						x		
AJMPD	Association des Jeunes de Mare Rouge	Mare Rouge	2012	2012	Min.		x					x		
AMC	Association « Men Contre »		1985	1995	Min.	m	x					x	x	
AMNM	Association Men Nan Men	Corosse-Sèche	2012	2012		m	x					x	x	
APAB	Association pour l'Avancement de Binquette	Binquette									x	x		
APSM	Aprann Panse Mahe	Mahe	1995	1995	Min.	m	x					x		x
FDNM	Fanm Devwe Nan Monben	Monben	2010									x		
GFATM	Groupe de Femmes en Action la Tortue Mahe	Mahe	2006	2008	Min.									
GFKLD	Gwoup Fanm Kap Lite Dalmari	Dalle Marie	2008	2008	Min.		x				x			
GFVM	Gwoup Fanm Vanyan Mawouj	Mare Rouge	2012	2012	Min.		x				x			
MODIT	Mouvement Organisation de Développement de l'Île de la Tortue	Montry	2011	2011	Min.	m	x					x		
MPK	Mouvman Peyizan Kreyas	Créasse												
OFAT	Organisation des Femmes en Action	Nan18	2010	2010	Min.							x		
OFETH	Organisation des Femmes Éclair de l'Île de la Tortue	Okanno	2011									x		
ORIT	Organisation pour le Relèvement de l'Île de la Tortue	Mare Rouge	2000	2006	Min.	m	x					x		

Tableau 32 : Liste des associations et organisations de base de la Commune (Source : Enquête ID, 2012). Cette liste s'appuie sur les formulaires remis par les représentants de ces organisations ; toutefois leurs documents constitutifs n'avaient pas été demandés pour démontrer leur existence. Plus d'informations sur les OBs se trouvent à la page 64.

Annexe 6 : Les priorités du PCD et du PSDH

Cette page approfondit la relation entre le PCD de l'Île de la Tortue et le Plan Stratégique de Développement d'Haïti 2012⁷⁹ (en complément du chapitre 3.5, p. 108).

Les Programmes du PCD sont en effet en cohérence avec les priorités des 4 Grands Chantiers du PSDH. Il est ainsi facile de dresser un parallèle entre les Programmes nationaux, et les Projets qui devront être développés dans la Commune. Ce parallèle est visible ci-dessous.

4 Grands Chantiers du PSDH Haïti		4 Programmes du PCD de l'Île de la Tortue	
1 ^{er} Grand Chantier	Refondation territoriale	Programme 1	Développement et organisation du territoire communal
Progr. 1.1	Aménager et développer les territoires	Projet 1.1	Aménager le territoire communal
Progr. 1.2	Gérer l'environnement	Projet 1.2	Protéger et gérer l'environnement
Progr. 1.5	Mettre en place le réseau de transport national	Projet 1.3	Construire et réhabiliter les routes et chemins
Progr. 1.6	Accroître l'électrification du pays	Projet 1.4	Améliorer le transport maritime
Progr. 1.8	Étendre les services d'alimentation en eau potable et d'assainissement	Projet 1.5	Utiliser le potentiel électrique
		Projet 1.6	Améliorer l'accès à l'eau potable et l'assainissement
2 ^e Grand Chantier	Refondation économique	Programme 2	Développement économique et création de richesses
Progr. 2.2	Moderniser et dynamiser l'agriculture et l'élevage	Projet 2.1	Renforcer les pratiques agricoles
Progr. 2.3	Moderniser et dynamiser la pêche	Projet 2.2	Développer l'élevage
Progr. 2.5	Moderniser et dynamiser le secteur des services	Projet 2.3	Dynamiser la pêche
Progr. 2.6	Appuyer le développement du tourisme	Projet 2.4	Organiser le commerce
		Projet 2.5	Valoriser et promouvoir le potentiel touristique
3 ^e Grand Chantier	Refondation sociale	Programme 3	Développement et amélioration de l'accès aux services sociaux de base
Progr. 3.2	Accroître l'accès à l'éducation préscolaire, fondamentale et secondaire	Projet 3.1	Améliorer la qualité et l'accès à l'école
Progr. 3.3	Accroître l'accès aux services de santé	Projet 3.2	Améliorer l'offre des soins de santé de proximité
Progr. 3.4	Protéger et valoriser les biens culturels et soutenir la création culturelle	Projet 3.3	Promouvoir la créativité culturelle, les sports et les loisirs
Progr. 3.6	Assurer le développement de l'action civique, du sport, des loisirs et de la jeunesse		
4 ^e Grand Chantier	Refondation institutionnelle	Programme 4	Renforcement institutionnel et de la gouvernance locale
Progr. 4.4	Moderniser l'administration déconcentrée	Projet 4.1	Renforcer les capacités de gestion des collectivités territoriales
Progr. 4.5	Décentraliser	Projet 4.2	Renforcer la société civile
Progr. 4.6	Renforcer la société civile	Projet 4.3	Améliorer la sécurité et la justice
Progr. 4.7	Renforcer l'administration de la justice et de la sécurité		

Figure 9: Les 4 Grands Chantiers du PSDH Haïti 2012 (1^{ère} colonne);
et leur correspondance avec les 4 Programmes du PCD de l'Île de la Tortue (2^{ème} colonne)

⁷⁹ Le PSDH est le document stratégique de référence du Pays. Le Premier Ministre Laurent Salvador Lamothe a ainsi annoncé devant les Parlementaires lors de son *Enoncé de politique générale* (mai 2012) : «*En terme de programme économique et social, mon gouvernement exécutera les recommandations faites par le ministère de la Planification et de la Coopération externe qui a proposé un Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) visant à faire d'Haïti un pays émergent en 2030*». Le PSDH est depuis lors constamment invoqué comme Plan à suivre pour les prochaines années, dans toutes les politiques nationales.

Annexe 7 : Bibliographie

Documents cadres :

Décret sur l'organisation et le fonctionnement des communes, Moniteur, 2006
Décret sur l'organisation et le fonctionnement des sections communales, Moniteur, 2006
MPCE, *Guide méthodologique du PCD*, version 2010 (52 p.) et version actualisée 2012 (54 p.)
Gouvernement de la République d'Haïti, *Plan Stratégique de Développement d'Haïti – Pays émergent en 2030 (PSDH)*, disponible sur www.mpce.gouv.ht Février 2012

Documents divers (documents stratégiques, articles, livres)

BME, *Notice explicative de la carte géologique d'Haïti au 1/250 000^{ème}*, 2005
CIAT - Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire, *Haïti Demain - Objectifs et stratégies territoriales pour la reconstruction*, <http://ciat.gouv.ht/>, mars 2010
CNIGS - Centre National d'Information Géo-Spatiale, vecteurs géographiques 2012
CNSA, *Profils des Modes de Vie en Haïti*, Sept. 2005
CNSA, *Bulletins sur la sécurité alimentaire*, disponibles sur <http://cnsahaiti.org>
DOMENACH Hervé, *L'île de la Tortue : approche démographique*. Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines, 1976, Vol. 13, Num. 3, p. 257-263, disponible sur : http://www.bondy.ird.fr/tdp/sci_hum/index_auteurs/auteur_D.htm
EDMOND Abel, *La Tortue – Une île à la croisée des chemins*, Fondation littéraire Fleur de Lys, 156 p., 2008, disponible sur www.manuscritdepot.com (Ce livre inclut beaucoup d'informations intéressantes sur tous les aspects de la vie quotidienne à l'île de la Tortue).
IHSI, *Inventaire des Ressources et Potentialités d'Haïti*, 2005
IHSI, *Monographie du Nord-ouest*, vol 2, 1982, 274 p.
IHSI, *Population totale, population de 18 ans et plus, ménages et densités estimées en 2012*, 2012
Île de la Tortue (colonie française), article sur http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_l'île_de_la_Tortue
Initiative Développement, *Diagnostic Eau et Assainissement de la Commune de l'île de la Tortue*, 2012
MARNDR, DDANO/UNOPS, *Rapport diagnostic de la situation agricole dans le Nord-Ouest*, mai 1998
MARNDR, *Politique de développement agricole 2010-2025*, Mars 2011, 28 p.
MARNDR, *Programme National pour le Développement de la Pêche Maritime en Haïti 2010-2014*, juillet 2010, 28 p.
MARNDR, *Recensement Général de l'Agriculture 2008-2009 - Résultats provisoires du Nord-Ouest*, fév. 2012
MENFP, Plan opérationnel du MENFP pour 2010-15 - Vers la Refondation du Système Éducatif Haïtien - Des Recommandations du Groupe de Travail sur l'Éducation et la Formation, février 2012, 153 p.
MICT, *Recueil de textes normatifs annotés entourant l'action locale*, avril 2011, 651 p.
MPCE, *Carte de Pauvreté d'Haïti – version 2004*
MPCE, MEF, *Cadre de croissance accélérée et équilibrée de l'économie et de réduction de la pauvreté (Outil de mise en œuvre du PSDH pour 2013-2015)*, disponible sur www.mpce.gouv.ht Mai 2012
MSPP, *Politique Nationale de Santé*, 2012, 56 p.
MSPP, UPE, *Rapport statistique 2011 sur la santé*, 2011, 50 p.
MTPTC, *Plan de Développement du Secteur de l'Énergie 2007 – 2017*, Novembre 2006, 55 p.
METI, D. Ben Swartley Joseph Ronald Toussaint, *Haiti Country Analysis of Tropical Forestry and Biodiversity*, 30 May 06
USAID US Forest Service
PNUE, Ministère de l'Environnement et Université Quisqueya, *GEO Haïti 2010 - Etat et perspectives sur l'environnement*, 200 p., 2010
WinErgy, *Etude de Vent – Wind Study, Atlas Eolien d'Haïti*, France, 2006, disponible sur <http://www.bme.gouv.ht>

Plans Communaux de Développement dans le Département du Nord-Ouest

Plan de Développement de la Commune d'Anse-à-Foleur, Août 2010
Plan de Développement de la Commune de Bombardopolis, Juillet 2011
Plan de Développement de la Commune de Jean Rabel, 2007
Plan de Développement de la Commune de Môle Saint-Nicolas, Décembre 2009
Plan de Développement de la Commune de Saint-Louis du Nord, Octobre 2012



Ce document est le résultat de la collaboration entre la Mairie,
le Conseil de Développement Communal, les Conseils de Développement des Sections Communales,
et la société civile de l'Île de la Tortue.

Avec l'appui technique de :



Initiative Développement

Avec le soutien de :



Fonds d'Assistance
Economique et Sociale



Union Européenne

Les opinions qui sont exprimées dans ce document ne peuvent en aucun
cas être considérées comme reflétant la position officielle des bailleurs.

Île de la Tortue, Mars 2013